



# TCHAD

Septembre 2014

## TCHAD - 2014 - DEMANDE D'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FEC; COMMUNIQUÉ DE PRESSE; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE TCHAD

Dans le cadre de la demande par le Tchad en 2014 d'un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Le **rapport des services du FMI** préparé par une équipe des services du FMI, pour examen par le Conseil d'administration le 1<sup>er</sup> août 2014, à la suite des entretiens qui ont pris fin le 6 mai 2014 avec les autorités tchadiennes sur l'évolution de la situation économique et les politiques qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 24 juillet 2014.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **annexe d'information** préparée par le FMI.
- Un **communiqué de presse**, incluant une déclaration du Président du Conseil d'administration.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Tchad.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités tchadiennes au FMI\*  
Mémoire de politique économique et financière des autorités du Tchad\*  
Protocole d'accord technique\*

\* Inclus aussi dans le rapport des services du FMI

La politique régissant la publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles pour les marchés.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone : +1 202 623 7430 • Télécopie : +1 202 623 7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) • Internet : <http://www.imf.org>  
Prix unitaire (imprimé) : 18 dollars

**Fonds monétaire international**  
**Washington**



## TCHAD

24 juillet 2014

### DEMANDE D'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT

#### PRINCIPAUX ENJEUX

**Contexte:** Le Tchad est un pays fragile dont les capacités institutionnelles sont faibles. Il doit gérer avec prudence des recettes pétrolières irrégulières et épuisables pour pouvoir répondre à ses énormes besoins de développement. Le Tchad connaît actuellement une période de stabilité politique interne mais les grands problèmes sécuritaires de la région lui imposent d'importants coûts budgétaires tant à court qu'à moyen terme. La politique macroéconomique menée ces dernières années a permis de durcir progressivement l'orientation fondamentale de la politique budgétaire tout en augmentant fortement l'investissement public. Les résultats satisfaisants obtenus au titre d'un Programme de référence en 2013 ont démontré la détermination des autorités à améliorer la gestion macroéconomique et ont jeté les bases d'un accord avec le FMI sur une tranche supérieure de crédit.

**Cadre de politique économique:** Le programme économique à moyen terme du gouvernement repose sur le Plan National de Développement 2013-2015 (PND) et vise à promouvoir une croissance économique plus forte et plus solidaire, tout en maintenant la stabilité macroéconomique et la viabilité budgétaire. Compte tenu de la forte dépendance constante à l'égard de recettes pétrolières irrégulières, appelées à diminuer à long terme d'après les projections, et face au risque actuellement important de surendettement, les politiques macroéconomiques sont ciblées sur un ajustement budgétaire soutenu, la constitution de volants de liquidités et la diversification de l'économie. La poursuite de ces objectifs sera appuyée par un programme de réformes axé sur la gestion renforcée des finances publiques et de la dette et sur l'amélioration du climat des affaires.

**Demande d'accord au titre de la Facilité élargie de crédit:** Dans la lettre d'intention ci-jointe, les autorités sollicitent un accord triennal de 79,92 millions de DTS (120 pour cent de la quote part) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour appuyer leur programme économique à moyen terme. Cet accord FEC devrait permettre de résoudre les problèmes persistants de balance des paiements dus à une baisse tendancielle des recettes pétrolières et de maintenir une couverture appropriée de réserves internationales. Il devrait aussi jouer un rôle de catalyseur pour l'aide bilatérale et multilatérale apportée au Tchad. Le Mémoire de politiques économiques et financières qui y est joint, énonce plus en détails les objectifs du programme et les mesures que le gouvernement tchadien envisage de prendre entre 2014 et 2017.

Approuvé par  
**David Robinson et**  
**Mark Flanagan**

Les entretiens se sont déroulés à Washington (du 1<sup>er</sup> au 11 avril et du 16 au 18 juin 2014) et à N'Djamena (du 28 avril au 6 mai 2014). L'équipe des services du FMI était composée de Mauricio Villafuerte (chef d'équipe), Jean-Claude Nachega, Samson Kwalingana, Gabriel Léost (tous du Département Afrique), et Jana Gieck (Département de la politique, stratégie et évaluations). M. Yambaye (administrateur suppléant) et M. N'Sonde (conseiller principal de l'administrateur) ont participé à certains entretiens. M. Topeur (économiste local au bureau du FMI à N'Djamena) a apporté son concours à la mission. L'équipe a rencontré M. Kalzeubé Pahimi Deubet (Premier ministre); M. Bedoumra Kordje (Ministre des Finances et du budget); Mme Mariam Mahamat Nour (Ministre de la planification et de la coopération internationale); M. Djerassem Le Bemadjjel (Ministre de l'énergie et du pétrole); M. Mahamat Allamine Bourma Treye (Directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Tchad); M. Orozi Fodeibou (Secrétaire général adjoint à la Présidence); des hauts fonctionnaires des ministères mentionnés et de la BEAC; des partenaires au développement et des représentants du secteur privé.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE</b>	<b>4</b>
<b>ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE</b>	<b>4</b>
<b>RÉSULTATS ENREGISTRÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉFÉRENCE</b>	<b>8</b>
<b>STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET CROISSANCE NON PÉTROLIÈRE SOUTENUE :</b>	
<b>POLITIQUES DANS LE CADRE D'UN ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FEC</b>	<b>8</b>
A. Justification et principaux objectifs	8
B. Cadres budgétaires et macroéconomiques à moyen terme	9
C. Réformes budgétaires à l'appui des objectifs du programme	14
D. Réformes supplémentaires visant à renforcer une croissance économique solidaire et pérenne	16
E. Atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE	17
<b>MODALITÉS, SAUVEGARDES ET RISQUES DU PROGRAMME</b>	<b>18</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>20</b>

**ENCADRÉS**

- |  |    |
|--|----|
| 1. The State's Purchase of Chevron's Shares: Fiscal and Institutional Implications _____ | 11 |
| 2. Perspectives du secteur pétrolier et incidence sur les recettes fiscales _____        | 12 |

**GRAPHIQUES**

- |  |   |
|--|---|
| 1. Évolution économique récente, 2008–2014 _____ | 7 |
|--|---|

**TABLEAUX**

- |   |    |
|---|----|
| 1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010-17 _____                        | 22 |
| 2. Tchad : PIB réel par secteur, 2010-17 _____  | 23 |
| 3. Tchad: Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2010–17 _____              | 24 |
| 4. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2010–17 _____                     | 25 |
| 5. Balance des paiements, 2010–17 _____   | 26 |
| 6. Situation monétaire, 2009–17 _____   | 27 |
| 7. Indicateurs de solidité financière, 2007–12 _____                                      | 28 |
| 8. Principales réformes et objectifs à atteindre avant le point d'achèvement _____        | 29 |
| 9. Indicateurs quantitatifs du Programme de référence, 1er juin au 31 décembre 2013 _____ | 31 |
| 10. Conditionnalité structurelle au titre du Programme de référence _____                 | 32 |
| 11. Calendrier de remboursement proposé au titre de l'accord FEC, 2014–17 _____           | 33 |
| 12. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2014–25 _____                         | 34 |
| 13. Réformes structurelles budgétaires pluri-annuelles _____                              | 35 |

**APPENDICES**

- |  |    |
|--|----|
| I. Lettre d'Intention _____  | 37 |
| Annexe I. Memorandum des Politiques Economiques et Financieres _____ | 39 |
| Annexe II. Protocole d'accord technique _____                        | 56 |

## CONTEXTE

1. **Le Tchad bénéficie d'une stabilité politique interne mais subit le contre-coup des problèmes sécuritaires de la région.** Le pays connaît sa plus longue période de quiétude politique interne depuis son indépendance.<sup>1</sup> Néanmoins, le Tchad est confronté à de graves problèmes de sécurité au niveau de la région et a été contraint de renforcer les mesures de sécurité à ses frontières, notamment avec la Libye, la RCA, le Nigéria et le Cameroun. Par ailleurs, le pays a du apporter son aide à des dizaines de milliers de réfugiés et de *retournés* (ressortissants tchadiens rentrant au pays) fuyant le conflit en RCA. La communauté internationale (institutions des Nations-Unies financées par les Etats-Unis et l'Union Européenne) a renforcé son aide humanitaire à court terme mais les coûts que peut avoir à plus long terme ce flux de réfugiés pour les services publics et pour la cohésion sociale dans le Sud du pays suscitent des inquiétudes.
2. **Les indicateurs de développement humain progressent toujours lentement.** Le Tchad a obtenu la 184<sup>ième</sup> place sur 186 pays au classement de l'Indice de développement humain 2013 des Nations-Unies. Ce mauvais résultat, malgré d'importantes recettes pétrolières, s'explique par les conflits armés internes qui ont ravagé le pays jusqu'en 2009 et par un historique de politique budgétaire pro-cyclique, qui répercutait l'instabilité des recettes pétrolières sur les dépenses de l'Etat, entraînant mauvaise gouvernance et inefficacité des dépenses.
3. **La gestion économique s'est récemment améliorée, notamment dans le cadre d'un Programme de référence en 2013, et des mesures ont été prises pour renforcer la transparence.** L'orientation budgétaire a été durcie, la gestion des finances publiques (GFP) fait actuellement l'objet d'un certain nombre d'améliorations et le Plan National de Développement en cours est mis en œuvre plus énergiquement. Pour promouvoir la transparence, le gouvernement a adhéré au Mécanisme africain d'examen par les pairs, créé en 2003 par l'Union Africaine dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Il déploie également des efforts pour assurer le plein respect de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Même s'il a atteint en 2001 le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPT), le Tchad n'est pas parvenu à atteindre le point d'achèvement, qui est aujourd'hui une priorité pour les autorités. Les relations avec la communauté internationale se sont récemment améliorées.

## ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

4. **Les résultats macroéconomiques ont été relativement solides en 2013.** La croissance du PIB a été de 3,9 pour cent en 2013 malgré une contraction de la production pétrolière. Le PIB hors pétrole a progressé de 5,9 pour cent (en retrait par rapport à la hausse de 11,6 pour cent en 2012), essentiellement sous l'impulsion des secteurs du commerce, des transports et des

<sup>1</sup> Des élections régionales sont prévues d'ici 2015 et des élections législatives et présidentielles d'ici 2016.

télécommunications, et malgré un recul de la production agricole, avec un retour des récoltes à des niveaux plus normaux après leur niveau record de 2012. L'inflation a nettement régressé en 2013, avec un taux moyen annuel de 0,2 pour cent seulement, contre 7,7 pour cent en 2012, en raison d'une baisse significative des prix alimentaires. Elle a continué à régresser pour enregistrer un taux moyen annuel de moins 0,4 pour cent en mai 2014.

5. **L'orientation fondamentale de la politique budgétaire a été nettement améliorée l'an dernier.** Le déficit primaire hors pétrole (DHP) s'est résorbé de 2,5 pour cent du PIB hors pétrole en 2013 grâce à une hausse sensible des recettes non pétrolières et à une contraction des dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures. Les recettes non pétrolières se sont accrues de près de 1 pour cent du PIB hors pétrole sous l'effet des importants recouvrements réalisés par l'administration fiscale. Néanmoins, le solde budgétaire global en comptabilité de caisse a affiché un fort déficit (6,4 pour cent du PIB hors pétrole) car les recettes pétrolières ont chuté à un niveau significativement en deçà des prévisions budgétaires. Ce déficit s'explique également par l'obligation d'assumer des dépenses sécuritaires exceptionnelles du fait de la participation du Tchad à l'effort militaire international au Mali. À fin avril 2014, les résultats budgétaires se caractérisaient par un rythme relativement plus soutenu de dépenses primaires financées sur ressources intérieures (notamment investissements et transferts), ce qui a creusé le DHP à près de 392 milliards de FCFA (7,4 pour cent du PIB hors pétrole annualisé), soit près de 46 pour cent de son objectif annuel inscrit à la fois au budget initial et dans le budget révisé. Un niveau élevé de recettes fiscales intérieures non pétrolières a permis de compenser les relativement faibles recettes douanières enregistrées après la fermeture temporaire du port de Douala début 2014.

6. **Le déficit des transactions extérieures courantes s'est creusé, d'après les estimations, à 9,5 pour cent du PIB en raison de la baisse des exportations pétrolières.** La forte réduction des exportations de pétrole brut enregistrée par le consortium dirigé par Esso, dont les activités ont été perturbées par les problèmes dans le système de production d'électricité alimenté au gaz, a été en partie compensée par les baisses d'importations liées au pétrole et au secteur public. Les entrées d'IDE auraient légèrement régressé en 2013 d'après les estimations, mais sont parvenues à couvrir près de 40 pour cent du déficit des transactions extérieures courantes, le reste ayant été financé par des emprunts du secteur public. Grâce à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar, les réserves internationales ont atteint 1,2 milliard de dollars à fin 2013 (contre 0,9 milliard de dollars en 2012), soit l'équivalent de 2,5 mois d'importations de biens et services pour l'année 2013. Elles sont depuis retombées à 0,9 milliard de dollars à fin mars 2014 (conformément à leurs comportements saisonniers passés). Les services du FMI maintiennent leur évaluation du taux de change effectif réel (TCER) non pétrolier du pays, ce qui sous-entend que le taux de change est surévalué d'environ 15 à 22 pour cent<sup>2</sup>.

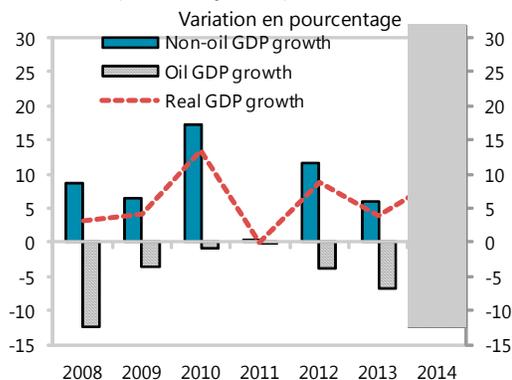
7. **Les activités bancaires se sont développées et le système bancaire est relativement sain.** La masse monétaire au sens large a continué à progresser à un rythme soutenu, et le crédit

<sup>2</sup> Pour de plus amples détails, voir le rapport 2013 sur les consultations au titre de l'Article IV (EBS/14/10).

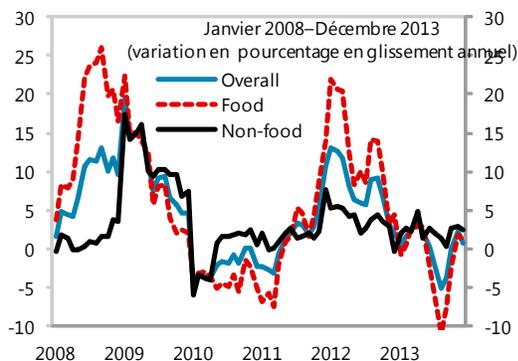
bancaire à l'économie a enregistré un taux de croissance modéré de 6,1 pour cent en 2013. A fin mai 2014, la masse monétaire avait progressé de 18 pour cent en glissement annuel tandis que le crédit à l'économie avait accéléré jusqu'à 20 pour cent. Le total des actifs du système bancaire a augmenté de 23 pour cent en 2013, pour atteindre 850 milliards de FCFA, soit l'équivalent de 13 pour cent du PIB. Le secteur bancaire demeure exposé au secteur public, et est donc vulnérable aux chocs liés aux fluctuations des recettes pétrolières. Cela dit, les liquidités bancaires continuent à s'améliorer depuis 2011, grâce notamment aux dépôts réalisés par les sociétés pétrolières pour couvrir leurs dépenses en devise locale.

### Graphique 1. Tchad: Évolution économique récente, 2008–14<sup>1</sup>

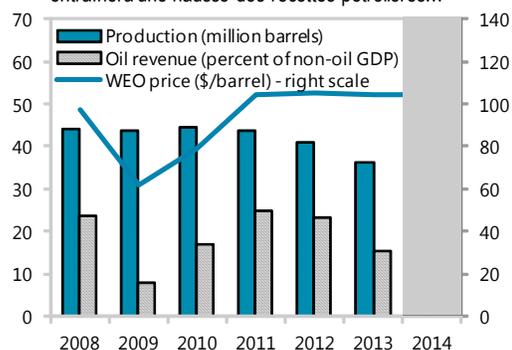
La croissance du PIB réel s'est ralentie en 2013 en raison d'une chute de la production agricole et pétrolière, mais devrait



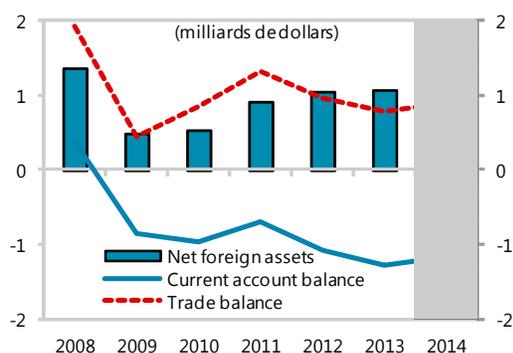
L'inflation de l'IPC a régressé en 2013 en raison de l'impact retardé de la récolte record de 2012 et n'augmentera que



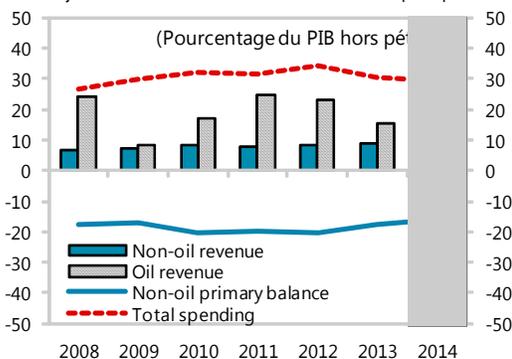
L'augmentation de la production pétrolière en 2014 entraînera une hausse des recettes pétrolières...



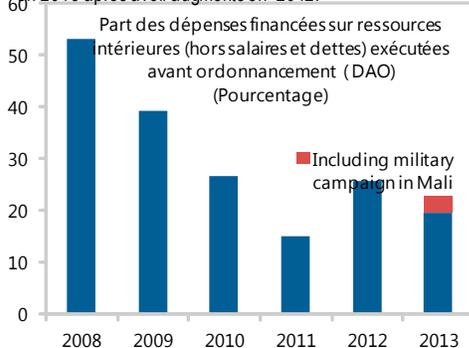
... et une amélioration de la position extérieure...



...mais des réductions des dépenses permettraient d'ajuster encore l'orientation fondamentale de la politique



Le recours aux dépenses avant ordonnancement a régressé en 2013 après avoir augmenté en 2012.



<sup>1</sup> Sauf indication contraire. Les zones ombrées indiquent les projections pour 2014

Sources : autorités tchadiennes; estimations des services du FMI.

## RÉSULTATS ENREGISTRÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉFÉRENCE

8. **Le Tchad a mis en œuvre un Programme de référence approuvé par la Direction et suivi par les services du FMI de juin à décembre 2013.** Ce programme de référence visait à pérenniser les récentes améliorations des résultats macroéconomiques enregistrés grâce aux réformes de la GFP et à l'application du Plan National de Développement du Tchad 2013-2015. La mise en œuvre de ce programme de référence a été appuyée par un renforcement de l'assistance technique du FMI.

9. **Les résultats relatifs aux objectifs quantitatifs ont été globalement satisfaisants.** La plupart des objectifs quantitatifs ont été atteints, notamment ceux relatifs à l'orientation fondamentale de la politique budgétaire (DPHP, déficit primaire hors pétrole), aux dépenses sociales de lutte contre la pauvreté et au rythme d'apurement des arriérés, tous observés avec une marge confortable. Néanmoins, une opération d'avances sur ventes de pétrole, d'un montant de 600 millions de dollars, a empêché de respecter les plafonds continus sur les nouvelles dettes extérieures non concessionnelles contractées ou garanties par l'État et sur les nouvelles dettes extérieures gagées, contractées ou garanties par l'État et/ou les entreprises publiques non financières. Les autorités ont été obligées de recourir à cette opération d'emprunt non concessionnel pour répondre à une baisse inattendue des recettes pétrolières et faute d'une meilleure option de financement ou d'ajustement budgétaire, compte tenu du fait que le budget révisé de 2013 avait déjà introduit des réductions des investissements, transferts, et biens et services financés sur ressources intérieures, de 1,4 pour cent du PIB hors pétrole.

10. **La mise en œuvre des repères structurels a été mitigée.** Le plafond sur les dépenses avant ordonnancement ou DAO, a en particulier été observé, et des mesures ont été prises pour régulariser rapidement ces dépenses conformément aux recommandations de l'assistance technique du Département des finances publiques du FMI. En revanche, les réformes de gestion de trésorerie n'ont pas été observées en raison, en partie, de la nécessité d'améliorer les prévisions de recettes pétrolières pour tenir compte des nouveaux producteurs présentant une grande diversité de régimes budgétaires. De même, le rapprochement des données relatives aux créances nettes du système bancaire sur l'État n'a pas été totalement réalisé en raison des travaux en cours sur la distinction entre les dettes de l'administration centrale et celles des entités publiques plus larges envers les banques commerciales.

## STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET CROISSANCE NON PÉTROLIÈRE SOUTENUE : POLITIQUES DANS LE CADRE D'UN ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FEC

### A. Justification et principaux objectifs

11. **Les résultats enregistrés au titre du programme de référence ont jeté les bases d'un accord avec le FMI sur une tranche supérieure de crédit.** Le gouvernement tchadien a démontré

sa capacité à atteindre pleinement les objectifs de gestion macroéconomique, en respectant la plupart des indicateurs quantitatifs et des repères structurels au titre du programme de référence. Les dérapages survenus dans la mise en œuvre s'expliquent par des chocs imprévus et des obstacles techniques qui requièrent davantage de temps pour être surmontés.

12. **Des problèmes persistants de balance des paiements à moyen et à long terme, dus à une baisse tendancielle des recettes pétrolières (instables) et à des besoins considérables de développement, justifient le recours à un programme appuyé par la FEC.** Un tel programme permettrait au gouvernement tchadien de progresser sur la voie d'une croissance économique plus stable et pérenne dans le cadre du Plan National de Développement 2013-2015 et de son objectif d'une réduction forte et durable de la pauvreté. Les politiques du programme permettraient plus précisément de réduire les vulnérabilités aux chocs exogènes qui obligent l'État à procéder à des ajustements brutaux de ses dépenses et réduisent la disponibilité de devises. Ce programme s'inscrira dans la continuité du récent programme de référence, en s'appuyant sur ses réussites et en encourageant la mise en œuvre de réformes structurelles, notamment de celles non terminées au cours de la période du programme de référence. En outre, ce programme servirait de catalyseur pour mobiliser le financement des partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris grâce à la possible atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE.

13. **L'accord FEC encouragera donc les politiques visant à:** i) assurer la viabilité budgétaire; ii) renforcer les institutions et la gouvernance budgétaires; iii) promouvoir une croissance soutenue et solidaire à moyen terme; et iv) faciliter l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE. Compte tenu des capacités institutionnelles limitées et de l'augmentation progressive prévue de l'appui technique et financier des bailleurs de fonds, les réformes structurelles seront progressivement intensifiées au cours du programme. La première phase sera axée sur des réussites rapides dans les domaines les plus urgents, tandis que les phases suivantes du programme devront se concentrer de plus en plus sur d'autres aspects, notamment l'approfondissement des réformes structurelles pour soutenir une croissance solidaire hors pétrole.

## B. Cadres budgétaires et macroéconomiques à moyen terme

14. **Le cadre macroéconomique du programme repose sur les axes d'une forte croissance économique et d'une faible inflation.** Le PIB réel devrait progresser d'environ 8 pour cent par an au cours de la période 2014–2017, grâce en grande partie à la mise en exploitation complète de nouveaux projets pétroliers d'ici à 2016. Néanmoins, après un pic en 2017, la production pétrolière devrait baisser régulièrement, à moins que de nouveaux gisements ne soient découverts. La croissance du PIB non pétrolier devrait avoisiner 5 pour cent par an à moyen terme, ce qui est conforme à la croissance moyenne de ces dernières années, sous l'impulsion des secteurs de l'agriculture, du commerce et des transports. L'inflation devrait se maintenir aux alentours de l'objectif de la CEMAC de 3 pour cent par an.

15. **Avec la hausse des exportations pétrolières à moyen terme, le compte des transactions courantes extérieures devrait progressivement s'améliorer.** Même dans l'hypothèse d'une baisse des prix du pétrole tchadien qui pourraient passer de près de 103 dollars le baril en 2014 à moins

de 90 dollars le barril d'ici à 2017 selon les projections des cours du pétrole présentées dans Les Perspectives de l'économie mondiale du FMI, les exportations de pétrole augmenteraient régulièrement au cours des quatre prochaines années avec la mise en exploitation de nouveaux gisements pétroliers. Cela permettrait de résorber le déficit du compte courant extérieur à 4,2 pour cent du PIB d'ici à 2017. À moyen terme, ce déficit devrait être essentiellement financé par des entrées d'IDE liés à l'activité pétrolière. Il n'en demeure pas moins un besoin de financement extérieur—estimé en moyenne à 64 millions de dollars par an entre 2014 et 2017—qui devrait être satisfait par des décaissements au titre de l'accord FEC et un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTTE (ce dernier à compter de 2015). Sur la base des décaissements de la FEC et d'une politique budgétaire prudente, les réserves internationales devraient augmenter régulièrement jusqu'à atteindre 2,1 milliards de dollars, soit 3,3 mois d'importations (hors importations pétrolières) d'ici à 2017.

16. **Les perspectives budgétaires à moyen et à long terme sont influencées par la récente acquisition par l'État d'une participation dans le secteur pétrolier** (Encadré 1). Le 13 juin 2014, la société pétrolière d'État, SHT, a annoncé son entrée au capital du consortium Esso (qui comprend également ExxonMobil et Petronas), à la suite de l'acquisition de la totalité des parts de Chevron (25 pour cent dans les activités en amont et 21,5 pour cent dans les oléoducs d'exportation). Le gouvernement tchadien considère l'acquisition d'un actif stratégique générateur de revenus comme une opération commerciale dont le rendement financier sera positif à long terme (MPEF §13-14). Cette acquisition (d'un montant d'environ 1,4 milliard de dollars, soit 8,8 pour cent du PIB) est financée par une nouvelle opération d'avances sur ventes de pétrole conclue avec Glencore Energy, qui devront être remboursées sur quatre ans sur la part de production détenue par SHT dans le consortium. Selon les projections des services du FMI, le point d'équilibre en termes de recettes budgétaires (par rapport à un scénario sans l'acquisition par SHT) serait atteint peu de temps après le remboursement du prêt de Glencore Energy.

### Encadré 1. Acquisition par l'État des actions Chevron: incidences budgétaires et institutionnelles

a

En juin 2014, l'État tchadien a acquis une participation de 25 pour cent dans le groupe ESSO, consortium constitué de trois compagnies pétrolières présentes dans le pays : Exxon (40 pour cent), Petronas (35 pour cent), et Chevron (25 pour cent). A la suite de la décision prise par Chevron de liquider ses activités au Tchad, l'État a racheté ses parts dans le consortium et dans les deux entreprises d'oléoducs, TOTCO (21,3 pour cent) et COTCO (21,5 pour cent) pour un total de 1,4 milliard de dollars. Pour financer la transaction, la SHT (compagnie pétrolière nationale tchadienne) a contracté un prêt auprès de Glencore Energy à des conditions de marché, qui devra être remboursé sur les cargaisons de pétrole brut expédiées au cours des quatre prochaines années (2014-18). Le calendrier de remboursement du prêt permet à la SHT de couvrir sa part des appels de fonds du consortium. Par ailleurs, un fonds de réserve sera constitué pour compenser toute insuffisance éventuelle dans les montants minimums à rembourser.

Cette acquisition élargit le champ d'activités de la SHT dans le secteur pétrolier. Jusque là, son rôle principal était de vendre pour le compte du gouvernement la redevance payée en nature par tous les producteurs depuis 2011. Avec cette prise de participation, la SHT s'étendra aux activités en amont grâce à sa part dans ESSO et aux activités intermédiaires grâce à son intérêt dans l'oléoduc.

Les incidences à long terme de cette opération sur le budget et sur la viabilité de la dette sont globalement positives compte tenu des hypothèses actuelles de production et de prix du pétrole. D'un côté, outre les redevances habituelles, l'État pourra désormais recouvrer la totalité des bénéfices sur les ventes de pétrole et non plus seulement la part de 60 pour cent d'impôt sur le revenu des sociétés. D'autre part, la SHT devra contribuer au capital et aux dépenses d'exploitation du groupe ESSO (sa part des appels de fonds du consortium) et rembourser le prêt de Glencore sur les quatre prochaines années. Globalement, l'incidence nette sur la trésorerie de l'État, par rapport à l'accord précédent, serait positive à terme selon les estimations, et l'opération devrait atteindre son seuil de rentabilité dès 2018.

17. **La courbe d'ajustement budgétaire repose sur des projections de recettes pétrolières qui tiennent compte de l'évolution récente de la structure du secteur pétrolier.** Les projections de recettes pétrolières ont été révisées à la baisse pour 2014-2015 et à la hausse pour 2016 et 2017 par rapport aux consultations 2014 au titre de l'Article IV (Encadré 2). En effet, après avoir commencé à exporter au second semestre 2014, la CNPC ne devrait pas considérablement augmenter ses niveaux d'exportation avant 2016. De ce fait, il y aura en fin de période une hausse des recettes au titre de l'impôt sur le revenu puisque les

Tableau texte 1. Tchad : Projections à moyen terme

	2013	2014	2015	2016	2017
Croissance du PIB réel (pourcentage annuel)	3,9	9,6	6,7	9,7	6,9
Pétrolier	-6,8	30,3	15,8	32,0	14,2
Non pétrolier	5,9	6,3	4,9	4,9	4,9
Inflation des prix à la consommation (pourcentage annuel)	0,2	2,8	3,1	3,0	3,0
Solde des transactions courantes (pourcentage du PIB)	-9,5	-7,2	-7,1	-5,9	-4,2
	(en pourcentage du PIB non pétrolier)				
Recettes publiques et dons	26,8	28,8	26,7	30,2	31,5
dont : recettes pétrolières	15,5	17,3	14,9	17,8	18,7
dont : dons	2,3	2,7	2,6	2,6	2,6
Dépenses publiques (base engagements)	30,3	29,3	29,0	30,0	29,9
Solde budgétaire global (dons compris, base caisse)	-6,4	-0,5	-2,5	0,3	1,7
Solde budg. primaire hors pétrole (hors dons, base)	-17,5	-15,9	-14,1	-14,6	-14,0
<i>Pour mémoire :</i>					
Prix du brut tchadien (\$/baril)	103,9	103,0	97,9	93,0	88,6

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

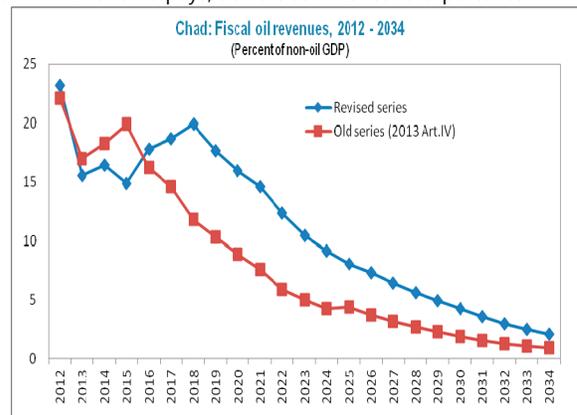
coûts d'investissements cumulés devront d'abord être dépensés. Le scénario de référence prévoit une résorption progressive du DPHP d'un total d'environ 3,5 pour cent du PIB non pétrolier d'ici à 2017 (même si, comme expliqué ci-dessous, des contraintes financières à court terme risquent d'exiger un ajustement temporaire plus important en 2015). De légers excédents budgétaires globaux en 2016-17 devraient permettre de constituer des réserves pour lisser les dépenses de l'État à long terme et faciliter la diversification de l'économie. La dette publique devrait chuter à moins de 22 pour cent du PIB (hors impact de l'allègement de la dette).

### Encadré 2. Tchad : perspectives du secteur pétrolier et incidence sur les recettes fiscales

La production pétrolière a baissé de 11,4 pour cent d'après les estimations, pour se situer à 36,5 millions de barrils en 2013, niveau le plus bas depuis 2004, entraînant une chute significative des recettes budgétaires. Cette baisse considérable s'explique non seulement par la diminution naturelle du taux de production dans les gisements à maturité mais aussi par d'autres facteurs, essentiellement techniques et temporaires. Les recettes budgétaires pétrolières ont par conséquent régressé d'environ 7,7 pour cent du PIB non pétrolier et ont provoqué un important déficit budgétaire global (6,4 pour cent du PIB non pétrolier).

L'arrivée de deux nouveaux producteurs dans ce secteur devrait doper la production et les exportations en 2014 et à moyen terme. La société Caracal/Glencore a démarré ses activités aux alentours de fin 2013 et a commencé à exporter début 2014. De même la CNPC, qui n'avait jusque-là produit du pétrole brut que pour la raffinerie du pays, devrait commencer à exporter sa production au second semestre 2014. Ces deux sociétés ont révisé leurs courbes de production à la lumière des résultats de leurs activités d'exploration, obligeant le pays à réviser ses projections macroéconomiques. Sur la base des perspectives actuelles, la production devrait doubler entre 2013 et 2016, pour atteindre un pic d'environ 88 millions de barrils en 2017. Néanmoins, en l'absence de toute nouvelle découverte, la production diminuerait régulièrement à long terme, entraînant une baisse des recettes budgétaires pétrolières.

Malgré l'augmentation progressive de la production, les courbes de projections des recettes pétrolières à moyen terme restent irrégulières, nécessitant la constitution d'une certaine marge de manœuvre budgétaire pour lisser les dépenses de l'État. En fait, les recettes budgétaires pétrolières devraient être, d'après les projections, encore plus faibles en 2015 qu'en 2014 en raison des dépenses des coûts d'investissements cumulés. Les recettes budgétaires pétrolières ne commenceraient à repartir à la hausse qu'en 2016 pour atteindre un pic en 2017, avant de diminuer progressivement à nouveau jusqu'à moins de 10 pour cent du PIB hors pétrole d'ici la fin de la décennie (voir graphique).



18. **Le budget révisé de 2014, approuvé par l'Assemblée Nationale, prévoit un fort ajustement en début de période tout en tenant compte des besoins sécuritaires et d'investissement.** Le DPHP diminuerait à un peu moins de 16 pour cent du PIB hors pétrole, en raison des réductions de dépenses primaires courantes d'un total de 1,1 pour cent du PIB hors pétrole par rapport au budget initial (MPEF §22), ce qui permettrait un ajustement dans cette catégorie de dépenses de 1,8 point de pourcentage du PIB non pétrolier par rapport à 2013. Ces économies de dépenses proviennent d'une diminution des transferts non sécuritaires (à la suite d'un assainissement de la

Tableau texte 2. Besoin de financement pour 2014

	milliard de FCFA	million de dollar	en pourcentage du PIB hors pétrole	
			PIB	PIB
<b>I. Besoin total de financement</b>	<b>289</b>	<b>603</b>	<b>5,4</b>	<b>3,8</b>
Besoin de financement au budget de 2014	96	201	1,8	1,3
Service de l'emprunt Glencore	127	265	2,4	1,7
Service de la dette sur d'autres emprunts nouveaux (†)	8,9	19	0,2	0,1
Ajustement des recettes pétrolières par rapport au bu	57	118	1,1	0,7
<b>II. Sources de financement</b>	<b>279</b>	<b>582</b>	<b>5,2</b>	<b>3,7</b>
Financement intérieur	246	513	4,6	3,2
Marché régional de capitaux	45	94	0,8	0,6
Financement public	10	21	0,2	0,1
Bons du Trésor	35	73	0,7	0,5
Privatisation et autres recettes exceptionnelles	201	419	3,8	2,6
Rééchelonnement de l'avance sur le prêt Glencore 2(	29	60	0,5	0,4
Recettes non pétrolières (projection actualisée)	4	8	0,1	0,0
Réductions nettes de dépenses par rapport au budget	1	2	0,0	0,0
<b>III. Besoin de financement avant le FMI</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>

Sources: autorités tchadiennes; projections des services du FMI

liste des établissements publics admissibles) et d'économies sur les salaires grâce au retrait des employés « fantômes » des registres, lors de la mise en place d'un logiciel de gestion de la solde en début d'année. Cette politique de rationalisation des dépenses permettra de répondre aux besoins d'investissements (ponctuels) liés à l'organisation du sommet 2015 de l'Union Africaine (1 pour cent du PIB non pétrolier) et d'assurer les dépenses sécuritaires supplémentaires liées aux conflits dans les pays voisins (0,1 pour cent du PIB non pétrolier). Malgré cela, avec la révision à la baisse des recettes pétrolières et l'intégration des obligations du service de la dette dans le cadre de l'opération d'avances sur pétrole faite l'an dernier avec Glencore, les besoins de financement augmentent pour se situer à près de 5 pour cent du PIB hors pétrole<sup>3</sup>. Ces besoins seront essentiellement couverts par les produits exceptionnels obtenus du règlement de litiges avec des sociétés pétrolières, par l'émission de bons du Trésor, par les revenus des licences téléphoniques mobiles et par deux sous-produits de l'acquisition par l'État des parts de Chevron dans le consortium Esso (un versement de 100 millions de dollars de Chevron en règlement de futures obligations fiscales, et un report de 60 millions de dollars de remboursement du prêt de Glencore l'an dernier).

19. **Pour 2015, compte tenu des financements disponibles, le gouvernement table sur un DPHP de 14,1 pour cent du PIB hors pétrole, qui pourrait aller jusqu'à 15 pour cent du PIB si d'autres financements se concrétisaient (MPEF \$25).** L'objectif de 14,1 pour cent du PIB non pétrolier correspond aux projections actuelles de recettes pétrolières et aux sources de financement identifiées. L'ajustement par rapport à 2014 est significatif (1,8 pour cent du PIB non pétrolier) et proviendrait essentiellement d'une réduction des investissements financés sur ressources intérieures, notamment l'achèvement des travaux ponctuels liés au Sommet 2015 de l'Union Africaine. Une courbe d'ajustement plus harmonieuse serait toutefois souhaitable et c'est dans ce cadre que le programme envisage la possibilité de réviser l'objectif de DPHP jusqu'à 15 pour cent du PIB hors pétrole au cas où d'autres ressources deviennent disponibles. En particulier, seule une partie (jusqu'à 20 milliards de FCFA ou 0,3 pour cent du PIB non pétrolier) des produits excédentaires (total cumulé des recettes pétrolières, des produits exceptionnels et des privatisations) peut être dépensée en 2014 et tout le reste sera affecté au financement du budget 2015. Il serait bon que toute hausse de dépenses soit consacrée aux besoins de développement.

20. **Les dépenses sociales et autres dépenses prioritaires seront sauvegardées dans le cadre du programme.** Cet engagement est intégré en critère de réalisation dans l'accord FEC et vise à atteindre les objectifs du Plan National de Développement en cours.

21. **Les autorités prévoient de répondre à leurs futurs besoins de financement extérieur par des dons et des prêts concessionnels (MPEF \$20).** L'analyse de viabilité de la dette (AVD)

<sup>3</sup> Les autorités ont signé les accords d'avance sur ventes de pétrole avec Glencore Energy pour un total de 600 millions de dollars (4,5 pour cent du PIB), qui ont été déboursés en trois tranches en 2013, pour financer le budget 2013 de l'État (\$9). Ce mécanisme de financement est non concessionnel, assorti d'un taux d'intérêt annuel de 6,9 pour cent en sus d'une commission d'engagement de 2,75 pour cent, versée d'emblée, et remboursable sur les cargaisons de pétrole brut au cours de la période 2013-2015.

conclut à un risque élevé de surendettement, compte tenu de la baisse prévue des exportations de pétrole à long terme. En particulier, l'augmentation de l'encours de la dette publique extérieure, avec notamment les récentes opérations d'avance sur ventes de pétrole, entraîne un dépassement du plafond du service de la dette au titre du scénario de référence. Les autorités sont en conséquence déterminées à limiter leurs emprunts à des crédits assortis d'un élément don minimum de 35 pour cent (critère de réalisation continu proposé, MPEF Tableau 1).

22. **D'autres pressions sur les dépenses peuvent encore survenir en raison de la situation sécuritaire régionale difficile et une aide supplémentaire de la communauté internationale pour y remédier serait essentielle.** Le gouvernement tchadien s'inquiète en particulier du coût des besoins croissants en aide humanitaire liés au déplacement des populations. Compte tenu des réductions déjà importantes de dépenses ces deux dernières années et du besoin de sauvegarder les dépenses prioritaires, il reste peu de marge de manœuvre pour réduire encore les dépenses en cas de nouvelle pression. Le gouvernement a donc récemment sollicité l'appui de la communauté internationale en matière d'aide alimentaire, de protection sociale et d'accès aux soins de santé de base pour les familles de retournés de RCA. Une conférence des bailleurs de fonds, tenue à Paris les 20 et 21 juin, a donné lieu à des annonces de contributions de 2,1 milliards de dollars au titre du PND 2013 - 2015 et du Programme National pour la sécurité alimentaire (PNSA) 2014- 2021, répondant ainsi à la totalité des besoins de financement. Lors de cette conférence, les partenaires au développement ont souligné l'importance de mettre en place des mécanismes performants de suivi et d'évaluation du PND et du PNSA et la nécessité d'intégrer le PNSA dans le prochain plan quinquennal de développement 2016 – 2020.

### C. Réformes budgétaires à l'appui des objectifs du programme

23. **Le Tchad doit mettre en œuvre des réformes structurelles progressives mais soutenues pour accroître ses recettes budgétaires hors pétrole, améliorer sa maîtrise du budget et l'efficacité de ses dépenses publiques.** Toutefois, dans la mesure où les réformes sont nécessaires dans de nombreux domaines, il est essentiel de hiérarchiser les priorités avec prudence en fonction des capacités institutionnelles et de l'appui technique futur des bailleurs internationaux (le calendrier et l'ordre des différentes réformes envisagées au cours de la période du programme sont présentés au Tableau 13).

24. **En s'appuyant sur les progrès accomplis dans le cadre du programme de référence, les autorités sont déterminées à mettre en œuvre d'autres réformes de GFP,** sous l'impulsion du *Plan d'Action pour la Modernisation des Finances Publiques* (PAMFIP). Le rapprochement entre le Trésor et la BEAC des données relatives aux créances nettes du gouvernement sur le système bancaire est une mesure essentielle pour créer un compte unique du Trésor, qui sera menée à son terme d'ici à la fin 2014. Les réformes à moyen terme (MPEF §28) portent sur l'intégration du système de comptabilité de l'État à la chaîne de dépenses de façon à permettre un suivi total, depuis l'engagement des dépenses jusqu'à leur paiement final, et en vue de mettre en place un programme glissant de gestion de la trésorerie à horizon trimestriel. La communication budgétaire sera renforcée, notamment grâce à la préparation et à la diffusion de rapports trimestriels d'exécution budgétaire (repère structurel pour septembre 2014). La qualité et la teneur des rapports

seront améliorées à terme avec la mise en œuvre des réformes de la comptabilité et de la trésorerie mentionnées plus haut.

25. **Un moindre recours aux dépenses avant ordonnancement (DAO) sera un important indicateur d'un renforcement des pratiques budgétaires.** Le programme prévoit une réduction continue du recours aux DAO à moyen terme, de 20 pour cent des dépenses financées sur ressources intérieures (hors salaires et service de la dette) en 2013 à 12 pour cent progressivement d'ici à 2016 (MPEF §28, repère structurel pour 2014). Ces efforts seront associés à la mise en œuvre de mécanismes renforcés pour assurer la régularisation périodique et complète des DAO, conformément aux recommandations de l'assistance technique du Département des finances publiques. Les autorités sont résolues à réduire ce type de dépenses tout en reconnaissant que les grandes incertitudes liées à la situation sécuritaire risquent de les contraindre à y recourir.

26. **Les procédures d'attribution des marchés publics continueront à être améliorées en étant mises en conformité avec les normes internationales.** Les réformes dans ce domaine devraient permettre d'améliorer l'efficacité des investissements publics et constituent un déclencheur pour le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE (Tableau 8, en particulier, reprise de la préparation et de la publication de bulletins trimestriels des marchés publics). D'importantes améliorations ont été apportées en 2013 avec une nette hausse du nombre et de la valeur des contrats attribués par appel d'offres. À terme, le gouvernement assurera la séparation des fonctions de contrôle et de régulation des marchés publics et s'efforcera de renforcer la transparence des procédures, l'objectif final étant de réduire la proportion de contrats négociés et de recourir en priorité aux appels d'offres (MPEF §28).

27. **Les autorités s'engagent à accroître le recouvrement des recettes fiscales non pétrolières et à améliorer les prévisions et la transparence des recettes pétrolières.** Les consultations de 2013 au titre de l'Article IV ont révélé un important déficit de recouvrement des recettes fiscales hors pétrole, qui est lié à des insuffisances tant dans la conception de la politique fiscale que dans l'administration des recettes. Les autorités ont sollicité l'assistance technique du Département des finances publiques pour réformer la fiscalité directe, en particulier l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En outre une harmonisation des exonérations fiscales avec les directives de la CEMAC et une diminution des exemptions de TVA permettraient d'accroître les recettes non pétrolières qui restent faibles en termes absolus ou en comparaison avec les autres pays de la région (MPEF §29). Les autorités ont aussi sollicité une assistance technique pour actualiser et optimiser leur modèle de prévision des recettes pétrolières (en particulier pour inclure de nouveaux projets pétroliers), initiative capitale compte tenu des grandes difficultés dans ce domaine ces dernières années. Elles prévoient de réviser les procédures de communication pour tenir compte du nouveau rôle de la SHT dans le consortium Esso.<sup>4</sup> Une assistance technique directe supplémentaire en gestion de trésorerie devrait permettre d'ouvrir la voie vers la préparation de

<sup>4</sup> La participation de l'État et le démarrage des licences d'exploration de CNPC, Caracal, et autres, accentuent la complexité du cadre budgétaire et institutionnel, ce qui n'était pas envisagé au départ dans les dispositions sur la transparence du Programme de gestion des recettes pétrolières (PRMP).

plans de trésorerie mensuels et trimestriels, réforme en attente au titre du programme de référence que les autorités entendent mener à son terme avec ce programme.

28. **Dans ce contexte, le programme de réformes budgétaires structurelles vise aussi à améliorer la performance de l'administration des recettes.** Le gouvernement attache la plus haute importance au renforcement des capacités techniques et humaines et à l'amélioration de la gouvernance des institutions fiscales et douanières. Les réformes de l'organisation et de la gestion de l'administration fiscale sont en cours avec l'appui financier et technique des bailleurs internationaux. En matière douanière, des mesures concrètes seront prises à court terme pour optimiser les procédures de dédouanement et, d'une façon plus générale, pour moderniser la Direction Générale des Douanes (MPEF §31). Le logiciel SYDONIA++ sera étendu aux principaux postes de douane et des scanners seront opérationnels dans les mois à venir, notamment à un poste douanier essentiel, à la frontière avec le Cameroun.

29. **La viabilité budgétaire sera préservée grâce à une meilleure gestion de la dette.** La gestion de la dette a été compliquée par la fragmentation des responsabilités en matière d'emprunts. Les autorités ont dans ce domaine la stratégie à court terme suivante: i) renforcer la Commission interministérielle d'analyse de la dette (CONAD), récemment remise en service, pour analyser et émettre un avis raisonné sur toutes les propositions d'endettement en amont de leur signature, grâce à l'adoption de cadres réglementaires et institutionnels conformes aux récentes recommandations de l'assistance technique d'Afritac Centre et de la Banque mondiale (repère structurel pour fin septembre); et ii) accroître la transparence sur les chiffres et les activités de la dette en produisant et en diffusant des rapports annuels de gestion de la dette. La centralisation des pouvoirs en matière d'emprunts extérieurs au sein du Ministère des finances est un objectif à moyen terme, qui devra être atteint selon le calendrier établi par le programme conformément à une règle de la CEMAC (MPEF §32). Pour cet objectif, les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels devront être actualisés.

## **D. Réformes supplémentaires visant à renforcer une croissance économique solidaire et pérenne**

30. **Pour progresser vers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et faire reculer durablement la pauvreté, il convient de se concentrer fortement sur les régions rurales, les jeunes et les femmes.** Tandis que la capitale N'Djamena a connu un net recul de la pauvreté ces dix dernières années, l'incidence de la pauvreté reste élevée dans les régions rurales, où vivent une grande majorité de familles dans un environnement peu propice à l'accès à l'éducation et à l'emploi (moins de 10 pour cent de la population vit dans une famille dont le chef a un emploi salarié). Les autorités axent de plus en plus leurs efforts sur ces régions rurales, en prenant des mesures particulières pour les jeunes, les femmes, et l'organisation du secteur informel (MPEF §34-36). Dans le domaine agricole par exemple, les autorités mettent en place des mécanismes d'appui, tels que la promotion de l'irrigation, la fourniture de semences et la mécanisation des exploitations. Les partenaires internationaux accroissent actuellement leur aide

financière au développement rural par le biais d'organisations non gouvernementales spécialisées en élevage et en agriculture.

31. **L'amélioration du climat des affaires est un objectif essentiel pour promouvoir le développement du secteur privé et de nouvelles sources de croissance hors pétrole.** Le Tchad est distancé par ses pairs dans la plupart des dimensions des indicateurs « Doing Business » de la Banque mondiale, du fait des insuffisances au niveau des infrastructures, de la qualité de la main d'œuvre et de l'accès au secteur financier. La stratégie des autorités pour promouvoir un environnement plus favorable au secteur privé restera fondée sur la mise en œuvre d'un programme d'amélioration du climat des affaires, un programme de renforcement des PME et une stratégie de promotion des investissements et des exportations (MPEF §38-39). La récente mise en place d'un suivi informatisé des contrats commerciaux avec le Ministère des finances et du budget devrait améliorer le climat des affaires pour les entrepreneurs privés. En outre, le gouvernement s'attache à mettre en œuvre d'ambitieux plans d'investissements publics en infrastructures, afin de remédier aux graves goulets d'étranglement, notamment en matière de routes et d'énergie. L'une de ses priorités est d'étendre l'approvisionnement en électricité en améliorant les infrastructures existantes et grâce aux projets d'interconnexion avec les pays voisins (MPEF §40).

32. **Remédier à l'exclusion financière devrait favoriser la croissance et le développement.** Le secteur financier au Tchad est sous-développé et l'accès financier se heurte à d'énormes obstacles. Un certain nombre d'indicateurs d'intermédiation financière continuent à s'améliorer, notamment, les comptes de dépôts des ménages auprès des banques commerciales qui, pour 1.000 adultes, sont passés de 3,5 en 2008 à près de 10 en 2012, et les comptes de dépôts des PME qui ont plus que doublé entre 2008 et 2012. Toutefois, ces indicateurs demeurent faibles et nettement en-deçà de ceux des autres pays de la CEMAC. Il convient encore d'élaborer un bon système de centrale des risques et les institutions de micro-finance ne représentent qu'une part infime du système financier. Les autorités, conscientes de ces situations, fondent leur stratégie sur les recommandations du PESF de 2011, avec un accent particulier sur les services financiers dans les régions rurales (MPEF §41).

## E. Atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE

33. **Le Tchad est le seul pays encore au stade du point de décision de l'Initiative PPTE, qu'il a atteint en 2001.** Un allègement de la dette au titre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) permettrait d'améliorer les perspectives de viabilité de la dette et d'apporter un bol d'oxygène pour les dépenses budgétaires prioritaires. L'allègement de la dette pourrait dépasser 850 millions de dollars; il se traduirait par une diminution du service de la dette d'au moins 40 millions de dollars par an sur les 20 prochaines années, et par une réduction de l'encours de la dette extérieure qui pourrait aller jusqu'à la moitié (en termes nominaux). Le reste de l'allègement par le FMI au titre de l'Initiative PPTE est estimé à 8,5 millions de DTS. Il conviendra de réaliser un rapprochement détaillé des chiffres de la dette pour confirmer ces estimations avant d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Selon une simulation faite dans l'AVD, sur la base d'une hypothèse d'allègement multilatéral de la dette uniquement (faute d'informations plus détaillées d'autres créanciers), il semblerait que le risque de

surendettement régresserait au niveau modéré. Toutefois, les vulnérabilités de la dette exigeraient des politiques prudentes à terme au niveau du budget et de la gestion de la dette ainsi que des progrès dans l'effort de diversification de l'économie.

34. **Des résultats satisfaisants au titre du programme proposé appuyé par la FEC pourraient permettre au Tchad d'avancer vers l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE d'ici au premier semestre 2015.** Pour atteindre le point d'achèvement, il faudra des résultats satisfaisants pendant au moins six mois au titre du programme appuyé par la FEC, une mise en œuvre satisfaisante sur un an du DSRP (le Plan National de Développement 2013-15), et la mise en œuvre de déclencheurs de l'Initiative PPTE (portant essentiellement sur les secteurs prioritaires et les questions de gouvernance, Tableau 8). Pour répondre aux deux dernières conditions, deux mesures particulières liées à la gouvernance devront être respectées dans les prochains mois : la publication de bulletins trimestriels des marchés publics et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action en matière de gouvernance. La Banque mondiale aide actuellement les autorités sur ces questions précises et une Note consultative conjointe des services de la Banque et du FMI (JSAN) sera intégrée au rapport annuel du programme, en cours de préparation par les autorités sur la mise en œuvre du PND. Le point d'achèvement pourrait être atteint au premier semestre de 2015 si les résultats de la première revue (sur la base d'une date d'évaluation à fin décembre 2014) sont jugés satisfaisants, et si le Tchad a bien réalisé la mise en œuvre des déclencheurs.

## MODALITÉS, SAUVEGARDES ET RISQUES DU PROGRAMME

35. **Les autorités ont sollicité un accord triennal au titre de la FEC pour un montant de 120 pour cent de la quote-part (79,92 millions de DTS).** Un accord au titre de la FEC correspond à la nature à moyen terme des besoins de financement de la balance des paiements du Tchad. Le niveau d'accès proposé est conforme à la norme, puisque le total des encours actuels au titre du Fonds fiduciaire RPC est proche de zéro. Ce montant serait décaissé en sept versements semestriels (Tableau 11), avec un calendrier de décaissements légèrement plus important en début de période pour refléter les besoins de financement supérieurs en 2014 et 2015 du fait de la courbe de projections des recettes pétrolières au cours de la période du programme. La première date d'évaluation sera décembre 2014, avec des objectifs indicatifs pour septembre 2014. Par la suite, des revues semestrielles seront synchronisées avec les dates d'évaluation de décembre et de juin, à l'exception de la revue finale qui aura pour date d'évaluation fin mai 2017.

36. **Conditionnalité.** Des objectifs quantitatifs seront fixés pour le solde primaire non pétrolier, le financement intérieur net de l'État, la (non-) accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs, les dépenses sociales de lutte contre la pauvreté, et la souscription ou la garantie d'emprunts extérieurs non concessionnels (MPEF Tableau 1). La conditionnalité structurelle pour 2014 a été établie en fonction des priorités et des contraintes de capacité et est axée sur la mise en place des institutions de base dans les domaines de GFP et de gestion de la dette (MPEF, Tableau 2). Une conditionnalité structurelle supplémentaire sera proposée pour 2015-16 au moment de la première revue. Les

critères de réalisation et les objectifs indicatifs sont définis dans le Protocole d'Accord Technique (PAT).

37. **Les services du FMI assurent un suivi annuel de l'évolution des sauvegardes à la BEAC depuis 2010.** Conformément à la règle de politique des sauvegardes pour les banques centrales régionales, la BEAC a fait l'objet d'une évaluation quadriennale en 2013. Celle-ci s'est déroulée à un moment où la BEAC opérait de profonds changements pour remédier aux problèmes de gouvernance et de défaillance de contrôle apparus en 2009. C'est ce qui a ensuite conduit le FMI à assurer un suivi rapproché des « mesures reconductibles » de sauvegarde dans le cadre des nouvelles demandes de programme et des revues des programmes existants des pays de la CEMAC. L'évaluation de 2013 a conclu que les risques demeuraient élevés et que les services du FMI maintiendraient leurs visites annuelles pour assurer le suivi des recommandations prioritaires et de l'avancement du plan de réformes de la BEAC, dans le cadre de cette démarche de « mesures reconductibles » de sauvegarde. C'est ainsi que les services du FMI ont effectué une visite de sauvegarde auprès de la BEAC du 1<sup>er</sup> au 9 avril 2014. Ils ont conclu que la BEAC avait bien progressé dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de 2013 et qu'elle poursuit son plan de réformes pour renforcer ses contrôles internes. Cela dit, la BEAC reste confrontée à des problèmes d'autonomie institutionnelle, et des réformes plus vastes de gouvernance continuent à s'imposer à moyen terme.

38. **La capacité du Tchad à rembourser le FMI est adéquate (Tableau 12).** Dans l'hypothèse d'un tirage total au titre de l'accord proposé, l'encours de crédit envers le FMI atteindrait au maximum 0,6 pour cent du PIB et environ 1,6 pour cent des exportations de biens et services en 2019. Durant la période de remboursement, le service de la dette à l'égard du FMI atteindrait un pic de 0,1 pour cent du PIB et 0,9 pour cent de recettes fiscales en 2022. Avec l'allègement de la dette prévu au titre de l'Initiative PPTE ainsi que les corrections budgétaires et les réformes structurelles envisagées dans le cadre du programme, la dette du Tchad suivra résolument une trajectoire à la baisse, ce qui serait un argument supplémentaire en faveur de la capacité du pays à rembourser de nouveaux prêts.

39. **La mise en oeuvre du programme est sujette à d'importants risques économiques, institutionnels et politiques, qui sont partiellement atténués par les mesures du programme.** Les problèmes sécuritaires et humanitaires (essentiellement au niveau de la région), la faiblesse des institutions et une chute éventuelle des cours internationaux du pétrole sont les principales sources de risques qui pèsent sur le programme. En outre, il convient de maintenir un contrôle strict des engagements de dépenses, notamment au niveau des projets d'infrastructures actuellement prévus pour le sommet de l'Union africaine en 2015 et des transferts vers les entreprises publiques déficitaires. Les procédures de gestion de la dette doivent être renforcées pour éviter toute souscription imprévue d'emprunt. Pour contribuer à atténuer ces risques, le programme prévoit des réformes institutionnelles dans les domaines de la GFP (notamment par des contrôles renforcés des dépenses avant ordonnancement) et de la gestion de la dette. Toutefois, comme mentionné plus haut, l'aide de la communauté internationale serait cruciale pour aider le Tchad à surmonter tout nouveau problème de sécurité et d'aide humanitaire qui en découlerait.

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

40. **Les résultats satisfaisants du Tchad au titre du Programme de référence ont démontré la capacité des autorités à mettre en œuvre un programme dans une tranche supérieure de crédit.** Le DPHP en particulier, a continué à se résorber progressivement, malgré les pressions sur les dépenses dues à la difficile situation sécuritaire dans la région. Le repère structurel relatif aux DAO, test important de l'engagement pris par tous les ministères pour renforcer la gestion budgétaire, a également été satisfait. Même si la mise en œuvre d'autres repères a été mitigée, les retards s'expliquent par des obstacles techniques imprévus qui sont actuellement en cours de résolution.

41. **La croissance économique devrait être forte dans les années à venir mais le cadre macroéconomique demeure fortement tributaire des projections de recettes budgétaires pétrolières.** D'après les projections, le Tchad devrait suivre une courbe de recettes pétrolières irrégulière dans les années à venir, avec une baisse en 2015 qui précédera une nette augmentation en 2016 et 2017, de nouveau suivie par une diminution régulière jusqu'à épuisement des réserves pétrolières, faute de nouvelle découverte. L'agriculture devrait rester, entre autres secteurs, un moteur de la croissance hors pétrole.

42. **Le programme budgétaire de 2014 est à juste titre fondé sur une résorption progressive du DPHP, avec le recours partiel aux recettes exceptionnelles liées au pétrole pour lisser les dépenses en cas de recettes pétrolières toujours faibles.** Le budget révisé de 2014 tient bien compte de l'impact des avances pétrolières de 2013 sur le service de la dette, ainsi que du niveau des recettes budgétaires pétrolières inférieur aux projections de départ et des investissements supplémentaires (ponctuels) en infrastructures pour accueillir le sommet de l'Union Africaine en 2015. Pour gérer ces pressions tout en maintenant l'objectif initial de DPHP, il faudra recourir à une part importante des recettes exceptionnelles liées au règlement d'un litige avec une société pétrolière et réduire les transferts (en sauvegardant néanmoins les dépenses sociales prioritaires).

43. **Une résorption en douceur du DPHP à moyen terme se justifie pour pouvoir maintenir la viabilité budgétaire.** Les services du FMI reconnaissent qu'une diminution du DPHP à environ 14 pour cent du PIB non pétrolier à moyen terme permet d'assurer la stabilité des dépenses et la viabilité budgétaire. C'est à cette fin qu'une partie des recettes pétrolières exceptionnelles doit être utilisée pour couvrir les besoins de financement de 2015, tout en constituant des marges de manœuvre budgétaires sur 2016-2017 de façon à aider le Tchad à se préparer à des chocs exogènes.

44. **Les systèmes de GFP doivent être renforcés pour améliorer la maîtrise budgétaire et l'efficacité des dépenses.** Il convient de saluer les progrès accomplis ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire. Le Plan d'Action du gouvernement pour la Modernisation des Finances Publiques constitue une base solide pour d'autres réformes avec l'appui des bailleurs internationaux. Dans ce contexte, les autorités sont déterminées à améliorer le suivi et le contrôle des dépenses, à limiter encore le recours aux dépenses avant ordonnancement, à améliorer la

communication budgétaire et la gestion de trésorerie, et à réviser les dispositions sur la transparence des recettes pétrolières, à la lumière de l'évolution récente de la structure du secteur pétrolier. En outre, le programme de réformes budgétaires structurelles prévoit des modifications institutionnelles pour améliorer la gestion de la dette et les activités des administrations fiscale et douanière. Les emprunts non concessionnels contractés récemment s'expliquent par des circonstances exceptionnelles et il est satisfaisant de voir la volonté des autorités de ne plus recourir à l'avenir à ce type de crédit.

45. **Les réformes d'amélioration de la gouvernance et du climat des affaires sont essentielles pour une croissance soutenue et solidaire.** Les autorités entendent tirer parti du sommet de l'Union Africaine pour s'attaquer aux problèmes d'infrastructures de N'Djamena, tout en étendant le réseau d'approvisionnement en électricité à l'ensemble du pays, notamment dans le cadre des projets d'interconnexion avec les pays voisins. Simultanément, il conviendra d'identifier dans le programme des autorités un certain nombre de mesures concrètes à mettre en œuvre pour améliorer le climat des affaires et régler les problèmes particuliers soulevés par le secteur privé. À cet égard, la modernisation prévue des activités de l'État et la réforme de l'administration publique devraient contribuer à améliorer la façon dont le Tchad est perçu par les investisseurs. Les initiatives ciblées par les autorités sur les PME, les régions rurales, les jeunes et les femmes, sont importantes pour parvenir à une croissance économique plus solidaire et plus pérenne et pour lutter contre la pauvreté de façon durable et permanente.

46. **La mise en œuvre du programme est sujette à d'importants risques économiques, institutionnels et politiques.** Une baisse prolongée des cours du pétrole entraînerait une insuffisance de recettes budgétaires pétrolières et imposerait d'importants ajustements des dépenses face à des options de financement limitées. Une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire, avec notamment une propagation régionale, pourrait entraîner des difficultés budgétaires comme l'a déjà montré le besoin accru d'aide aux populations déplacées en provenance de la RCA. Des risques institutionnels et de politique intérieure continuent à peser sur le programme mais devraient être enrayés par la forte volonté des autorités d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et par le regain d'engagement manifesté par les bailleurs internationaux, avec notamment d'importantes annonces de contributions lors de la récente conférence des bailleurs.

47. **Les services du FMI appuient la demande d'accord triennal au titre de la FEC faite par le gouvernement du Tchad, avec un niveau d'accès équivalent à 120 pour cent de la quote-part.**

**Tableau 1. Tchad : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010-17**

	2010	2011	2012	2013		2014	2015	2016	2017	
			Prél.	Prog. <sup>1</sup>	Prél.	Projections				
(Variation annuelle en pourcentage sauf indication contraire)										
<b>Économie réelle</b>										
PIB à prix constants	13,6	0,1	8,9	3,9	3,9	9,6	6,7	9,7	6,9	
PIB pétrolier	-1,1	-0,3	-4,0	3,5	-6,8	30,3	15,8	32,0	14,2	
PIB non pétrolier	17,3	0,2	11,6	4,0	5,9	6,3	4,9	4,9	4,9	
GDP deflator	6,4	8,6	1,1	-1,2	0,9	4,5	2,1	2,5	0,6	
Non-oil GDP deflator	-3,0	2,5	-4,0	0,7	3,7	3,5	3,8	2,2	2,4	
Indice des prix à la consommation (moyenne pour la période)	-2,1	1,9	7,7	2,6	0,2	2,8	3,1	3,0	3,0	
Indice des prix à la consommation (fin de période)	-2,2	10,8	2,1	5,0	0,9	3,7	3,0	3,0	3,0	
<b>Prix du pétrole</b>										
PEM (\$/baril) <sup>2</sup>	79,0	104,0	105,0	102,5	104,1	104,2	97,9	93,0	90,0	
Prix brut tchadien (\$/baril) <sup>3</sup>	73,6	97,7	102,0	100,4	103,9	103,0	97,9	93,0	88,6	
Production pétrolière (en millions de barils)	44,7	43,6	41,2	38,6	36,5	48,9	57,4	76,5	88,0	
Taux de change FCFA pour 1\$ (moyenne pour la période)	494,4	471,4	510,2	497,0	493,9	...	...	...	...	
<b>Monnaie et crédit<sup>4</sup></b>										
Avoirs extérieurs nets	13,3	25,3	14,8	-10,2	-2,6	0,3	1,8	18,9	20,8	
Avoirs intérieurs nets	12,0	-11,0	-1,3	18,6	11,2	9,1	7,1	-11,8	-13,3	
Dont : créances nettes sur l'administration centrale	7,2	-18,8	-13,1	9,9	10,0	1,5	-0,4	-16,7	-22,3	
Dont : crédit au secteur privé	10,7	9,0	12,9	8,9	2,8	8,9	6,6	4,4	8,7	
Monnaie au sens large	25,3	14,2	13,4	8,4	8,6	9,5	9,0	7,1	7,5	
Vitesse de circulation revenu (PIB non pétrolier/monnaie au sens large)	6,6	5,9	5,6	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	
<b>Secteur extérieur (en FCFA)</b>										
Exportations de biens et de services, f.à.b.	23,3	22,3	-4,1	-7,4	-8,4	31,5	12,4	25,1	9,9	
Importations de biens et de services, f.à.b.	18,1	11,3	3,8	-0,5	-6,3	27,2	7,3	14,9	5,1	
Volume d'exportations	-5,6	-2,8	-2,9	-5,3	-10,4	25,5	15,8	28,4	12,2	
Volume d'importations	13,6	4,5	4,9	-0,2	-5,1	26,4	7,7	14,9	4,5	
Solde global balance des paiements (en pourcentage du PIB)	0,1	2,9	1,7	-1,2	-0,2	-0,1	-0,3	1,7	1,9	
Solde transactions courantes, transferts officiels compris (en % du PIB)	-9,0	-5,6	-8,7	-5,4	-9,5	-7,2	-7,1	-5,9	-4,2	
Termes de l'échange	25,6	18,2	-0,2	-2,0	3,5	4,1	-2,6	-2,7	-2,6	
Dette extérieure (en pourcentage du PIB)	20,1	20,3	20,3	20,3	22,7	26,4	22,8	19,6	17,3	
VAN de la dette extérieure (en % des exportations de biens et de services)	30,9	48,2	39,4	55,4	56,3	63,1	53,0	40,8	34,9	
(En pourcentage du PIB non pétrolier sauf indication contraire)										
<b>Finances de l'État</b>										
Recettes et dons	26,7	34,6	35,0	27,7	26,8	28,8	26,7	30,2	31,5	
Dont : hors pétrole	8,1	7,6	8,1	8,3	9,0	8,9	9,2	9,8	10,3	
Dépenses	32,2	31,3	34,4	31,1	30,3	29,3	29,0	30,0	29,9	
Courantes	19,2	17,9	16,5	17,0	17,0	15,5	14,8	15,4	15,5	
D'investissement	13,1	13,3	17,9	14,1	13,3	13,9	14,2	14,5	14,4	
Solde primaire hors pétrole (base engagements, dons excl.) <sup>5</sup>	-20,1	-19,6	-20,1	-18,1	-17,5	-15,9	-14,1	-14,6	-14,0	
Solde primaire global (dons incl., base engagements)	-5,5	3,3	0,7	-3,3	-3,5	-0,5	-2,3	0,2	1,6	
Solde budgétaire global (dons incl., base caisse)	-4,2	0,6	2,2	-3,3	-6,4	-0,5	-2,5	0,3	1,7	
Dette totale (en pourcentage du PIB) <sup>6</sup>	25,6	29,1	27,4	28,1	31,0	31,9	28,0	24,0	21,2	
Dont : dette intérieure <sup>7</sup>	5,5	8,8	7,0	7,8	8,3	5,5	5,2	4,4	3,9	
<b>Pour mémoire :</b>										
PIB nominal (en milliards de FCFA) <sup>7</sup>	5 279	5 736	6 314	6 753	6 624	7 591	8 267	9 296	10 000	
Dont : PIB non pétrolier	3 999	4 108	4 400	4 833	4 830	5 317	5 793	6 206	6 671	
PIB nominal (en milliards de \$) <sup>7</sup>	10,7	12,2	12,4	13,6	13,4	15,8	17,6	20,0	21,8	
Dont : PIB non pétrolier	8,1	8,7	8,6	9,7	9,8	11,1	12,3	13,3	14,5	

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>FMI, Tchad - Rapport des services du FMI sur le programme de référence (EBS/13/103).<sup>2</sup>PEM 2014, production hiver.<sup>3</sup>Le prix du pétrole tchadien est le prix du Brent moins une décote pour la qualité.<sup>4</sup>Variation en pourcentage du stock de la monnaie au sens large en début de période.<sup>5</sup>À savoir, total recettes, dons et recettes pétr. exclus, moins total dépenses à l'excl. paiements nets d'intérêt et invest. financés sur ressources extérieures.<sup>6</sup>Administration centrale, y compris dette garantie par l'État.<sup>7</sup>PIB à l'aide des comptes nationaux, année de base 2005.

**Tableau 2. Tchad : PIB réel par secteur, 2010-17**

(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Pondération <sup>1</sup>			Prél.			Projections		
Secteur primaire	44	16,1	-7,6	11,8	-6,2	14,7	9,0	15,6	8,9
Agriculture	12	49,8	-25,3	46,9	-10,9	7,8	5,1	4,9	4,7
Cultures vivrières	11	54,1	-27,4	50,6	-12,0	7,5	4,7	4,6	4,5
Cultures industrielles	1	-7,2	20,6	-1,2	11,0	12,0	10,8	9,2	7,3
Bétail, foresterie et pêche	11	1,9	3,9	1,2	3,0	2,8	2,5	2,2	2,2
Prod. mines et carrières	3	13,6	12,0	12,1	13,4	6,0	5,1	4,3	4,0
Extraction de pétrole et gaz	19	3,3	-1,1	-6,5	-11,4	34,1	17,2	33,3	15,0
Secteur secondaire	12	10,2	9,0	8,5	23,2	1,9	-1,3	2,1	2,7
Industrie manuf. (hors pétrole)	1	9,9	11,3	12,2	35,0	14,4	11,9	10,1	8,1
Dont: traitement du coton	0	-51,6	51,1	31,4	16,5	11,0	5,5	5,0	4,5
Artisanat	5	9,7	9,0	4,3	13,4	4,8	5,2	5,2	4,6
Services publics	0	10,1	10,1	14,3	14,0	5,6	4,5	3,6	3,2
BTP	6	10,0	2,0	7,7	29,8	-3,3	-11,2	-9,0	-2,9
Dont: lié au pétrole	2	-50,2	-31,5	20,8	73,4	0,5	-1,9	-3,6	-2,6
Raffinage	...	...	...	79,1	31,2	4,0	7,1	42,0	8,7
Secteur tertiaire	41	11,5	4,9	6,5	8,4	8,2	7,3	6,7	6,2
Commerce, transport	22	16,5	1,7	6,2	10,1	9,6	8,4	7,3	6,6
Commerce	20	17,6	1,0	7,1	9,5	9,0	7,8	6,7	6,0
Transport	3	8,8	7,5	-0,8	15,0	13,8	12,7	11,7	10,7
Administrations publiques	7	-2,9	5,2	4,2	5,0	5,0	3,5	3,5	3,0
Autres	12	10,1	11,0	8,1	7,0	7,0	7,0	7,0	6,7
Droits et taxes importations	2	18,1	18,9	3,5	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7
Total PIB	100	13,6	0,1	8,9	3,9	9,6	6,7	9,7	6,9
PIB pétrolier (invest. inclus)	20	-1,1	-0,3	-4,0	-6,8	30,3	15,8	32,0	14,2
PIB non pétrolier	80	17,3	0,2	11,6	5,9	6,3	4,9	4,9	4,9

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Part moyenne du PIB de 2005-10.

### Tableau 3. Tchad: Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2010-17

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2010	2011	2012		2013		2014			2015	2016	2017
			Prél.	Prog.	Prél.	Prél.	LFI	LFR <sup>1</sup>	Prog.			
Total recettes et dons	1 069	1 422	1 542	1 341	1 294	1 587	1 488	1 534	1 546	1 873	2 101	
Recettes	1 000	1 331	1 375	1 224	1 181	1 444	1 346	1 391	1 398	1 714	1 931	
Pétrolières	676	1 017	1 020	821	749	976	874	920	863	1 104	1 245	
Non pétrolières	324	314	355	403	433	468	471	471	535	610	685	
Fiscales	313	296	339	378	420	438	451	451	514	572	637	
Non fiscales	11	18	16	25	13	30	20	20	21	38	48	
Dons	69	91	167	117	113	142	142	142	148	159	171	
Appui budgétaire	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	
Dons projets	69	91	167	117	108	142	142	142	148	159	171	
Dépenses	1 289	1 284	1 512	1 501	1 464	1 541	1 560	1 560	1 680	1 861	1 992	
Courantes	766	736	726	822	823	857	822	822	859	958	1 033	
Traitements et salaires	216	250	283	343	333	356	344	344	377	403	434	
Biens et services	111	87	123	128	136	139	128	128	139	186	200	
Transferts et subventions	411	364	291	315	320	331	300	300	298	323	347	
Subventions et transferts hors sécurité	191	163	197	253	246	281	245	245	...	...	...	
Exceptionnels sécurité	220	201	95	62	74	50	55	55	...	...	...	
Intérêts	29	35	28	36	34	30	50	50	46	46	52	
Intérieurs	14	25	16	18	10	14	25	25	24	22	20	
Extérieurs	16	10	12	17,8	24	15	25	25	22	24	32	
Investissements	522	548	787	679	641	684	737	737	821	903	959	
Financés sur ressources intérieures	392	416	543	492	491	492	545	545	529	590	622	
Financés sur ressources extérieures	130	132	243	187	149	192	192	192	292	313	337	
Solde global (dons inclus, engagements)	-220	137	30	-160	-169	46	-72	-26	-134	12	110	
Solde primaire hors pétr. (dons exclus, engagements) <sup>2</sup>	-805	-804	-886	-875	-848	-851	-846	-846	-817	-904	-936	
Variations des soldes à payer <sup>3</sup>	-159	-166	-109	-247	-231	...	...	-120	-120	-109	-116	
En instance <sup>4</sup>	142	50	117	246	91	...	...	120	109	116	119	
Erreurs et omissions	66	3	59	...	0	...	...	...	...	...	...	
Solde global (dons inclus, caisse)	-170	25	96	-161	-309	46	-72	-26	-145	19	113	
Financement	170	-25	-96	161	309	...	...	26	145	-19	-113	
Financement intérieur	58	-22	-139	169	80	...	...	134	126	-154	-228	
Financement bancaire	48	-110	-117	76	34	...	...	22	14	-154	-228	
Banque centrale (BEAC)	48	-106	-93	78	37	...	...	-12	-16	-154	-228	
Dépôts	-23	-100	-68	80	60	...	...	0	-13	-149	-222	
Avances (net)	76	0	-21	0	-21	...	...	-21	-21	-21	-21	
FMI (remboursement)	-6	-5	-4	-2	-2	...	...	9	18	16	15	
Banques commerciales	0	-5	-24	-2	-3	...	...	33	30	0	0	
Financement non bancaire (net)	0	88	-25	93	46	...	...	-88	6	0	0	
Privatisation et autres recettes exceptionnelles <sup>5</sup>	10	1	3	0	0	0	310	201	107	0	0	
Financement extérieur	112	-3	43	-7	230	-34	-145	-108	19	136	115	
Prêts (net)	112	-3	43	-7	198	-34	-145	-136	-2	116	95	
Décaissements	157	41	76	70	338	50	50	79	144	154	166	
Emprunts budgétaires <sup>6</sup>	141	0	0	0	296	0	0	29	0	0	0	
Prêts projets	61	41	76	70	42	50	50	50	144	154	166	
Amortissement	-45	-44	-33	-77	-140	-84	-195	-215	-146	-39	-71	
Allègement/rééch. de dette	...	...	...	...	32	0	0	28	20	20	20	
PPTTE	...	...	...	...	0	...	...	0	20	20	20	
Autres <sup>7</sup>	...	...	...	...	32	...	...	28	0	0	0	
Debt relief	...	...	...	0	...	96	20	0	0	0	0	
<b>PIB non pétrolier</b>												
Dépôts bancaires (principalement BEAC)	3 999	4 108	4 400	4 833	4 830	5 318	5 318	5 317	5 793	6 206	6 671	
(en mois de dépenses fin. sur ress. intérieures)	105	205	274	173	214	...	...	214	227	376	598	
Avances statutaires de la BEAC	1,1	2,1	2,6	1,6	2,0	...	...	1,9	2,0	2,9	4,3	
BEAC statutory advances	209	209	188	188	167	...	...	146	125	104	83	

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Projet de loi de finances rectificative adopté en Conseil des Ministres<sup>2</sup> Total recettes, moins dons et recettes pétrolières, moins total dépenses, moins paiements d'intérêts nets et investissement fin. sur ressources extérieures.<sup>3</sup> Avant 2014, les montants qui dépassent les paiements en instance représentent l'apurement des arriérés accumulés au cours des exercices précédents.<sup>4</sup> Différence entre les dépenses engagées et les dépenses caisses.<sup>5</sup> Recettes exceptionnelles liées au règlement d'un litige avec une société pétrolière et prises en compte sur 2014-15.<sup>6</sup> Les avances sur ventes de pétrole conclues avec Glencore Energy, pour un montant de 600 millions de dollars (environ 296 milliards de FCFA) en 2013 ont été comptabilisées en<sup>7</sup> En juin 2013 le Tchad et la Libye ont convenu dans un accord bilatéral de rééchelonner le service de la dette sur la dette non concessionnelle contractée en 2010-11.

Tableau 4. Tchad: Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2010-17

(En pourcentage du PIB hors pétrole, sauf indication contraire)

	2010	2011	2012		2013		2014			2015	2016	2017
			Prél.	Prog.	Prél.	Prog.	LFI	LFR <sup>1</sup>	Prog.	Prog.		
Total recettes et dons	26,7	34,6	35,0	27,7	26,8	29,8	28,0	28,8	26,7	30,2	31,5	
Recettes	25,0	32,4	31,2	25,3	24,5	27,2	25,3	26,2	24,1	27,6	28,9	
Pétrolières	16,9	24,8	23,2	17,0	15,5	18,4	16,4	17,3	14,9	17,8	18,7	
Non pétrolières	8,1	7,6	8,1	8,3	9,0	8,8	8,9	8,9	9,2	9,8	10,3	
Fiscales	7,8	7,2	7,7	7,8	8,7	8,2	8,5	8,5	8,9	9,2	9,6	
Non fiscales	0,3	0,4	0,4	0,5	0,3	0,6	0,4	0,4	0,4	0,6	0,7	
Dons	1,7	2,2	3,8	2,4	2,3	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	
Appui budgétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dons projets	1,7	2,2	3,8	2,4	2,2	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	
Dépenses	32,2	31,3	34,4	31,1	30,3	29,0	29,3	29,3	29,0	30,0	29,9	
Courantes	19,2	17,9	16,5	17,0	17,0	16,1	15,5	15,5	14,8	15,4	15,5	
Traitements et salaires	5,4	6,1	6,4	7,1	6,9	6,7	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	
Biens et services	2,8	2,1	2,8	2,6	2,8	2,6	2,4	2,4	2,4	3,0	3,0	
Transferts et subventions	10,3	8,9	6,6	6,5	6,6	6,2	5,6	5,6	5,1	5,2	5,2	
Subventions et transferts non sécuritaires	4,8	4,0	4,5	5,2	5,1	5,3	4,6	4,6	...	...	...	
Sécurité exceptionnelle <sup>1</sup>	5,5	4,9	2,2	1,3	1,5	0,9	1,0	1,0	...	...	...	
Intérêts	0,7	0,9	0,6	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8	0,7	0,8	
Intérieurs	0,3	0,6	0,4	0,4	0,2	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	
Extérieurs	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	
Investissements	13,1	13,3	17,9	14,1	13,3	12,9	13,9	13,9	14,2	14,5	14,4	
Financés sur ressources intérieures	9,8	10,1	12,3	10,2	10,2	9,3	10,3	10,3	9,1	9,5	9,3	
Financés sur ressources extérieures	3,3	3,2	5,5	3,9	3,1	3,6	3,6	3,6	5,0	5,0	5,0	
Solde global (dons inclus, engagements)	-5,5	3,3	0,7	-3,3	-3,5	0,9	-1,3	-0,5	-2,3	0,2	1,6	
Solde primaire non pétr.(dons excl., engagements) <sup>2</sup>	-20,1	-19,6	-20,1	-18,1	-17,5	-16,0	-15,9	-15,9	-14,1	-14,6	-14,0	
Variation des soldes à payer <sup>3</sup>	-4,0	-4,0	-2,5	-5,1	-4,8	0,0	...	-2,3	-2,1	-1,8	-1,7	
En instance <sup>4</sup>	3,6	1,2	2,7	5,1	1,9	0,0	...	2,3	1,9	1,9	1,8	
Erreurs et omissions	1,7	0,1	1,3	...	...	...	...	...	...	...	...	
Solde global (dons inclus, caisse)	-4,2	0,6	2,2	-3,3	-6,4	0,9	...	-0,5	-2,5	0,3	1,7	
Financement	4,2	-0,6	-2,2	3,3	6,4	...	...	0,5	2,5	-0,3	-1,7	
Financement intérieur	1,4	-0,5	-3,2	3,5	1,7	...	...	2,5	2,2	-2,5	-3,4	
Financement bancaire	1,2	-2,7	-2,7	1,6	0,7	...	...	0,4	0,2	-2,5	-3,4	
Banque centrale (BEAC)	1,2	-2,6	-2,1	1,6	0,8	...	...	-0,2	-0,3	-2,5	-3,4	
Dépôts	-0,6	-2,4	-1,6	1,7	1,2	...	...	0,0	-0,2	-2,4	-3,3	
Avances (net)	1,9	0,0	-0,5	0,0	-0,4	...	...	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3	
FMI (remboursement)	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	...	...	0,2	0,3	0,3	0,2	
Banques commerciales	0,0	-0,1	-0,5	0,0	-0,1	...	...	0,6	0,5	0,0	0,0	
Financement non bancaire (net)	0,0	2,1	-0,6	1,9	0,9	...	...	-1,7	0,1	0,0	0,0	
Privatisation et autres recettes exceptionnelles	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	...	3,8	1,8	0,0	0,0	
Financement extérieur	2,8	-0,1	1,0	-0,2	4,8	-0,6	-2,7	-2,0	0,3	2,2	1,7	
Prêts (net)	2,8	-0,1	1,0	-0,2	4,1	-0,6	-2,7	-2,6	0,0	1,9	1,4	
Décaissements	3,9	1,0	1,7	1,4	7,0	0,9	0,9	1,5	2,5	2,5	2,5	
Emprunts budgétaires <sup>6</sup>	3,5	0,0	0,0	0,0	6,1	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	
Prêts projets	1,5	1,0	1,7	1,4	0,9	0,9	0,9	0,9	2,5	2,5	2,5	
Amortissement	-1,1	-1,1	-0,8	-1,6	-2,9	-1,6	0,0	-4,0	-2,5	-0,6	-1,1	
Allègement/rééch. de dette	...	...	...	...	0,7	0,0	0,0	0,5	0,4	0,3	0,3	
PTE	...	...	...	...	...	...	...	0,0	0,4	0,3	0,3	
Autre <sup>7</sup>	...	...	...	...	0,7	...	...	0,5	0,0	0,0	0,0	
Écart de financement	...	...	...	...	...	1,8	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	
<i>Pour mémoire :</i>												
PIB non pétrolier	3 999	4 108	4 400	4 833	4 830	5 318	5 318	5 317	5 793	6 206	6 671	
Dépôts bancaires (principalement BEAC)	2,6	5,0	6,2	3,6	4,4	...	...	4,0	3,9	6,1	9,0	
(en mois dépenses financées sur ress. intérieures)	1,1	2,1	2,6	1,6	2,0	...	...	1,9	2,0	2,9	4,3	
BEAC statutory advances	5,2	5,1	4,3	3,9	3,5	...	...	2,7	2,2	1,7	1,3	

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Projet de loi de finances rectificative, adoptée en Conseil des Ministres.<sup>2</sup> Total recettes, moins dons et recettes pétrolières, moins total dépenses, moins paiements d'intérêts nets et investissement fin. sur ressources extérieures.<sup>3</sup> Avant 2014, les montants qui dépassent les paiements en instance représentent l'apurement des arriérés accumulés au cours des exercices précédents.<sup>4</sup> Différence entre les dépenses engagées et les dépenses caisse.<sup>5</sup> Recettes exceptionnelles liées au règlement d'un différend avec une société pétrolière, prises en compte sur 2014-15.<sup>6</sup> Les avances sur ventes de pétrole conclues avec Glencore Energy, pour un montant de 600 millions de dollars (environ 296 milliards de FCFA) en 2013 ont été comptabilisées en 2014.<sup>7</sup> En juin 2013 le Tchad et la Libye ont convenu dans un accord bilatéral de rééchelonner le service de la dette sur la dette non concessionnelle contractée en 2010-11.

**Tableau 5. Tchad: Balance des paiements,  
2010–17**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Est.	Prél.	Projections				
Compte courant	-473	-323	-549	-626	-545	-587	-544	-418
Balance commerciale, secteur pétrolier incl.	422	623	486	388	488	687	1,160	1,444
Exportations, f.à.b.	1,807	2,134	2,209	1,923	2,496	2,763	3,463	3,766
dont: pétrole	1,602	1,847	1,905	1,593	2,145	2,392	3,071	3,353
Importations, f.à.b.	-1,385	-1,511	-1,723	-1,535	-2,007	-2,076	-2,303	-2,322
Services (net)	-1,017	-1,044	-1,160	-1,049	-1,214	-1,313	-1,567	-1,691
Revenu (net)	-176	-149	-153	-292	-362	-410	-499	-544
Transferts (net)	298	247	277	326	542	450	362	373
Officiels (net)	22	17	57	150	310	210	118	120
Privés (net)	276	230	220	225	232	240	244	254
Compte financier et compte de capital	88	271	395	615	535	562	698	604
Transferts de capitaux	59	85	136	104	139	145	155	167
Investissements directs étrangers	273	259	296	257	-195	503	529	380
Autres investissements à moyen long terme	65	99	49	187	538	-13	104	83
Secteur public	74	108	59	198	548	-2	116	95
Secteur privé	-9	-9	-10	-10	-11	-11	-12	-12
Capital à court terme	-309	-172	-87	67	55	-73	-91	-26
Erreurs et omissions	508	347	243	...	...	...	...	...
Solde global	5	169	108	-11	-10	-25	153	187
Financement	-5	-169	-108	11	0	-13	-189	-222
Avoirs extérieurs nets (BEAC)	-5	-169	-108	11	0	-13	-189	-222
<b>Écart de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-10</b>	<b>-38</b>	<b>-36</b>	<b>-36</b>
Financement exceptionnel					10	38	36	36
FMI					10	18	16	15
Allègement éventuel de la dette (Initiative PPTE)					0	20	20	20
Écart restant					0	0	0	0
<i>Pour mémoire :</i>								
Compte courant (en % du PIB)	-9.0	-5.6	-8.7	-9.5	-7.2	-7.1	-5.9	-4.2
Exportations (en % du PIB)	34	37	35	29	33	33	37	38
<i>Dont</i> : pétrole	30	32	30	24	28	29	33	34
Importations (en % du PIB)	-26	-26	-27	-23	-26	-25	-25	-23
IDE (en % du PIB)	5.2	4.5	4.7	3.9	-2.6	6.1	5.7	3.8
Réserves officielles brutes (réserves imputées, milliards \$)	0.6	1.0	1.2	1.2	1.2	1.2	1.6	2.1
(En mois d'importations de biens et de services)	1.4	2.0	2.3	2.5	2.0	1.9	2.2	2.7
(Idem, importations du secteur pétrolier exclues)	1.7	2.4	2.7	2.9	2.5	2.4	2.7	3.3

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Un règlement de 300 milliards de FCFA lié au règlement d'un différend avec une société pétrolière sera pris en compte et transféré au gouvernement sur 2014-15

**Tableau 6. Tchad: Situation monétaire,  
2009–17**

(En milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
					Prél.	Proj.			
Avoirs extérieurs nets	238,9	303,1	456,0	558,1	537,7	540,6	557,5	749,9	976,1
Banque centrale	227,4	262,0	430,5	538,6	527,9	527,9	541,0	730,2	952,4
Banques commerciales	11,4	41,1	25,5	19,4	9,8	12,7	16,5	19,8	23,7
Avoirs intérieurs nets	244,0	302,2	235,3	226,2	314,4	392,1	458,7	338,8	194,2
Crédit intérieur	313,9	403,6	349,6	347,6	465,4	538,6	614,1	504,6	372,1
Créances sur les administrations publiques (net)	141,4	176,0	62,4	-28,4	50,4	63,1	59,1	-110,8	-353,9
Trésor (net)	104,8	149,4	39,6	-40,9	35,7	48,4	44,4	-125,6	-368,6
Secteur bancaire	104,8	149,4	39,6	-40,9	35,7	48,4	44,4	-125,6	-368,6
Banque centrale	145,2	202,2	86,7	28,6	96,9	76,0	42,1	-127,9	-371,0
Créances sur les admin. publiques	217,4	289,8	278,9	279,8	260,3	239,5	218,6	197,8	176,9
Passifs envers des admin. publiques	-72,2	-87,6	-192,2	-251,2	-163,5	-163,4	-176,5	-325,7	-547,9
Banques commerciales	-40,3	-52,8	-47,1	-69,5	-61,2	-27,7	2,3	2,3	2,3
Créances sur les admin. publiques	27,0	61,5	54,5	50,1	66,6	100,1	130,1	130,1	130,1
Passifs envers des admin. publiques	-67,3	-114,3	-101,5	-119,7	-127,7	-127,7	-127,7	-127,7	-127,7
Position au FMI	38,3	8,3	5,9	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres, hors trésor	36,5	26,6	22,8	12,5	14,7	14,7	14,7	14,7	14,7
Crédit à l'économie	171,8	223,6	278,1	367,3	389,6	465,4	527,2	572,2	667,3
Comptes de capital	-62,9	-64,8	-89,9	-104,7	-113,9	-126,4	140,4	155,8	172,9
Autres postes (net)	-0,4	-15,3	-0,3	-7,3	-27,5	-20,0	-15,0	-10,0	-5,0
Monnaie et quasi-monnaie	482,9	605,3	691,3	784,3	852,1	932,8	1016,3	1088,8	1170,3
Circulation fiduciaire hors banque	291,9	345,7	373,5	400,7	448,3	490,8	534,7	572,8	615,7
Dépôts à vue	158,0	223,0	258,9	326,0	336,3	368,1	401,0	429,7	461,8
Dépôts à terme et épargne	33,0	36,6	58,9	57,5	67,5	73,9	80,5	86,3	92,7
<i>Pour mémoire :</i>									
Monnaie au sens large (variation annuelle en %)	-4,6	25,3	14,2	13,4	8,6	9,5	9,0	7,1	7,5
Crédit à l'économie (variation annuelle en %)	21,0	30,2	24,4	32,1	6,1	19,5	13,3	8,5	16,6
Crédit à l'économie (% du PIB)	3,9	4,2	4,8	5,8	5,9	6,1	6,4	6,2	6,7
Crédit à l'économie (% du PIB non pétrolier)	4,9	5,6	6,8	8,3	8,1	8,8	9,1	9,2	10,0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétr.)	7,3	6,6	5,9	5,6	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7
Vitesse de circulation (PIB total)	9,0	8,7	8,3	8,1	7,8	8,1	8,1	8,5	8,5

Sources : autorités tchadiennes; estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 7. Tchad: Indicateurs de solidité financière, 2007–12**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Fonds propres</b>						
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés d	11,1	13,3	12,1	6,7	19,7	18,1
<b>Qualité des actifs</b>						
Créances improductives brutes/Crédit bancaire I	11,2	8,0	10,4	12,1	9,8	8,7
Provisions/Créances improductives	84,4	70,2	64,6	73,5	75,6	57,4
Créances improductives nettes/Crédit bancaire I	1,7	2,4	3,7	3,2	2,4	3,7
<b>Rentabilité</b>						
Rendement des actifs	2,7	3,9	1,3	3,7	2,4	2,8
Rendement des fonds propres	26,3	36,4	11,4	39,4	11,7	19,9
<b>Liquidité</b>						
Actifs liquides/total des actifs	28,3	19,6	17,9	18,2	29,9	33,5
Actifs liquides/dépôts à vue	66,3	82,4	85,2	73,8	75,2	79,7
<b>Notation des banques (nombre de banques notées)</b>						
Solide ou bonne	6	4	4	3	5	...
Fragile	0	1	1	1	2	...
Critique	0	1	1	2	0	...
Sans notation	1	1	2	2	1	...
Total	7	7	8	8	8	...

Sources : BEAC/COBAC.

Sources : BEAC/COBAC.

**Tableau 8. Tchad : Principales réformes et objectifs à atteindre avant le point d'achèvement**

Indicateur	Remarques
<p><b>Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'un DSRP complet et mise en œuvre satisfaisante pendant au moins un an, sur la foi d'un rapport d'avancement annuel</li> </ul>	<p><i>Le Rapport annuel 2013 sur l'état d'avancement du Plan National de Développement 2013-15 est en cours de réalisation, au moyen d'un cadre de suivi conçu en 2013 avec l'appui de la Banque mondiale</i></p>
<p><b>Stabilité macroéconomique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de la stabilité macroéconomique sur la foi de résultats satisfaisants dans le cadre d'un programme appuyé par la FEC</li> </ul>	<p>Stabilité macroéconomique <i>La date d'évaluation pour la première revue au titre de la FEC serait fin décembre 2014</i></p>
<p><b>Gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la gestion des finances publiques par une meilleure maîtrise des dépenses afin de pouvoir identifier et suivre les dépenses liées à la pauvreté, ce que devra montrer l'application pendant au moins six mois du circuit simplifié et informatisé de la dépense et d'un système fonctionnel de suivi des dépenses d'éducation primaire.</li> </ul>	<p><i>Des progrès ont été accomplis pour assurer l'interconnexion entre le circuit intégré de dépenses et le Ministère du Trésor et autres ministères. La Banque mondiale aidera à préparer un rapport gouvernemental pour évaluer le fonctionnement du système de suivi des dépenses en matière d'éducation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter une nouvelle législation sur les marchés publics avec ses décrets d'application, publier un bulletin trimestriel des marchés publics plus importants marchés publics; adopter la loi de règlement avant l'adoption de la loi de finances; désigner les juges des tribunaux de commerce des cinq plus grandes villes.</li> </ul>	<p><i>La nouvelle loi sur les marchés publics a été adoptée et les décrets y afférents ont été publiés. Des mesures ont aussi été prises pour commencer à publier des bulletins trimestriels des marchés publics à compter de 2014. L'évaluation finale de l'état d'avancement de la loi de règlement budgétaire portera sur l'évolution entre 2007</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter une stratégie de gouvernance et un plan d'action en consultation avec l'IDA et le FMI et les exécuter pendant au moins un an.</li> </ul>	<p><i>Un nouveau plan d'action en matière de gouvernance est en place dans le cadre du PND 2013-15, et les résultats 2013 des différents programmes et projets seront évalués en même temps que la revue annuelle des résultats 2013 du PND</i></p>

**Tableau 8. Tchad : Principales réformes et objectifs à atteindre avant le point d'achèvement (suite et fin)**

Indicateur	Remarques
<b>Secteurs prioritaires</b>	
<p>· <i>Santé</i> - Assurer qu'au moins 75% de tous les districts et centres de santé du pays soient opérationnels, par rapport à 68% en 1999</p> <p>Parvenir à un taux de vaccination de DPT3 d'au moins 40% contre 35% en 1999, et à un taux d'aide à l'accouchement d'au moins 20% contre 15% en 1998</p>	<p><i>L'évaluation de ce déclencheur se basera sur l'annuaire statistique 2012-2013 disponible en juillet 2014</i></p> <p><i>Les données administratives montrent que les taux de vaccination de DPT3 ont augmenté jusqu'à 82% en 2013, L'évaluation de l'aide à l'accouchement se basera sur l'annuaire statistique 2012-2013 disponible en juillet 2014</i></p>
<p>· <i>VIH/SIDA et IST</i>—augmenter les ventes de préservatifs par le biais du projet de marketing social MASOCOT d'au moins 25% par rapport ) environ 2.239 millions de préservatifs vendus en 2000.</p> <p>Augmenter le nombre de cas d'ulcers génitaux traités à 30.000/an minimum, contre 12.000 en 1998, et les cas d'urétrite purulente traités</p>	<p><i>Les ventes de préservatifs AMASOT (successeurs de MASOCOT) ont dépassé 5,9 millions en 2013</i></p> <p><i>Les progrès ont été positifs par rapport aux objectifs initiaux, l'évaluation finale sera basée sur l'annuaire statistique 2012-2013, disponible en juillet 2014</i></p>
<p><i>Éducation</i> —augmenter le taux brut de scolarisation à 61% minimum pour les filles et 89% pour les garçons, contre 50 et 85% respectivement</p> <p>Réduire le taux de redoublement de 26% en 1998-99 à 22% au maximum</p>	<p><i>Le taux de scolarisation a été de 107% pour les garçons</i></p>
<p>Infrastructure de base - Assurer qu'au moins 50% du réseau routier soit utilisable toute l'année, alors que 80% des routes sont aujourd'hui utilisables</p> <p>· <i>Développement rural</i> —augmenter l'accès à l'eau potable, jusqu'à 32% minimum, contre 27% en 2000, augmenter le pourcentage de familles agricoles équipées de charrues de 24% en 2000 à 26% minimum</p>	<p><i>La part du réseau national utilisable toute l'année a été de 37% en 2013</i></p> <p><i>Le taux d'accès à l'eau potable a été de 46% en 2013, le taux d'équipement en charrues a été de 40% en 2013, et le nombre de points d'eau pastoraux s'est élevé à 1.168</i></p>
<p>Pour les éleveurs, augmenter le nombre de points d'eau d'au moins 10% par rapport aux 1.138 points d'eau en 2000</p>	
<p>Source: Tchad: Document sur le point de décision pour l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), 4 mai 2001</p>	

### Tableau 9. Tchad: Indicateurs quantitatifs du Programme de référence, 1er juin au 31 décembre 2013<sup>1</sup>

(milliards de FCFA; en cumulé depuis le début de l'exercice, sauf indication contraire)<sup>1</sup>

	30-juin			30-sept			31-déc		
	Prog.	Réel	État avan- cement	Prog.	Réel	avanceme	Prog.	Réel	t avancem
Plancher du solde budgétaire primaire hors pétrole	(468)	(455)	tenu	(672)	(652)	tenu	(876)	(856)	tenu
Plafond du financement intérieur net de l'État	96	125	non tenu	157	22	tenu	175	38	tenu
Plafond sur l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs par l'État 2	0	0	tenu	0	0	tenu	0	0	tenu
Plafond sur l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs par l'État ou les entreprises publiques non financières 3	0	0	tenu	0	0	tenu	0	0	tenu
Plafond sur la nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État ou les entreprises publiques non financières, hormis pour le financement ordinaire du commerce extérieur d'une échéance maximale d'un an (millions de dollars) 2 3 4	12	312	non tenu	12	612	non tenu	12	612	non tenu
Nouvelle dette extérieure garantie contractée ou garantie par l'État ou par les entreprises publiques non financières (millions de dollars) 3	0	300	non tenu	0	600	non tenu	0	600	non tenu
Plancher des dépenses sociales de réduction de la pauvreté	140	173	tenu	220	258	tenu	330	335	tenu
Pour mémoire :									
Recettes pétrolières	443	353		631	539		821	749	
Dons extérieurs d'appui budgétaire	0	0		0	0		0	0	

Sources : autorités tchadiennes; prévisions des services du FMI.

1. Les indicateurs quantitatifs sont clairement définis dans le PAT.
2. Depuis fin mars 2013.
3. À respecter de manière continue.
4. Comprend environ 12 million de dollars d'un prêt de l'OPEP pour la construction d'une route entre Ngouri et Bol, signé en avril 2013.

**Tableau 10. Tchad: Conditionnalité structurelle au titre du Programme de référence**

Mesures	Échéance proposée	État avancement
Limiter les procédures de dépense d'urgence à un maximum de 20% des dépenses financées sur ressources intérieures (hors salaires, dette et sécurité).	fin déc. 2013	Observé
Rapprocher les données du Trésor et de la banque centrale relatives aux créances nettes du système bancaire sur l'État à fin 2012 (à partir d'une définition cohérente du compte unique du Trésor).	fin sept. 2013	Non observé <i>Requiert davantage de temps pour terminer l'étude de la distinction entre les dettes de l'administration centrale et celles d'autres entités publiques plus</i>
Préparer et actualiser un plan mensuel de gestion de trésorerie (avec un horizon glissant à trois mois).	fin déc. 2013	Non observé <i>Nécessite l'appui d'un cadre amélioré de prévisions des recettes pétrolières pour être totalement opérationnel.</i>
À compter de septembre 2013, toutes les nouvelles propositions de prêt seront soumises à l'examen et à l'opinion de l'ETAVID (Equipe technique d'analyse de viabilité de la dette) et de la CONAD (Commission nationale d'analyse de la dette).	fin déc. 2013	Non observé dans les délais mais mis en œuvre avec retard en janvier 2014
Déposer au parlement un projet de loi de finances 2014 conforme à l'objectif consistant à réduire progressivement le déficit primaire hors pétrole	fin oct. 2013	Observé

**Tableau 11. Tchad: Calendrier de remboursement proposé au titre de l'accord FEC, 2014–17**

<b>Montant</b> (Millions de DTS)	<b>Date de disponibilité</b>	<b>Modalités de remboursement</b>
13,31	1er août 2014	Approbation de l'accord triennal FEC par le Conseil d'administration
13,31	15-août-2015	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2014 et achèvement de la première revue
10,66	15-août-2015	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2015 et achèvement de la deuxième revue
10,66	15-févr.-2016	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2015 et achèvement de la troisième revue
10,66	15-août-2016	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2016 et achèvement de la quatrième revue
10,66	15-févr.-2017	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2016 et achèvement de la cinquième revue
10,66	15-juil.-2017	Observation des critères de réalisation au 31 mai 2017 et achèvement de la sixième revue

Sources: estimations et projections des services du FMI

**Tableau 12. Tchad:**  
**Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2014–25**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Obligations du FMI sur la base du crédit</b>												
Principal	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commissions et intérêts	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Obligations du FMI sur la base du crédit existant et prospectif</b>												
Principal	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	8,5	12,8	16,0	16,0	12,0
Commissions et intérêts	0,0	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
<b>Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif</b>												
En millions de DTS	0,5	0,6	0,2	0,2	0,3	0,3	4,2	8,8	13,0	16,2	16,1	12,1
En milliards de FCFA	0,3	0,4	0,1	0,2	0,2	0,2	3,0	6,3	9,4	11,6	11,6	8,7
En pourcentage des exportations de biens et	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3
En pourcentage du service de la dette <sup>1</sup>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	2,4	4,2	6,5	6,9	6,0	4,1
En pourcentage du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
En pourcentage des recettes fiscales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5	0,8	0,9	0,8	0,6
En pourcentage de la quote-part	0,7	0,8	0,3	0,3	0,4	0,4	6,4	13,1	19,5	24,2	24,2	18,1
<b>Encours du crédit du FMI sur la base des tirages existants et prospectifs</b>												
En millions de DTS	13,7	37,3	58,6	79,9	79,9	79,9	75,9	67,4	54,6	38,6	22,7	10,7
En milliards de FCFA	10,1	27,3	42,7	58,0	57,5	57,2	54,3	48,5	39,3	27,8	16,3	7,7
En pourcentage des exportations de biens et	0,4	0,9	1,1	1,4	1,5	1,6	1,5	1,4	1,2	0,9	0,5	0,2
En pourcentage du service de la dette <sup>1</sup>	5,4	16,2	66,2	55,3	53,4	50,1	42,8	32,4	27,5	16,6	8,4	3,6
En pourcentage du PIB	0,1	0,3	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1
En pourcentage des recettes fiscales	1,0	3,1	4,8	6,4	6,1	5,8	5,1	4,2	3,2	2,1	1,1	0,5
En pourcentage de la quote-part	20,6	56,0	88,0	120,0	120,0	120,0	114,0	101,2	82,0	58,0	34,0	16,0
<b>Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)</b>	12,9	23,6	21,3	21,3	0,0	0,0	-4,0	-8,5	-12,8	-16,0	-16,0	-12,0
Décassements	13,3	24,0	21,3	21,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements et rachats	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	8,5	12,8	16,0	16,0	12,0
<i>Pour mémoire:</i>												
Exportations de biens et de services (milliards de DTS)	2 738,5	3 023,2	3 735,9	4 047,7	3 800,6	3 569,5	3 541,7	3 491,4	3 369,5	3 237,3	3 187,7	3 148,5
Service de la dette extérieure (milliards FCFA) <sup>1</sup>	189,3	169,2	64,6	104,8	107,8	114,1	127,1	150,0	143,0	168,1	194,0	213,2
PIB nominal (milliards de FCFA)	7 590,9	8 267,5	9 296,5	9 999,9	10 192	10 594	11 045,5	11 550,6	11 988,8	12 517,5	13 095,8	13 717,4
Recettes fiscales (milliards FCFA)	976,9	891,9	892,8	905,3	936,2	991,2	1 067,5	1 158,8	1 228,5	1 327,1	1 437,7	1 560,7
Quote-part (millions DTS)	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6	66,6

Source : estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>Le total du service de la dette inclut les rachats et les remboursements au FMI.

**Tableau 13. Réformes structurelles budgétaires pluri-annuelles**

<b>Domaine</b>	<b>Priorités/Mesures</b>	<b>Calendrier</b>
<b>1. Gestion des finances publiques</b>	a. Rationaliser les procédures existantes de dépenses et diminuer le recours aux dépenses avant ordonnancement (DAO)---à 12% des dépenses financées sur ressources intérieures (hors dette et salaires) d'ici 2017---et les régulariser systématiquement au cours de l'exercice	Court et moyen terme
	b. Informatiser le système de comptabilité et l'intégrer à la chaîne des dépenses, avec mise en oeuvre effective à compter du 1er janvier 2015 au plus tard, pour pouvoir suivre l'intégralité de la chaîne des dépenses, depuis leur engagement jusqu'au	Court terme
	c. Préparer des rapports trimestriels d'exécution budgétaire sur la base des données existantes	Court terme
	d. Respecter les procédures des marchés publics, conformément au Code public des contrats	Court terme
	e. Consolider la chaîne des recettes à l'aide du Système intégré de gestion des impôts (SIGI) qui devrait être prêt d'ici fin 2014, pour contribuer à accroître les recettes fiscales	Moyen terme
	f. Préparation de plans glissants de gestion de trésorerie (à horizon de trois mois)	Moyen terme
	g. Renforcer le cadre juridique national en transposant les directives de la CEMAC dans le nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques	Moyen terme
<b>2. Politique fiscale</b>	a. Réforme de la fiscalité directe, particulièrement de l'impôt sur le revenu des personnes	Moyen terme
	b. Actualiser et améliorer les modèles de prévisions des recettes pétrolières pour intégrer les nouveaux projets pétroliers et les nouveaux paramètres techniques des projets pétroliers existants	Court terme
	c. Harmoniser les exonérations fiscales avec les directives fiscales de la CEMAC	Moyen terme
	d. Réduire les exemptions de TVA	Moyen terme
	e. Actualiser le Code général des impôts, en rassemblant toutes les nouvelles lois passées depuis 2006 de façon à en assurer une application transparente et efficace	Moyen terme
<b>3. Administrations fiscale et douanière</b>	a. Améliorer la planification et la gestion des réformes des administrations fiscale et douanière, notamment la conception, l'élaboration et le suivi des plans d'action y afférents.	Moyen terme
	b. Améliorer l'organisation et la gestion de l'administration fiscale en i) renforçant le rôle de la Direction générale de la fiscalité (en introduisant des indicateurs de performance pour la gestion, le recouvrement et les litiges) et ii) avec une gestion des contribuables par catégorie en utilisant le chiffre d'affaires comme seul critère de classification pour chaque régime fiscal	Moyen terme
	c. Améliorer l'organisation et la gestion de l'administration fiscale en i) renforçant le rôle de la Direction générale de la fiscalité (en introduisant des indicateurs de performance pour la gestion, le recouvrement et les litiges) et ii) avec une gestion des contribuables par catégorie en utilisant le chiffre d'affaires comme seul critère de classification pour chaque régime fiscal	Moyen terme
	d. Améliorer les opérations fiscales destinées à i) localiser et immatriculer tous les contribuables dans un délai raisonnable, notamment ceux qui déclarent selon le régime général du forfait ou du prélèvement à la source (IGL) et actualiser le registre des contribuables, ii) améliorer le taux de réponse des services dans les cas de défaillances, iii) préparer un programme d'audit basé sur les risques, et iv) renforcer les procédures de recouvrement pour diminuer les arriérés d'impôts	Moyen terme
	e. Renforcer l'organisation et la gestion des services de l'administration douanière, notamment les fonctions du siège	Moyen terme
	f. Déployer les scanners mobiles pour optimiser les procédures de dédouanement	Moyen terme
	g. Extension du logiciel ASYCUDA++ aux principaux postes douaniers provinciaux	Moyen terme

**Tableau 13. Réformes structurelles budgétaires pluri-annuelles (fin)**

Domaine	Priorités/Mesures (fin)	Calendrier
<b>4. Gestion de la dette</b>	<p>a. Renforcer les pouvoirs de la CONAD i) en finalisant le décret portant sur sa réorganisation et les textes y afférents (procédures consultatives et opérationnelles); ii) en mettant en oeuvre une stratégie de communication de ses activités (notamment sur Internet); iii) en mettant en place un secrétariat permanent; et iv) en formant le personnel du Service de la dette et les membres de l'Équipe technique pour l'Analyse de viabilité de la dette (ETAVID) aux méthodes d'examen des offres financières et des risques associés à la gestion de la dette</p> <p>b. Production d'un rapport annuel sur la gestion de la dette après i) assainissement et actualisation de la base de données sur la dette; ii) audit de la base de données sur la dette; et iii) formation du personnel du Service de la dette à l'utilisation et au suivi du programme SYGADE (de gestion et d'analyse de la dette)</p> <p>c. La centralisation au sein d'un seul Ministère du pouvoir de contracter une dette extérieure est un objectif à moyen terme, associé à la mise en oeuvre de la Loi organique sur les lois de finances</p>	Court terme
		Court terme
		Moyen terme
Sources: Services du FMI et autorités tchadiennes.		

## Appendice I. Lettre d'Intention

**REPUBLIQUE DU TCHAD**

\*\*\*\*\*

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

\*\*\*\*\*

**PRIMATURE**

\*\*\*\*\*

N\_\_\_\_\_/PR/PM/2014

**Unité-Travail-Progress**

**A**

**Mme Christine LAGARDE  
Directrice Générale  
Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431**

Madame la Directrice Générale,

Depuis 2005, les conditions sécuritaires difficiles n'ont pas permis au Tchad de mener à bien les programmes conclus avec le Fonds Monétaire International (FMI), en raison des faiblesses observées dans la non maîtrise de l'exécution du Budget, caractérisées par des dépassements de crédits pour faire face aux questions de sécurité et de défense nationale.

Le Gouvernement a néanmoins maintenu les discussions avec les services du FMI et les résultats encourageants enregistrés au titre de l'exécution budgétaire 2011 et 2012 ont permis l'approbation d'un programme de référence le 31 juillet 2013, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2013. Les revues de ce programme (septembre et décembre 2013) ont été globalement satisfaisantes, nonobstant un environnement défavorable, comme rappelé ci-dessous. Ces performances ont ouvert la voie à des négociations entamées en avril 2014 en vue de l'approbation d'un nouveau Programme triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) 2014-2017.

Les efforts du Gouvernement dans la gestion de la politique économique et financière ont été compliqués non seulement par les effets des conflits prenant leur origine dans les pays voisins, mais aussi par le souci des autorités de concilier à la fois la stabilisation de la sécurité nationale et sous-régionale avec les programmes de développement du pays. En effet, depuis quelques années, notre pays abrite des milliers de réfugiés et de rapatriés provenant de la région du Darfour (Soudan) et de la Libye. Cette situation a été exacerbée d'une part par les graves événements survenus en 2012 au Mali qui ont suscité l'intervention des forces armées tchadiennes en février 2013 et d'autre part par la crise en république centrafricaine avec ses effets déstabilisant en 2013. Aujourd'hui, le Tchad continue d'accueillir et de prendre en charge tous les tchadiens quittant la RCA, ainsi que des réfugiés centrafricains. A tous ces chocs sécuritaires et humanitaires majeurs, il faut ajouter les risques récurrents de crises alimentaires dues aux déficits pluviométriques.

Par la présente, le Gouvernement tchadien sollicite un accord pour la mise en œuvre d'un programme triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2017. Les objectifs et mesures contenus dans ce programme sont exposés dans le Mémoire de Politiques Economiques et Financières (MPEF) ci-joint. Dans ce programme, un accent particulier est mis sur la diminution progressive du déficit budgétaire primaire hors pétrole (rapporté au PIB non pétrolier), objectif qui sera poursuivi sur les trois années du programme, afin d'assurer la viabilité à moyen terme de la situation des finances publiques et de la dette.

D'autres critères quantitatifs et repères structurels renforceront le respect de l'orthodoxie budgétaire. À cet effet, le Gouvernement entend poursuivre, de façon hardie, la mise en œuvre des réformes structurelles en général et en particulier celles en lien avec la gestion des finances publiques, entamées ces dernières années et dont l'impact positif sur l'amélioration du niveau des recettes hors pétrole est déjà visible, ainsi que celles en lien avec la gestion de la dette publique. Parmi les réformes en lien avec la gestion des finances publiques, le Gouvernement s'engage en particulier à atteindre l'objectif d'une baisse régulière et soutenable, tout au long du programme, de l'utilisation de la procédure de dépenses avant ordonnancement.

Le Gouvernement espère que la mise en œuvre satisfaisante de ce nouveau programme durant les six premiers mois et celle des autres déclencheurs du point d'achèvement, y compris l'exécution du Plan National de Développement (PND) telle qu'attesté par le rapport d'évaluation 2013, permettront au Tchad d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) en fin d'année 2014 et de bénéficier de l'allègement de la dette multilatérale et bilatérale tant attendu. Ce programme appuyé par la FEC aidera à catalyser la mobilisation des ressources extérieures nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre du PND, en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer significativement les conditions de vie des populations.

Le Gouvernement est convaincu que les politiques et mesures exposées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs du programme. Il s'engage à prendre toutes les mesures complémentaires qui s'imposeraient à cet effet. Les Autorités Tchadiennes consulteront le FMI sur ces éventuelles mesures complémentaires avant de procéder à toute révision de celles énoncées dans le MPEF, conformément à la politique du FMI pour ces consultations. Pour faciliter le suivi et l'évaluation du programme, le gouvernement dispose à cet effet d'un comité de négociation au sein du Ministère des Finances qui communiquera régulièrement toutes les informations requises aux services du FMI et ce, dans les délais prescrits, tels qu'ils figurent dans le Protocole d'Accord Technique (PAT).

Pour conclure, le Gouvernement marque dès à présent son accord de principe quant à la publication de la présente Lettre, du MPEF, du PAT et du rapport des services du FMI sur ce programme.

Veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes considérations distinguées.

Pj :

MPEF ; PAT.

## Annexe I. Memorandum des Politiques Economiques et Financieres pour 2014–17

### INTRODUCTION

1. **Le présent Memorandum de Politiques Economiques et Financières (MPEF)** décrit les performances économiques du Tchad par rapport au programme de référence suivi par les services du FMI couvrant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2013, ainsi que la politique économique à moyen terme du Gouvernement, dans le cadre de la requête d'un arrangement de trois ans au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC).
2. **Le Tchad reste un pays fragile, confronté à des défis importants, y compris d'ordre sécuritaire, dont les institutions et la capacité sont en train d'être renforcées.** Le pays bénéficie toutefois d'une période de stabilité politique interne, la plus longue depuis son indépendance. Le Gouvernement souhaite profiter de ce contexte favorable pour avancer dans ses objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté. Il souhaite donc poursuivre son programme d'investissements prioritaires, afin d'anticiper sur la baisse éventuelle des recettes pétrolières, à moins que de nouveaux gisements ne soient découverts.
3. **Le programme de référence a mis en exergue la détermination des Autorités à poursuivre les progrès accomplis ces dernières années sur le plan macroéconomique.** Le Gouvernement souhaite capitaliser sur ce premier succès en mettant en œuvre un agenda de réformes économiques dans le cadre d'un programme appuyé par la FEC, dont l'exécution satisfaisante constitue un des déclencheurs du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Ce programme est en cohérence avec le Plan National de développement (PND) 2013-2015. Le PND a été conçu comme une étape en vue de renforcer les bases de la croissance économique et sociale, avec pour objectif de définir et de mettre en œuvre des stratégies visant à faire du Tchad un pays émergent à l'horizon 2025 conformément à la vision du Président de la République, Chef de l'Etat.

### ÉVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE ET PERFORMANCES PAR RAPPORT AU PROGRAMME DE REFERENCE

#### A. Des performances économiques récentes relativement bonnes

4. **Sur les quatre dernières années (2010 à 2013), la croissance réelle du PIB non pétrolier a dépassé 8 pour cent par an en moyenne.** Elle s'est établie à 3,9 pour cent en 2013, conformément à l'objectif initial du programme de référence. Le PIB pétrolier s'est contracté en 2012 et en 2013, du fait d'une baisse plus forte qu'anticipé de la production de pétrole dans les gisements arrivés à maturité.
5. **L'inflation est maîtrisée.** Malgré la libéralisation des prix de certains produits (comme le ciment ou les produits pétroliers), la hausse des prix à la consommation est tombée à 2 pour cent à la fin de l'année 2012 et a été quasiment nulle en 2013, grâce à la baisse significative des

prix des produits alimentaires qui a suivi la forte hausse de la production agricole en 2012. Depuis 2010, le Gouvernement, à travers le Programme national de Sécurité Alimentaire (PNSA), a en effet fourni des efforts pour moderniser l'agriculture, en mettant à la disposition des agriculteurs des tracteurs et des semences tout en encourageant les initiatives privées pour le développement des cultures de contre-saison via l'irrigation. Les effets induits de cette politique sont la présence quasi permanente de légumes sur les marchés, y compris pendant la saison sèche, et l'amélioration significative de la production agricole lors des deux dernières campagnes agricoles, contribuant ainsi à la maîtrise du taux d'inflation. Le Gouvernement s'engage à multiplier les efforts et de capitaliser sur ces acquis dans l'objectif d'arriver à l'autosuffisance alimentaire. Pour cela, une place importante sera donnée à la modernisation de l'agriculture.

6. **Les efforts du Gouvernement ont conduit à réduire de manière régulière et significative le déficit budgétaire primaire hors pétrole (DPHP) rapporté au PIB non pétrolier**, de 20,1 pour cent en 2010 à 17,6 pour cent en 2013. En effet, le solde budgétaire global, qui accusait en 2010 un déficit de plus de 9 pour cent du PIB non pétrolier, est devenu légèrement excédentaire en 2012. Toutefois, les recettes pétrolières ont été inférieures en 2013 d'environ 72 milliards de francs CFA (soit 1,5 pour cent du PIB non pétrolier) par rapport à l'objectif inscrit dans le budget. Cela s'est traduit par un déficit budgétaire global d'environ 6 pour cent du PIB non pétrolier. Ce manque à gagner pétrolier est dû à plusieurs facteurs conjoncturels, à savoir: i) les difficultés rencontrées par le système de production d'électricité à partir du gaz ont obligé le consortium Esso à réduire sa production et à supporter un surcoût de production en se repliant sur le gazole et le mazout; ii) les retards intervenus dans la mise en exploitation des nouveaux gisements ainsi que les problèmes techniques connexes concernant le fonctionnement de l'oléoduc; et iii) la décision de recevoir les redevances dues par CNPC sous forme de gazole pour la production d'électricité.

7. **En 2013, les efforts du Gouvernement ont permis de réaliser une hausse des recettes budgétaires non pétrolières de 0,9 pour cent du PIB non pétrolier.** Cette performance s'explique par la mise en œuvre des plans d'action des principales régies financières (Direction Générale des Impôts et Direction Générale des Douanes) notamment en matière d'élargissement de l'assiette, de lutte contre la fraude et du renforcement des capacités des agents de ces régies. Bien qu'elles restent faibles en comparaison avec celles d'autres pays producteurs de pétrole de la région, les recettes fiscales non pétrolières ont toutefois atteint 8,7 pour cent du PIB non pétrolier, un niveau jamais atteint ces dix dernières années.

8. **Après une amélioration en 2011, le déficit courant de la balance des paiements s'est détérioré ces deux dernières années pour atteindre 9,5 pour cent du PIB en 2013 du fait essentiellement de la baisse des exportations pétrolières.** Le besoin de financement externe est en partie couvert par les flux d'investissements directs étrangers (IDE), pour la plupart en lien avec le secteur pétrolier, qui ont atteint 4 pour cent du PIB non pétrolier en 2013. Par conséquent, les réserves de change internationales ont représenté 2,5 mois d'importations de biens et services en décembre 2013, contre 2,3 mois un an plus tôt.

## **B. En dépit d'une conjoncture défavorable (insécurité régionale, baisse des recettes pétrolières), le programme de référence a donné des résultats globalement satisfaisants**

9. **Le Gouvernement a fait preuve de détermination pour respecter les principaux indicateurs de politique budgétaire du programme, notamment le niveau du DPHP.** Malgré des recettes pétrolières inférieures aux attentes, l'objectif de DPHP a en effet été respecté tout au long du programme, grâce à la bonne performance des recettes non pétrolières et une meilleure maîtrise de la croissance globale des dépenses primaires. Le plancher des dépenses sociales pour la réduction de la pauvreté a été également respecté.

10. **La période couverte par le programme de référence a aussi été marquée par des efforts importants et continus pour limiter le recours aux procédures budgétaires d'urgence,** qui donnent lieu aux dépenses avant ordonnancement (DAO), et les objectifs du programme en ce domaine ont été atteints. L'ensemble des ministères et des administrations a été instruit au strict respect des procédures en vigueur. Le Gouvernement est déterminé à réduire significativement la part de ces dépenses dans les dépenses budgétaires totales. Le recours aux DAO sera strictement limité aux véritables cas d'urgence, notamment avec l'imprévisibilité liée à la situation sécuritaire et aux catastrophes naturelles. Toutefois, les DAO seront régularisées de manière systématique.

11. **Le Gouvernement réaffirme l'importance qu'il attache à la viabilité de la dette publique.** Preuve de sa détermination, il a annulé la convention-cadre de crédit non concessionnel de 2 milliards de dollars qui avait été signée avec une Institution bancaire étrangère et pesait sur les perspectives de viabilité de la dette. Toutefois, confronté à des circonstances exceptionnelles (baisse temporaire des recettes pétrolières évoquées plus haut, urgence du financement de dépenses de sécurité en lien avec le contexte régional, retards survenus dans le financement domestique), le Gouvernement a contracté un prêt auprès d'une société pétrolière, sous la forme d'avances sur ventes de pétrole.

12. **La majorité des repères structurels ont été observés.** En particulier, le plafond pour les DAO a été respecté, tandis que les efforts ont été poursuivis pour les régulariser rapidement, ceci en lien avec les recommandations issues de l'assistance technique du département des finances publiques du FMI. Toutefois, certains retards ont été accusés dans la mise en œuvre de certaines réformes (comme le rapprochement des données du Trésor et de la Banque centrale relatives aux créances nettes du système bancaire sur l'Etat) en raison de leur complexité et de faiblesses de capacité, nonobstant l'assistance technique du FMI et d'autres partenaires au développement.

## **C. L'Etat tchadien a étendu sa participation dans le secteur pétrolier à travers une opération commerciale qui améliore les recettes fiscales pétrolières sur le long terme**

13. **Le Gouvernement a saisi l'opportunité offerte par la décision de la société Chevron de mettre en vente ses actions dans le consortium Esso exploitant les champs pétroliers de Doba, en achetant ces actions.** A l'issue de cette opération, SHT détiendra :

- 25 pour cent du consortium de Doba ;
- 21,5 pour cent de la société de transport pétrolier TOCTO ;
- 21,3 pour cent de la société de transport pétrolier COTCO.

Pour financer cette acquisition, le gouvernement a négocié un accord financier à des conditions commerciales avec Glencore Energy pour un montant de 1,25 milliard de dollars qui permet à SHT, au cours des quatre prochaines années, de bénéficier d'une partie de la valeur des cargos appartenant à l'origine à "Badoit Chevron ». Pendant cette période, SHT sera en mesure de couvrir à la fois sa part des appels de fonds du consortium (dépenses d'exploitation et investissements) ainsi que les coûts financiers d'acquisition (amortissement et intérêts) et la constitution d'un fonds de réserve temporaire d'environ 130 millions de dollars qui sera mise à la disposition de l'Etat à la fin de ces quatre années. Dans le cadre de cette acquisition, le Gouvernement va aussi collecter 100 millions de dollars E.U. de la part de Chevron en 2014 au titre du règlement de potentiels passifs en termes d'impôts.

**14. Le Gouvernement souligne le caractère stratégique et le rendement financier positif de cette opération :**

- Le pays acquiert un actif productif majeur et renforce son expertise dans les activités pétrolières amont ;
- Les bénéfices de l'opération seront supérieurs à ses coûts du fait que l'État recevra 100 pour cent des bénéfices associés en comparaison aux 60 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés qui allaient être versés par Chevron. Dans ce contexte, les recettes budgétaires pétrolières seront plus élevées qu'initialement prévu sur la période restante d'activité du consortium. Néanmoins, il s'avère que le mode de financement de l'acquisition occasionnera une réduction des recettes budgétaires pétrolières au cours de la période de remboursement, mais ce manque à gagner sera relativement limité et compensé rapidement par la suite. En outre, grâce au versement de 100 millions de dollars par Chevron accompagnant cette opération, l'impact budgétaire pour 2014 est légèrement positif.

**POLITIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2014-2017**

**15. Le Gouvernement entend mettre en œuvre un programme économique et financier couvrant la période 2014-17, qui permette de consolider les résultats obtenus en 2013 dans le cadre du programme de référence.** Le principal objectif est de renforcer la croissance économique hors pétrole afin de lutter contre la pauvreté, tout en consolidant la stabilité macroéconomique et financière. Dans cet objectif, compte tenu de l'anticipation de difficultés prolongées de balance des paiements, en lien notamment avec la diminution attendue des recettes pétrolières, le Gouvernement souhaite s'appuyer sur un programme de trois ans au titre

de la FEC. Le Gouvernement attend aussi que ce programme joue un rôle catalyseur pour mobiliser des financements des bailleurs bilatéraux et multilatéraux.

16. **Le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes engagées lors du programme de référence et les compléter le cas échéant par de nouvelles réformes.** Ces réformes s'articuleront autour des quatre priorités suivantes : (i) assurer la viabilité de la situation des finances publiques afin de consolider la stabilité macroéconomique ; (ii) renforcer les institutions en charge de la gestion des finances publiques ; (iii) rendre la croissance économique soutenable et plus inclusive, afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté ; (iv) atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), afin de dégager des marges de manœuvre supplémentaires pour des dépenses sociales et d'investissement prioritaires.

**A. Assurer la soutenabilité budgétaire via la baisse tendancielle du déficit primaire hors pétrole et une politique d'endettement prudente**

17. **L'Assemblée Nationale a adopté le 24 juin 2014 une loi de finances rectificative (LFR) fixant l'objectif de DPHP à 15,9 pour cent du PIB non pétrolier,** signe de l'engagement des autorités Tchadiennes à veiller à la soutenabilité budgétaire qui nécessite une réduction graduelle du DPHB étant donné la tendance décroissante des recettes pétrolières.

18. **Le Gouvernement réaffirme son engagement à une diminution régulière du DPHP vers 14 pour cent du PIB non pétrolier d'ici à 2017,** niveau cohérent avec le double objectif d'assurer la viabilité de la dette et de rendre possible la constitution de marges de manœuvre budgétaires. Au total, le DPHP rapporté au PIB hors pétrole serait réduit de près d'un tiers, passant d'environ 20 pour cent en 2010 à 14 pour cent en 2017.

19. **Cet ajustement n'impactera pas négativement la croissance du PIB hors pétrole qui augmentera de 5-6 pour cent par an en termes réels.** La croissance du PIB hors pétrole devrait tout d'abord être soutenue par des facteurs en lien avec la diversification de l'économie, notamment les activités du secteur des services et du monde rural. La croissance sera également soutenue par d'importants projets d'investissement répondant aux besoins multiples en termes d'infrastructures, dont certains sont financés sur ressources extérieures.

20. **Le Gouvernement s'engage à s'abstenir de contracter de nouveaux emprunts extérieurs non-concessionnels.** Les récentes avances sur ventes de pétrole avec Glencore, non concessionnelles, ont été motivées par des circonstances exceptionnelles, en particulier le récent financement de l'opération commerciale d'achat d'actifs stratégiques avec un rendement financier positif. En tout état de cause, le Gouvernement veillera à ce que tous les accords de financement extérieur soient conformes aux exigences types de concessionnalité et de viabilité de la dette relevant de l'initiative PPTTE et des programmes appuyés par le FMI (y compris par la soumission de toutes les propositions d'endettement à l'analyse et l'avis motivé de l'ETAVID---Equipe Technique d'Analyse et de Viabilité de la Dette--- et de la CONAD---

Commission Nationale d'Analyse de la Dette) et informera les services du FMI et de la Banque mondiale sur ces questions.

**21. La Loi de finances initiale (LFI) 2014 tablait sur un DPHP de 16 pour cent du PIB hors pétrole et comportait un besoin de financement d'environ 96 milliards de francs CFA.**

Tout en maintenant le DPHP à un niveau quasi inchangé, la LFR est compatible avec l'enveloppe prévisionnelle des financements externes concessionnels (y compris les décaissements prévus dans le cadre de la FEC) et des financements intérieurs. De plus, la LFR reflète des estimations de recettes pétrolières et non pétrolières plus réalistes ainsi que de nouveaux engagements en matière de sécurité, des investissements et de service de la dette:

- Un surcroît de dépenses d'investissements (53 milliards de francs CFA, soit 1 pour cent du PIB non pétrolier) et de dépenses exceptionnelles sécurité (5 milliards de francs CFA, soit 0,1 pour cent du PIB non pétrolier) a été rendu nécessaire eu égard respectivement à l'organisation du sommet de l'Union Africaine en juin 2015 et aux chocs sécuritaires des conflits prenant leur origine dans les pays voisins (Libye, République Centrafricaine, Cameroun et Soudan). Aujourd'hui, outre les milliers de réfugiés et de rapatriés provenant de la région du Darfour (Soudan), le Tchad continue d'accueillir et de prendre en charge tous les tchadiens quittant la République Centrafricaine, ainsi que des réfugiés centrafricains.
- Un surcroît des dépenses du service de la dette (136 milliards, soit 2,6 pour cent du PIB hors pétrole) a été nécessaire pour prendre en compte l'impact de l'emprunt Glencore et celui de l'emprunt obligataire contractés en 2013 et non pris en compte dans la LFI.
- Les recettes pétrolières seront inférieures de 1,1 pour cent du PIB hors pétrole par rapport à l'objectif retenu dans la LFI, essentiellement à cause de la baisse de la production plus prononcée qu'initialement prévue du Consortium Esso.

**22. Afin de maintenir l'objectif initial de réduire le DPHP à environ 16 pour cent du PIB hors pétrole en 2014, le Gouvernement intensifiera le recouvrement de recettes hors pétrole (4 milliards de francs CFA) et réalisera des économies de dépenses courantes primaires.**

Cette réduction de dépenses, qui est à inscrire dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses, totalisera 59 milliards de francs CFA (1,1 pour cent du PIB non pétrolier) et sera répartie comme suit : biens et services (12 milliards de francs CFA, soit 0,2 pour cent du PIB non pétrolier), masse salariale (11 milliards de francs CFA, soit 0,2 pour cent du PIB non pétrolier) et transferts et subventions hors dépenses de sécurité exceptionnelle (36 milliards de francs CFA, soit 0,7 pour cent du PIB non pétrolier).

**23. Le collectif budgétaire préserve les dépenses nécessaires à l'amélioration des indicateurs de la lutte contre la pauvreté** conformément à la stratégie définie par le Gouvernement dans le PND. Ceci permettra de réaliser des progrès significatifs dans l'atteinte des déclencheurs de l'IPTE notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

24. **Pour couvrir le déficit budgétaire global, équivalent à 0,5 pour cent du PIB hors pétrole, le Gouvernement a identifié les ressources financières supplémentaires suivantes :**

- L'utilisation des recettes exceptionnelles liées au renouvellement des licences de téléphonie mobile et au règlement des contentieux avec les sociétés pétrolières de la place pour un montant de 201 milliards de francs CFA;
- L'émission de bons du Trésor pour un montant net de 35 milliards de francs CFA en 2014;
- Le rééchelonnement de l'amortissement d'un montant de 60 millions de dollars E.U. (28,8 milliards de francs CFA) au titre du prêt Glencore contracté en 2013 ;
- Le rééchelonnement de l'amortissement d'un prêt contracté auprès d'un pays de la CEMAC pour un montant de 10 milliards FCFA.

25. **Concernant l'année 2015, le Gouvernement soumettra au Parlement un projet de Loi de Finances avec l'objectif d'un DPHP équivalent à 14 pour cent du PIB non pétrolier.** Cet objectif de DPHP pourra toutefois être ajusté à la hausse, jusqu'à un maximum de 15 pour cent du PIB non pétrolier, en cas d'identification de recettes supplémentaires (voir détails dans le protocole d'accord technique ci-joint). Seule une part limitée (jusqu'à 20 milliards de francs CFA) de recettes supplémentaires en 2014 pourront être dépensées cette même année, le reste devant être alloué au financement d'un DPHP plus élevé en 2015. Le Gouvernement va par ailleurs mettre en œuvre des mesures pour améliorer la gestion des finances publiques, en s'appuyant sur les recommandations issues de l'assistance technique du FMI.

**B. Sur les trois années du programme, le Gouvernement va mettre en œuvre un programme de réformes s'articulant autour de quatre grandes priorités :**

***Priorité 1 : assurer la viabilité de la situation des finances publiques pour favoriser la stabilité macroéconomique***

26. **Le rapprochement des données entre le Trésor et la BEAC relatives aux créances nettes du système bancaire sur l'Etat reste un objectif majeur du Gouvernement** compte tenu de son importance dans le processus de réalisation du compte unique du Trésor et de renforcement de la gestion de la trésorerie. Le travail de recensement et d'examen de l'ensemble des comptes des entités publiques ouverts dans les banques commerciales entrepris par l'équipe mixte Trésor/BEAC permettra à fin décembre 2014 d'avoir une base de données réconciliées et actualisées.

27. **Limiter le recours aux DAO est un objectif auquel le Gouvernement accorde la plus haute importance.** Le Gouvernement souhaite fixer un rythme de réduction crédible et réalisable, même si le but ultime est de minimiser les DAO. Un des repères structurels inclus dans le programme FEC est ainsi constitué d'un engagement précis en termes de montant maximum des DAO dans les dépenses budgétaires (hors salaires et dette) financées sur ressources propres.

**28. Le Gouvernement s'engage ainsi à mettre en œuvre les réformes suivantes :**

- Rationaliser les processus de dépenses existants et réduire l'utilisation de procédures de dépenses d'urgence. D'ici à 2016, les DAO seront réduites à moins de 12 pour cent des dépenses financées sur ressources intérieures (hors dette et salaires), selon un rythme qui sera précisé par le Gouvernement dans les repères structurels du programme FEC. En tout état de cause, les DAO seront systématiquement régularisées au cours de l'exercice budgétaire ;
- Consolider la chaîne des recettes, le Système Intégré de Gestion des Impôts (SIGI) devant être mis en place avant la fin de l'année 2014, ce qui doit permettre d'améliorer le niveau des recettes fiscales ;
- Informatiser le système de tenue de la comptabilité de l'Etat et l'intégrer dans le circuit de la dépense, avec une mise en œuvre effective le 1<sup>er</sup> janvier 2016 au plus tard, afin de suivre l'intégralité du circuit de la dépense, de son engagement jusqu'au paiement final. Le Tchad est en pourparlers pour le choix du système de Comptabilité Intégrée de l'Etat du Burkina Faso, pour le transfert duquel un accord de principe a été trouvé ;
- Préparer des rapports d'exécution budgétaire trimestriels sur la base des données existantes ; toutefois, en ce qui concerne les entreprises publiques, le Gouvernement les encouragera à se conformer aux dispositions du Droit OHADA en matière de publication des états financiers ;
- Respecter les procédures d'attribution des marchés publics, conformément au Code des marchés publics. Le gouvernement souhaite diminuer la proportion des marchés de gré à gré ou négociés, au profit des marchés par Appel d'Offres ouvert. Le rapport d'activités de l'organe en charge des marchés publics publié en mars 2014 montre les progrès déjà enregistrés en 2013, où la part des marchés de gré à gré ou négociés est tombée à moins de 10 pour cent (44 pour cent de la valeur totale des marchés attribués), contre 54 pour cent (et 82 pour cent en valeur) en 2012. De plus, le Gouvernement a engagé une réforme afin de séparer les activités de contrôle et de régulation des marchés publics (actuellement assurées par l'Organe Chargé des Marchés Publics), pour être en ligne avec les normes internationales et notamment les principes édictés dans la Déclaration de Paris en 2006, cela d'ici à 2016. Le Système d'Information et de Gestion des Marchés Publics (SIGMP) mis en place avec l'appui de la Banque Africaine de Développement sera opérationnel. De même, le Plan Global de Formation (PGF) élaboré avec l'assistance de l'Union européenne sera mis en application. Le bulletin trimestriel des marchés publics, repère structurel continu, dont la publication avait été interrompue faute de financement depuis 2010, a donné lieu à une première édition à fin mars 2014 par l'OCMP. Il sera désormais régulièrement publié sur ressources de l'Etat ;
- Etablir un plan de gestion de trésorerie glissant à un horizon trimestriel ;

- Renforcer le cadre juridique national par la transposition des directives CEMAC relatives au nouveau cadre harmonisé de gestion des Finances Publiques.
29. **Le Gouvernement s'engage à améliorer la politique fiscale**, se traduisant par :
- Une réforme de la fiscalité directe, notamment de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ;
  - La mise à jour et l'optimisation des modèles de prévisions des recettes pétrolières incluant les nouveaux projets pétroliers et les nouveaux paramètres techniques des projets existants ;
  - L'harmonisation des exonérations fiscales avec les directives CEMAC ;
  - Une réduction des exonérations en matière de TVA ;
  - L'actualisation du Code Général des impôts, qui rassemblera toutes les nouvelles lois instituées depuis 2006, dans un souci de transparence et d'efficacité dans leur application.

***Priorité 2 : renforcer les institutions en charge de la gestion des finances publiques***

30. **L'amélioration de la gestion des finances publiques va de pair avec une amélioration du fonctionnement des institutions qui en ont la charge.** C'est pourquoi le Gouvernement attache une importance particulière au renforcement des institutions (capacités techniques et humaines, amélioration de la gouvernance), que ce soit les administrations fiscales et douanières, ou encore celles en charge de la gestion de la dette. Ces deux dernières mesures sont importantes pour améliorer les opérations de douanes et in fine augmenter les recettes afférentes.

31. **Compte tenu de cet objectif, le Gouvernement poursuivra ou engagera les réformes suivantes :**

- Renforcement de la planification et de la gestion des réformes de l'administration fiscale et douanière, y compris la conception, le développement et le suivi des plans d'actions associés ;
- **Amélioration de l'organisation et de la gestion de l'administration fiscale** avec (i) un renforcement du rôle de la Direction Générale des Impôts (introduire des indicateurs de performance pour la gestion, le recouvrement et les contentieux) et (ii) une gestion catégorielle des contribuables en utilisant le chiffre d'affaires comme critère unique de classification selon le régime d'imposition ;
- **Gestion efficace des ressources humaines et matérielles**, y compris par des approches de gestion axées sur les résultats. Dans le but de maîtriser la masse salariale,

- un recensement physique et biométrique des agents de l'Etat a été engagé en février 2014, précédé en janvier 2014 par la mise en place du Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE) pour le règlement de la solde des agents de la Fonction Publique. Ce travail sera poursuivi pour être achevé d'ici à la fin du mois d'octobre 2014. D'ores et déjà, les économies sur six mois en lien avec ce traitement automatique de salaires, ajoutées à celles en lien avec les restrictions sur l'application de l'acte portant nouveau statut des agents de commandements, ou encore à la diminution de la taille du Gouvernement avec son récent remaniement, sont estimées à près de 17 milliards de francs CFA ;
- **Amélioration des opérations fiscales** visant à (i) localiser et immatriculer dans un délai raisonnable l'ensemble des contribuables y compris ceux qui se déclarent à l'Impôt Général Libérateur (IGL) et mettre à jour le fichier des contribuables, (ii) améliorer la réactivité des services face aux situations de défaillance, (iii) élaborer un programme de vérification fondé sur les risques, et (iv) renforcer les actions en recouvrements pour réduire les arriérés. Parmi les mesures concrètes en cours de mise en œuvre, un recensement des entreprises est en cours, avec un appui budgétaire des partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, afin de rapprocher les contribuables de l'administration fiscale, trois hôtels des impôts vont être ouverts à Ndjamena ;
  - **Extension du système SYDONIA++ dans les principaux postes de Douanes en province.** Ce projet doit renforcer et moderniser l'Administration Générale des Douanes de la République du Tchad et vise à atteindre deux principaux objectifs, l'abaissement des coûts non tarifaires pour le commerce et le transport d'une part, la diminution de la fraude et de la corruption au passage des frontières d'autre part. Ce projet s'inscrit dans celui de l'interconnexion des Douanes des pays membres de la CEMAC, et le corridor de transit entre Douala au Cameroun et Ndjamena au Tchad est un des deux sites pilotes pour ce projet régional ;
  - **Opérationnalisation des scanners mobiles pour une optimisation des procédures de dédouanement.** L'Administration Générale des Douanes de la République du Tchad dispose de quatre scanners mobiles depuis fin 2012, mais ils n'ont pas encore été utilisés. Une plateforme est en cours de construction à Ngueli, important poste douanier à la frontière avec le Cameroun, qui doit permettre l'utilisation de deux (2) scanners au courant du deuxième semestre 2014. Cela aura pour effet d'accélérer les procédures de dédouanement et d'augmenter le niveau des recettes douanières en minimisant les fausses déclarations grâce à la vérification du contenu des containers. Les deux (2) autres scanners seront mis en place à Koutéré (Moundou) au sud et à Adré à l'est, deux postes de Douanes importants à l'intérieur du pays.
32. **Pour l'amélioration de la gestion de la dette, le Gouvernement est conscient que l'implication de plusieurs ministères peut donner lieu à des dysfonctionnements.** C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a mis en place depuis 2004 la CONAD et vient de réitérer son engagement par l'adoption en conseil des Ministres du Décret portant réorganisation de

celle-ci en renforçant son rôle. Ainsi, il s'engage à mettre en œuvre les réformes suivantes :

- **Le renforcement du rôle de la CONAD** à travers : (i) la finalisation du décret la réorganisant et des textes associés (procédures d'orientation et d'exploitation); (ii) la mise en œuvre d'une stratégie de dissémination de ses activités (sur le web notamment); (iii) la mise en place de son secrétariat permanent; et (iv) la formation du personnel de la Direction de la dette et des membres de l'Equipe Technique d'Analyse de Viabilité de la Dette (ETAVID) à l'analyse des offres de financement et aux risques associés à la gestion de la dette ;
- **La production d'un rapport annuel de gestion de la dette**, après: (i) le toilettage et l'actualisation de la base de données de la dette; (ii) l'audit de la base de données de la dette; et (iii) la formation du personnel de la Direction de la dette à l'utilisation et l'entretien du Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (SYGADE).
- **La centralisation au sein d'un seul Ministère du pouvoir de contracter la dette extérieure** est un objectif à moyen terme, allant de pair avec la mise en œuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances.

***Priorité 3 : rendre la croissance économique soutenable et plus inclusive, afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté***

33. **La vision du Gouvernement est de consolider la stabilité économique et financière afin de jeter les bases d'une croissance réelle soutenue et partagée.** Le Gouvernement est déterminé à établir les bases d'une croissance économique forte pour réduire significativement la pauvreté.

34. **Cette stratégie continue de s'appuyer sur le PND 2013 -2015 et vise à améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population**, notamment des jeunes et des femmes, en mettant l'accent sur les zones rurales, les plus touchées par la pauvreté. Elle s'appuie sur d'ambitieux plans d'investissement public dans les infrastructures, en particulier dans les domaines des transports, de l'énergie, du logement et des interconnexions propices à l'intégration régionale.

35. **Cette stratégie du Gouvernement vise également à progresser vers la réalisation des OMD** grâce à l'accès aux services de santé de base de qualité, à l'éducation élémentaire pour tous et à l'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement pour l'ensemble de la population.

36. **Pour rendre la croissance plus inclusive, le Gouvernement entend promouvoir l'emploi** en organisant le secteur informel, en engageant des actions de développement visant à réduire l'exode rural et en encourageant le développement des compétences nationales.

37. **Le Gouvernement est engagé à accroître la transparence des opérations de l'État.** Pour rendre visible ses activités et communiquer avec le public sur les données des finances

publiques, le Ministère des Finances et du Budget a initié, avec l'aide de l'Ambassade des États-Unis, la mise en place d'un portail internet. La réforme des marchés publics est une priorité, ainsi que l'amélioration de la transparence des recettes pétrolières. Les opérations du Consortium Esso sont déjà relativement aisées à suivre grâce aux mécanismes mis en place dans le cadre du Programme de gestion des revenus pétroliers élaboré conjointement avec la Banque mondiale au début des années 2000. Mais des efforts doivent être entrepris pour les nouvelles compagnies pétrolières (par exemple, CNPC et Griffiths/Caracal) fonctionnant selon des régimes financiers différents, ainsi que pour les activités étendues de SHT en tant que partenaire dans le consortium Esso. Le Tchad est par ailleurs décidé à mettre en œuvre les mesures correctives pour se conformer à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). A cet égard, un plan d'action national ITIE-Tchad 2013-2015 a été adopté par le haut comité national le 30 décembre 2013. Ce plan d'action en cours de mise en œuvre comporte huit axes qui permettront au Tchad de remplir les conditions pour l'obtention du statut de pays conforme et pour pérenniser l'Initiative. Les mesures correctrices préparées seront présentées au conseil d'administration le 23 août 2014.

38. **Concernant l'amélioration du climat des affaires, le Gouvernement entend poursuivre les efforts déjà accomplis afin de rendre l'environnement plus propice au développement du climat des affaires.** Certaines mesures sont nécessaires, notamment pour faciliter la création et le développement d'entreprises. En outre, des goulets d'étranglement existent en termes d'infrastructures, de qualité de l'emploi et d'accès au secteur financier. Le Gouvernement souhaite s'appuyer sur un dialogue renforcé avec le secteur privé sur la base, entre autres, des propositions contenues dans le Livre blanc publié par le Conseil National du Patronat du Tchad.

39. **Dans le cadre de l'amélioration des indicateurs de Doing Business de la Banque Mondiale, le Gouvernement a fait beaucoup d'efforts pour rendre l'environnement propice aux affaires.** Mais il est conscient que des actions ciblées restent encore à faire notamment dans le domaine de la communication. Ainsi un groupe interministériel a été institué et travaille en continu à cet effet. Par exemple, le ministère des Finances et du Budget a lancé en mai 2014 une application informatique pour le suivi des dossiers à viser (ASDAV), qui doit permettre un suivi précis de l'avancement des marchés et demandes de paiements d'entreprises dans le cadre de leur relation avec le ministère. Cet outil doit fluidifier l'ensemble de ces processus et éviter des démarches longues et fastidieuses en limitant les visites physiques au ministère. Ce logiciel devrait aussi engendrer d'importants gains de productivité dans la gestion administrative des dossiers. Enfin, en limitant les risques de corruption, le suivi et le contrôle permis par l'ASDAV contribuent à la bonne gouvernance.

40. **Le développement des infrastructures énergétiques et en particulier électriques est une priorité du Gouvernement.** Avec moins de 4 pour cent de la population utilisant cette source d'énergie, l'approvisionnement est largement déficitaire et la consommation d'électricité par tête demeure l'une des plus faibles du monde, avec des tarifs élevés. L'action du Gouvernement s'organise autour de deux axes :

- D'une part, des investissements sont réalisés à Ndjamena et dans les principales agglomérations pour réhabiliter ou étendre le réseau électrique, tandis que l'amélioration de l'approvisionnement des plus petites localités et des zones rurales se fait via le développement de petites unités locales et le recours aux énergies renouvelables (principalement photovoltaïque) ;
- D'autre part, l'interconnexion du réseau électrique national avec ceux des pays de la région disposant d'une offre excédentaire pourrait contribuer à résoudre cette contrainte d'approvisionnement. Une étude pour un projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad a été lancée au début de cette année via un financement de la BAD. Ce projet vise la réalisation d'une ligne de transport électrique de 700 km entre Ngaoundéré, Maroua (Cameroun) et Ndjamena, d'une bretelle de 250 km entre Maroua (Cameroun), Mogrom et Ndjamena (Tchad), et d'un programme d'électrification rurale le long de chaque couloir de ligne.

41. **Le Gouvernement est conscient que l'exclusion financière (accès limité aux services financiers) représente un obstacle important pour la croissance et le développement au Tchad.** Les efforts consentis pour accroître l'accès aux services financiers seront donc poursuivis, en tenant compte des recommandations faites dans le Programme d'évaluation du secteur financier (PESF). Des initiatives pour renforcer l'intermédiation financière ont été lancées, et le Gouvernement souhaite concentrer ses efforts sur l'accès aux services financiers dans les zones rurales.

***Priorité 4 : atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)***

42. **Le Gouvernement accorde la priorité à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE le plus rapidement possible.** En accord avec la Banque mondiale, il va déployer tous les efforts pour respecter les déclencheurs restants, y compris la mise en œuvre satisfaisante d'un programme soutenu par le FMI dans le cadre de la FEC. Les efforts engagés dans le cadre de la réalisation des déclencheurs structurels du point d'achèvement de l'Initiative PPTE se poursuivent avec l'appui des partenaires au développement.

43. **En plus des nouveaux financements que pourraient susciter l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE, le Gouvernement compte s'appuyer sur le programme FEC à venir pour encourager un certain nombre des partenaires techniques et financiers à augmenter le niveau de leurs activités au Tchad.** Une conférence technique de mobilisation des ressources s'est tenue les 20 et 21 juin 2014 à Paris en France, avec des promesses de financements d'environ 1000 milliards de francs CFA (2 milliards de dollars américains), ce qui résorberait l'écart de financement du PND 2013-2015 qui était estimé à 40 pour cent de son coût initial d'une part et de financer le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA 2014-2021) d'autre part. L'atteinte du point d'achèvement permettrait de catalyser les ressources extérieures suffisantes pour le PND 2014-2015 ainsi que pour le plan quinquennal 2016-2020 (pour lequel une note conceptuelle est en cours de finalisation). L'objectif ultime est de mobiliser des

ressources additionnelles issues tant des bailleurs traditionnels que des nouveaux pays émergents pour accroître l'aide projet des secteurs prioritaires en vue de renforcer la résilience des couches vulnérables et ainsi de réduire la pauvreté.

### **BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

44. **Pour accompagner la réussite du programme, le Gouvernement sollicite l'appui des services du Fonds Monétaire International et des autres bailleurs internationaux,** notamment dans les domaines suivants :

- Mise en œuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) et passage du budget de moyen en budget programme ;
- Mise à jour et optimisation du modèle de prévision de recettes pétrolières. Il s'agit en particulier de prendre en compte la spécificité des activités pétrolières des compagnies qui n'avaient pas d'activités au Tchad lorsque le modèle existant a été développé ;
- Elaboration et gestion du plan de trésorerie mensuel ;
- Réforme de l'impôt sur le revenu et des dépenses fiscales ;
- Harmonisation des nomenclatures budgétaire et comptable selon les directives communautaires de la CEMAC ;
- Transposition de la directive TOFE.

45. **Par ailleurs, la qualité des données statistiques au Tchad doit continuer à être améliorée.** Concernant les statistiques de balance des paiements, affectées par le faible taux de retour des questionnaires adressés aux entreprises opérant au Tchad, le Gouvernement va imposer des pénalités financières en cas de non-déclaration. Pour ce faire, il va réviser la Loi portant réglementation des activités statistiques au Tchad. En outre, le Gouvernement va demander l'assistance technique du FMI pour améliorer la qualité des statistiques du PIB et de l'inflation.

### **EVALUATION ET CONTRÔLE DU PROGRAMME**

46. **Pour suivre la mise en œuvre des mesures et la réalisation des objectifs de son programme, le Gouvernement tchadien a institué un dispositif de suivi-évaluation et contrôle,** via un comité de négociation au sein du Ministère des Finances, qui est en communication permanente avec les services du FMI. Il a par ailleurs mis en place un tableau de bord qui suit les performances des différentes directions du Ministère, notamment l'avancée des réformes dont elles ont la charge.

47. **Le programme fera l'objet de revues semestrielles par le Conseil d'administration du FMI sur la base d'indicateurs de suivi et de repères structurels** (Tableaux 1 et 2 ci-joints).

Ces indicateurs sont définis dans le Protocole d'Accord Technique (PAT) ci-joint. La première année du programme donnera lieu à deux revues, la première basée sur les critères de réalisation à fin décembre 2014 et qui devrait être achevée au plus tard en avril 2015 et la deuxième basée sur les critères de réalisation à fin juin 2015 et qui devrait être achevée au plus tard en octobre 2015.

48. **Pendant la durée du programme, le Gouvernement s'engage à ne pas introduire ou intensifier des restrictions sur les paiements et les transferts afférents aux transactions internationales courantes**, ni introduire des pratiques de changes multiples, conclure des accords bilatéraux de paiements qui ne seraient pas conformes à l'Article VIII des Statuts du FMI, imposer ou intensifier des restriction aux importations aux fins d'équilibrer la balance des paiements. En outre, les autorités s'engagent à adopter, en consultation avec les services du FMI, toutes nouvelles mesures, financières ou structurelles, qui pourraient s'avérer nécessaires pour la réussite du programme.

**Tableau 1. Tchad : critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs trimestriels pour un programme FEC**

(Milliards de CFA ; cumulé a partir du début de l'année, sauf indication contraire) <sup>1</sup>				
	30 septembre 2014 Objectifs indicatifs	31 decembre 2014 Criteres de realisation	30 juin 2015 Objectifs indicatifs	31 decembre 2015 Objectifs indicatifs
Solde budgétaire primaire non-pétrolier, plancher	(649)	(846)	(450)	(817)
Financement intérieur net de l'État, plafond	179	134	114	126
Accumulation d'arriérés de paiement intérieurs par l'Etat, plafond <sup>2</sup>	0	0	0	0
Accumulation d'arriérés de paiement extérieurs par l'Etat ou les entreprises publiques non-financières, plafond <sup>3</sup>	0	0	0	0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'Etat et les entreprises publiques non-financières, à l'exclusion du financement normal du commerce extérieur d'une maturité d'un an au plus, plafond <sup>2,3</sup>	0	0	0	0
Plancher aux dépenses sociales de réduction de la pauvreté	263	394	196	435
Pour mémoire :				
Recettes pétrolières	644	920	388	863
Recettes pétrolières, revenus pétroliers exceptionnels et recettes des privatisations ou du renouvellement des licences de télécommunication	654	1121	388	969
Dons budgétaires extérieurs	0	0	0	0
Sources: Autorités tchadiennes ; et projection des services du FMI.				
1. Les indicateurs quantitatifs sont définis, de manière détaillée, dans le Protocole d'accord technique.				
2. Depuis fin-juin 2014.				
3. A être respecté de manière continue.				

**Tableau 2. Tchad : action préalable et repères structurels pour 2014**

Mesures	date d'exigibilité	Macro-criticalité
Préparation et publication de rapports d'exécution budgétaires trimestriels, sur la base des données existantes	fin septembre 2014	Moyenne
Adoption d'un cadre réglementaire de la gestion de la dette, en particulier une procédure de saisine et de fonctionnement en ligne avec les recommandations de l'assistance technique de la Banque mondiale et d'AFRITAC Centre.	fin septembre 2014	Moyenne
Soumission au Parlement du projet de loi de finances 2015 avec un objectif de déficit primaire hors pétrole de 14.1 pour cent du PIB non pétrolier	fin octobre 2014	Haute
Limitation des procédures de dépenses d'urgence à 17 pour cent du total des dépenses financées sur ressources intérieures (à l'exclusion des salaires	fin décembre 2014	Haute

## Annexe II. Protocole d'accord technique

1. Le présent Protocole d'accord technique (PAT) décrit les concepts, les définitions et les modalités de la communication des données mentionnés dans le Mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF), pour la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2017, préparé par les Autorités du Tchad. Il décrit plus précisément :

- (a) les modalités de transmission des données ;
- (b) les définitions et les méthodes de calcul ;
- (c) les objectifs quantitatifs ;
- (d) les modalités d'ajustement des objectifs quantitatifs ;
- (e) les repères structurels,
- (f) les autres engagements pris au titre du MPEF.

### A. COMMUNICATION DES DONNEES AU FMI

2. Les données relatives à toutes les variables soumises à des objectifs quantitatifs seront régulièrement communiquées au FMI selon l'échéancier figurant dans la Pièce jointe 1. Les révisions seront aussi rapidement transmises (au plus tard dans un délai d'une semaine). De plus, les Autorités consulteront les services du FMI si elles obtenaient une information ou donnée nouvelle qui n'est pas spécifiquement définie dans le présent PAT mais pertinente pour évaluer ou suivre les résultats par rapport aux objectifs du programme.

### B. DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL

3. Sauf indication contraire, on entend par **Gouvernement** l'administration centrale de la République du Tchad qui comprend tous les organes d'exécution, institutions et toute structure bénéficiant de fonds publics spéciaux dont les compétences sont incluses dans la définition de l'administration centrale du Manuel de statistiques de finances publiques 2001 (MSFP 2001; paragraphes 2.48-50).

4. Une **entreprise publique non financière** est une unité commerciale ou industrielle, détenue par le Gouvernement, qui est une entreprise ou qui vend des biens et services au public à une grande échelle. Dans le cas du Tchad et dans le cadre du programme, cette définition comprend les entreprises suivantes: Société Tchadienne des Eaux (STE), Société Nationale d'Electricité (SNE), Société Tchadienne des Postes et de l'Epargne (STPE), Cotontchad Société Nouvelle (SN), TOUMAÏ Air Tchad, Nouvelle Société Tchadienne des Textiles (NSTT).

5. On entend par **recettes pétrolières** l'ensemble des redevances, redevances statistiques, des impôts sur le revenu, des dividendes, des primes, revenus provenant des droits d'exploration, bonus

de signature, taxes superficielles et tout autre flux de recettes versées par les compagnies pétrolières. Les Autorités avertiront les services du FMI si des modifications des régimes fiscaux pétroliers donnent lieu à des changements dans les flux de recettes. Les recettes pétrolières sont comptabilisées sur une base caisse. Sont exclues des recettes pétrolières les **ressources pétrolières exceptionnelles** dont la définition est donnée ci-dessous.

6. Les **ressources pétrolières exceptionnelles** sont définies comme des ressources qui proviendraient de la résolution de litiges entre des entreprises du secteur pétrolier opérant au Tchad et le Gouvernement, en lien avec leurs obligations fiscales ou de possibles infractions concernant les normes environnementales, ou avec toute autre obligation légale.

7. Le **total des recettes du Gouvernement** est constitué des recettes fiscales et non fiscales ou autres recettes (telles que définies dans le Chapitre 5 du MSFP 2001) et elles sont comptabilisées sur une base caisse. Le produit de la fiscalisation des marchés, la vente d'actifs, les recettes de privatisations ou de l'octroi ou renouvellement de licences et les produits de placement sur les avoirs du Gouvernement et les dons ne sont pas considérés comme des recettes du Gouvernement aux fins du programme. Il convient de présenter séparément les revenus pétroliers tels que définis dans le paragraphe 5 plus haut dans la ventilation du total des recettes du Gouvernement.

8. On entend par **total des dépenses du Gouvernement** l'ensemble des dépenses de salaires et traitements des employés publics, de biens et services, des transferts (y compris les subventions, les dons, les prestations sociales et autres charges), paiements d'intérêt, et des dépenses d'investissement comptabilisées sur une base ordonnancement, sauf indication contraire. À l'exception des dépenses d'investissement qui sont définies dans le MSFP 1986, toutes les autres dépenses sont définies comme dans le MSFP 2001 (paragraphe 6.1 à 6.88). Le total des dépenses du Gouvernement inclut aussi les dépenses avant ordonnancement qui n'ont pas été régularisées.

9. Les **salaires et traitements** correspondent à la rémunération des employés publics telle que décrite aux paragraphes 6.8 à 6.18 du MSFP 2001, à savoir tous les employés (permanents et temporaires) y compris les employés civils des forces armées et de sécurité; la rémunération est définie comme la somme des traitements et salaires, des indemnités, primes, cotisations à la caisse de retraite au nom des fonctionnaires de l'Etat et de toute autre forme de paiement monétaire et non monétaire.

10. Aux fins du présent mémorandum, le terme de **dette** est défini de la manière suivante:

- Le terme de « **dette** » correspond à la définition qui figure au point 9 de la directive sur les critères de réalisation concernant la dette extérieure pour les programmes du Fonds, attachée à la décision no 6230-(79/140) du Conseil d'administration, telle qu'amendée,, mais également aux engagements contractés ou garantis pour lesquels les valeurs n'ont pas été reçues. Pour les besoins de cette directive, la « dette » s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel, prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y

compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts.

- La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment : i) des prêts, c'est-à-dire des avances d'argent effectuées au profit du débiteur par le créancier sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédits-acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalents à des prêts totalement sécurisés, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie à l'acheteur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange); ii) crédits-fournisseurs, c'est-à-dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la réalisation du service; et iii) accords de crédit-bail, c'est-à-dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une propriété pour des durées généralement plus courtes que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de propriété, dont le titre est conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux réparations et à l'entretien des biens concernés.
- Conformément à la définition de la dette qui précède, toute pénalité, dommages et intérêts accordés par un tribunal à la suite du non-règlement d'une obligation contractuelle est une dette. Le non-règlement d'une obligation contractuelle qui n'est pas considérée comme une dette aux termes de la présente définition (par exemple, paiement à la livraison) ne constitue pas une dette.

11. Aux fins du présent mémorandum, le terme **d'arriéré** est défini comme toute dette (telle que définie dans le paragraphe 10 ci-dessus) et qui n'a pas été amortie conformément aux conditions spécifiées dans le contrat correspondant qui en porte création.

- Les **arriérés de paiements intérieurs** sont la somme (i) des *arriérés de paiement sur les dépenses* et (ii) des *arriérés de paiement sur la dette intérieure*.
  - Un **arriéré de paiement sur les dépenses** est défini par tout mandat de paiement créé par l'Ordonnateur des dépenses, mais non-payé 90 jours après la prise en charge par le trésor. Les arriérés de dépenses ainsi définis font partie des « restes à payer » (ou « exigibles »). Les restes à payer correspondent aux obligations impayées de l'Etat et comprennent la dette flottante intérieure en plus des arriérés de dépenses. Ils sont définis comme les dépenses engagées, visées par le contrôleur financier, liquidées, (« ordonnancées ») et prises en charge par le Trésor public mais qui ne sont pas encore payées. Ces obligations comprennent les factures exigibles et non réglées aux entreprises publiques et privées, mais elles ne comprennent pas le service de la dette financière intérieure (principal et intérêts). Pour l'objectif du programme, les **arriérés de paiement intérieurs** sont les « restes à payer » dont le

délai de paiement dépasse le délai réglementaire de 90 jours, tandis que la dette flottante représente les « restes à payer » dont le délai de paiement ne dépasse pas le délai de 90 jours. Le stock des arriérés de dépenses à fin-mars 2014 s'élevait à 50,97 milliards de FCFA, tandis que le stock de la dette flottante à fin-mars 2014 s'élevait à 65,35 milliards de FCFA.

- Les **arriérés de paiement sur la dette intérieure** sont définis comme la différence entre le montant qui doit être versé en vertu du contrat et le montant effectivement payé après la date limite de paiement indiquée dans le contrat;
- Les **arriérés de paiements extérieurs** sont définis comme la différence entre le montant qui doit être versé en vertu du contrat et le montant effectivement payé après la date limite de paiement indiquée dans le contrat pertinent.

12. **Dette concessionnelle.** Une dette est réputée concessionnelle si elle comporte un élément don d'au moins 35 pour cent.<sup>1</sup> L'élément don est la différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actuelle, exprimée en pourcentage de la valeur nominale. On calcule la valeur actuelle de la dette à la date à laquelle elle est contractée en actualisant les paiements du service de la dette à la date où cette dette est contractée.<sup>2</sup> Le taux d'actualisation utilisé à cet effet est 5 pour cent.

13. Le programme budgétaire repose sur le **solde primaire hors pétrole**. Le solde primaire hors pétrole est défini comme le total des recettes du Gouvernement, moins les recettes pétrolières et recettes pétrolières exceptionnelles, moins le total des dépenses du Gouvernement hors paiements des intérêts sur la dette extérieure et intérieure et dépenses d'investissement financées par l'extérieur.

14. Les **dépenses sociales de réduction de pauvreté** comprennent les dépenses publiques relatives à l'enseignement primaire et secondaire, la santé, l'action sociale, l'eau et l'assainissement, la micro finance, l'agriculture et le développement rural (soutien aux fermiers et aux éleveurs).

15. Le **financement intérieur de l'État** est défini comme l'émission de tout instrument en FCFA à des créanciers intérieurs ou sur les marchés financiers de la CEMAC, d'emprunts auprès de la BEAC (y compris concours du FMI), de la BDEAC et des Etats membres de la CEMAC, ou de toute autre dette contractée auprès de ces créanciers. Le **financement intérieur net** se décompose en financement bancaire net et financement non bancaire net. Le financement bancaire net se définit comme la variation, d'une année à l'autre, de la Position Nette du Gouvernement (PNG) vis-à-vis du

<sup>1</sup> La référence au site Web du FMI ci-après renvoie à un instrument qui permet le calcul de l'élément don pour une large gamme de montages financiers : <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>.

<sup>2</sup> Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects du contrat de prêt, y compris l'échéance, le différé de remboursement, l'échéancier, les commissions d'engagement et les frais de gestion. Le calcul de la concessionnalité des prêts de la BID tiendra compte de l'accord existant entre la BID et le FMI.

système bancaire (BEAC et banques commerciales) y compris le remboursement du FMI<sup>3</sup>. Le financement non bancaire net de l'Etat comprend les emprunts obligataires et les emprunts dans la CEMAC (y compris ceux auprès de la BDEAC et des Etats membres de la CEMAC), nets des amortissements.

16. La **dette extérieure**, pour les besoins d'évaluation des critères y relatifs, est définie comme tout emprunt ou service de la dette dans une monnaie autre que le franc CFA.

### C. OBJECTIFS QUANTITATIFS

17. Les **objectifs** quantitatifs (OQs) qui figurent dans la liste qui suit sont ceux qui sont

spécifiés dans le Tableau 1 du MPEF. Les **clauses d'ajustement** des OQs sont précisées dans la Section D. Sauf indication contraire, tous les OQs seront évalués sur une base cumulée à partir du début de l'année calendaire pour laquelle les OQs s'appliquent. On trouvera ci-après les OQs et les détails relatifs à leur évaluation :

- Un **plancher pour le solde primaire hors pétrole**: le solde primaire hors pétrole est défini dans le paragraphe 12 ci-dessus.
- Un **plafond pour le financement intérieur net du Gouvernement** : le financement intérieur de l'État est défini dans le paragraphe 15 ci-dessus. Le plafond du financement intérieur net ne s'applique pas aux nouveaux accords de restructuration des dettes intérieures et de titrisation des arriérés. Pour tout nouvel emprunt au delà d'un montant total cumulé de 50 milliards de FCFA, l'Etat s'engage à n'émettre des titres publics que par adjudication à travers la BEAC ou par tout autre forme d'appel d'offres compétitif sur le marché financier intérieur de la CEMAC enregistré auprès de la COSUMAF, en concertation avec les services du FMI.
- Un **plafond égal à zéro pour l'accumulation des arriérés intérieurs par le Gouvernement** à fin juin 2014: les arriérés intérieurs sont définis comme dans le paragraphe 10 et incluent tous les arriérés sur les dépenses ainsi que les arriérés de paiement sur la dette intérieure. Cela sera mesuré en termes de variations du stock.
- Un **plafond égal à zéro pour l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements extérieurs du Gouvernement ou des entreprises publiques non financières, sans prendre en compte d'éventuels remboursements d'anciens arriérés**. Ce plafond sera évalué de manière continue.

<sup>3</sup> Pour mémoire, les créances nettes du système bancaire sur l'Etat représentent la différence entre les dettes de l'Etat et ses créances vis-à-vis de la Banque centrale et des banques commerciales. Le champ des créances nettes du système bancaire sur l'Etat est défini par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et correspond à celui de la Position Nette du Gouvernement (PNG).

- Un **plancher de dépenses sociales de réduction de pauvreté**. Les dépenses sociales de réduction de pauvreté sont définies au paragraphe 14.
- Un **plafond égal à zéro pour la nouvelle dette extérieure non concessionnelle (excluant le financement normal du commerce extérieur) contractée ou garantie par le Gouvernement, avec une échéance de plus d'un an**: La dette est non concessionnelle si elle inclut un élément de don de moins de 35 pour cent (comme décrit dans le paragraphe 12). Les crédits à l'importation normaux à court terme sont exclus, car il s'agit d'opérations qui s'amortissent automatiquement puisque le produit de la vente des importations est utilisé pour rembourser la dette. Ce plafond sera évalué de manière continue.

#### D. CLAUSES D'AJUSTEMENT DES OBJECTIFS QUANTITATIFS

18. Pour tenir compte de circonstances ou de changements qui sont essentiellement extérieurs à la performance du Gouvernement, divers objectifs quantitatifs pour 2014 seront ajustés comme suit :

- Si les recettes pétrolières sont inférieures au montant programmé, le **plafond sur le financement intérieur net du Gouvernement** sera augmenté dans les mêmes proportions jusqu'à un maximum de 20 milliards de FCFA.
- Si le total des recettes pétrolières, des ressources pétrolières exceptionnelles (définies au paragraphe 6) et des recettes de privatisation ou de renouvellement des licences de télécommunications est supérieur à leur montant programmé, les ajustements suivants pourront être effectués :
  - le **plancher pour le solde budgétaire primaire hors pétrole** pourra être ajusté à la baisse pour un montant équivalent à 50 pour cent de ces recettes supplémentaires, cela jusqu'à un maximum de 20 milliards de francs CFA.
  - le **plafond sur le financement intérieur net du Gouvernement** pourra être ajusté à la baisse d'un montant équivalent au reliquat de ces recettes supplémentaires.
- Les dépenses publiques courantes spécifiques pour la prise en charge des « retournés » de la République centrafricaine (ou d'autres pays limitrophes) et financées par des dons des partenaires Techniques et Financiers extérieurs seront exclues du calcul du solde budgétaire primaire hors pétrole pour le respect des cibles du programme

#### E. REPERES STRUCTURELS

19. Les repères structurels sont donnés dans le Tableau 2 du MPEF. Ils appellent les précisions suivantes :

- La limite du recours aux DAO à un maximum de 17 pour cent du total des dépenses financées sur financement intérieur en 2014 s'applique à tous les types de dépenses, avec

comme seules exceptions les salaires et le service de la dette. Cette limite s'applique aux DAOs à la fin de l'année budgétaire, y compris la période complémentaire.

- Projet de Loi de Finances 2015 : la cible de déficit budgétaire primaire hors pétrole (DBHP) pourra être ajustée à la hausse si la somme des recettes pétrolières (y compris des recettes pétrolières exceptionnelles) et des recettes non pétrolières est supérieure à 1477 milliards de francs CFA en 2015, mais sans que cette cible n'aille au-delà de 15 pour cent du PIB pétrolier.

20. De nouveaux repères structurels pour l'année 2015 seront proposés à l'occasion de la première revue du programme.

Données	Fournisseur	Périodicité et date butoir
<p>Recettes pétrolières et non pétrolières par catégorie</p> <p><i>Situation du recouvrement,</i></p> <p><i>Situation des recettes des régies financières</i></p>	Ministère des finances (DG Trésor)	<p>Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois</p> <p>Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois</p>
<p>Données d'exécution du budget (y compris les dépenses sociales de réduction de pauvreté) avec les engagements, la liquidation, les ordonnancements et les prises en charge</p> <p><i>Tableau de quatre phases, Tableau de solde y compris les indemnités</i></p> <p><i>Tableau des dépenses avant ordonnancement, TOFE base caisse</i></p> <p><i>Tableau comparatif de l'exécution du budget, Tableaux de la Balance consolidée (variations de la dette, créances etc.), Balance consolidée du Trésor</i></p>	<p>Ministère des finances</p> <p>Direction Générale du Budget</p> <p>DGB</p> <p>DGTCP</p> <p>DGTCP</p>	<p>Tous les mois, dans les 15 jours après la fin du mois</p> <p>Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois</p>
Informations détaillées sur l'exécution du budget pour les transferts dans la même classification que le budget	<p>Ministère des finances</p> <p>(Direction Générale du budget)</p>	Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois
Détails par projet financé par l'intérieur, exécution du budget d'investissement, informations organisées par Ministère	Ministère des finances (Direction Générale du budget)	Tous les trimestres, dans les 30 jours après la fin du trimestre
Détails par projet financé par l'extérieur, exécution du budget d'investissement, informations organisées par Ministère	<p>Ministère des finances et du Budget (DGB)</p> <p>Ministère du Plan et coopération internationale (DGCI)</p>	Tous les trimestres, dans les 30 jours après la fin du trimestre
Informations sur la passation de marchés dans le mois qui précède et actualisation de l'échéancier de paiement pour le reste de l'année	Ministère des Finances et du Budget (Contrôle Financier)/ SGG (OCMP/ D. des Marchés)	Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois
Informations détaillées sur le service de la dette intérieure et les arriérés de paiements du gouvernement <sup>4</sup>	<p>Ministère des finances</p> <p>(Direction de la dette, DCP)</p>	Tous les trimestres, dans les 30 jours après la fin du trimestre

<sup>4</sup> Y compris les échéances.

Informations détaillées sur le service de la dette extérieure du Gouvernement <sup>5</sup>	Ministère des finances DGTCP/Direction de la dette	Tous les trimestres, dans les 30 jours après la fin du trimestre
Informations détaillées sur les nouveaux prêts contractés ou garantis par le gouvernement et entreprises publiques non financières	Ministère des finances et du Budget(Direction de la dette)  Ministère du Plan, et de la Coopération Internationale (DGCI)	Dans les 45 jours suivant la conclusion de la transaction
Situation monétaire	BEAC	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Données monétaires provisoires de la BEAC <i>(Taux de change, réserves de change, actifs et passifs des autorités monétaires, monnaie centrale, monnaie au sens large, bilan de la banque centrale, bilan consolidé du système bancaire, taux d'intérêts<sup>6</sup>)</i>	BEAC	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Solde en fin de mois du compte de DTS	BEAC et Comité PNG	Tous les mois, dans les 3 semaines après la fin du mois
Créances nettes du système bancaire sur le gouvernement <i>(PNG)</i>	BEAC	Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois
Indice des prix à la consommation	INSEED	Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois
Produit intérieur brut et produit national brut	Comité de Cadrage Macro-économique  (SG MFB)	Tous les ans dans les 120 jours après la fin de l'année
Balance des paiements  (Solde du compte extérieur courant, exportations et importations de biens et de services, etc.)	BEAC	Tous les ans, dans les 180 jours après la fin de l'année (données provisoires).  (fin juin n+1)
Dette extérieure brute	Ministère des Finances  DGT (D Dette)	Tous les ans, dans les 90 jours après la fin de l'année.

<sup>5</sup> Y compris la composition par monnaie et par échéance.

<sup>6</sup> À la fois déterminés par le marché et officiellement, y compris les décotes, les taux du marché monétaire, les taux sur les bons du Trésor, les obligations et autres titres d'emprunt.



## TCHAD

### DEMANDE D'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

24 juillet 2014

Approuvé par  
**John Panzer (IDA),**  
**David Robinson et Mark Flanagan (IMF)**

Préparé par les services de l'Association internationale de développement et du Fonds monétaire international

*Les indicateurs de la dette publique intérieure et extérieure du Tchad sont restés relativement stables ces dernières années. Cependant, le risque de surendettement reste élevé même après la décision d'annuler l'accord global de prêt non concessionnel signé avec Eximbank of China en août 2011 et l'avance sur les ventes de pétrole de 1,4 milliard de dollars EU contractée mi-2014 pour financer l'achat d'une participation de 25 % dans le plus grand consortium pétrolier présent au Tchad. La baisse régulière prévue des exportations de pétrole et des recettes budgétaires qui en sont tirées (en dehors de nouvelles découvertes) constitue un problème fondamental à moyen terme qui nécessitera un ajustement budgétaire régulier et une diversification de l'économie.*

## CONTEXTE

### Évolution récente de la dette publique extérieure

- 1. La dette publique extérieure du Tchad est restée proche de 20 % du PIB depuis le début de la production de pétrole en 2003/04.** La dette nominale due aux institutions multilatérales et aux bailleurs de fonds bilatéraux traditionnels a été globalement constante pendant cette période. Le Tchad s'est plutôt davantage tourné vers des créanciers non traditionnels (par exemple, la Libye et la Chine) et le crédit commercial pour faire face à ses besoins de financement, notamment pour combler son déficit dans les infrastructures.
- 2. Les autorités tchadiennes ont pris des mesures pour réagir aux problèmes de viabilité de la dette identifiés dans l'AVD de 2012 au titre de l'article IV.** En décembre 2013, les autorités ont formellement fait part à Eximbank China de leur décision d'annuler l'accord global de prêt de 2 milliards de dollars EU (14,9 % du PIB de 2013) signé en août en 2011 en faisant valoir que l'accord n'était pas légalement en vigueur au Tchad car il n'avait pas été formellement approuvé par l'Assemblée nationale et qu'aucun décaissement n'était intervenu dans le cadre de l'accord.
- 3. On estime que le ratio dette publique/PIB est passé de 19,9 % du PIB en 2012 à 22,7 % du PIB en 2013, surtout du fait d'emprunts commerciaux extérieurs sous forme d'avances sur les ventes pétrolières.** Les autorités ont signé deux accords en mai et en août 2013 d'un montant total de 600 millions de dollars EU (4,5 % du PIB) avec un partenaire commercial (Glencore Energy). Ces deux prêts sont non concessionnels et doivent être remboursés dans une période de deux ans (en échange de cargaisons de pétrole brut)<sup>1</sup>.
- 4. Une nouvelle opération d'emprunt commercial, effectuée par SHT (une entreprise pétrolière d'État) pour financer le rachat des parts de Chevron dans le plus grand consortium pétrolier du Tchad en juin 2014, a relevé, selon les estimations, la dette extérieure du secteur public à 26,6 % du PIB en 2014.** Pour financer l'acquisition de ces actifs générateurs de recettes, SHT a contracté un prêt auprès de Glencore Energy pour un montant total de 1,4 milliard de dollars EU à des conditions commerciales. Le prêt doit être remboursé par des cargaisons de pétrole brut sur quatre ans (2014-18). Cette modalité de financement est semblable aux mécanismes classiques de participation passive («carried equity») utilisés pour financer la participation des états en tant que partenaires dans les coentreprises pétrolières. Ces mécanismes ne sont généralement pas classés comme de la «dette»<sup>2</sup>. Toutefois, dans ce cas en particulier, les services ont suivi l'argument de traiter l'opération avec Glencore Energy comme de la dette principalement parce que l'accord de prépaiement stipule que d'autres pétroles bruts appartenant à l'État pourraient en fin de compte servir à rembourser les avances sur les ventes de pétrole en cas d'insuffisance.

<sup>1</sup> La simulation de l'AVD prend comme hypothèse que le prêt de 600 millions de dollars EU est amorti sur une période de deux ans à partir de 2014.

<sup>2</sup> Voir par exemple l'analyse dans le document relatif au Point de décision pour la République du Congo (EBS/06/17, Appendice II).

**Tableau 1. Tchad : stock de dette extérieure en fin d'année, 2001–2013**  
(en milliards de francs CFA)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Est.	2013 Est.
<b>Total</b>	794.3	786.3	736.6	797.2	898.9	896.2	794.0	782.3	781.8	1,066.8	1,301.3	1,311.5	1,501.8
(% du PIB)	56.0	50.2	40.9	30.2	25.6	23.1	19.2	16.9	17.9	20.2	22.7	19.9	22.7
<b>Multilatérale</b>	678.1	687.7	652.5	715.3	810.2	805.5	718.6	706.6	677.7	757.7	742.2	741.9	680.7
FMI	65.3	67.3	57.0	47.7	47.5	37.4	25.4	19.0	12.9	8.3	5.2	2.5	0.9
Banque mondiale/IDA	380.6	398.3	394.0	444.5	507.8	486.1	453.4	422.0	402.7	439.5	422.3	423.3	398.2
Fonds/Banque africain de développ.	182.8	169.8	159.9	168.5	179.8	205.8	173.7	182.4	185.5	208.7	210.2	204.5	191.7
BEI	3.9	7.9	7.3	13.0	13.0	12.4	9.9	9.8	8.7	9.4	10.0	10.3	2.0
Autres	45.5	44.4	34.2	41.6	62.0	63.8	56.2	73.4	67.9	91.8	94.4	101.3	87.9
<b>Bilatérale</b>	116.2	98.6	84.1	81.9	88.8	90.7	75.4	75.7	104.1	309.1	270.6	257.3	518.9
Dette officielle Club Paris	30.2	25.8	24.0	25.2	24.3	23.2	23.6	19.2	16.6	32.0	16.1	17.4	13.9
Dette officielle hors Club Paris	86.1	72.7	60.1	56.7	64.4	67.5	51.8	56.5	87.5	277.2	254.5	240.0	505.0
dont : Chine, Rép. Pop.	28.6	25.4	22.0	13.6	15.4	13.9	-	3.5	20.4	125.1	43.8	24.7	23.3
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96.2	144.2	153.1	138.2
Inde	-	-	-	-	-	11.3	14.8	22.7	21.4	22.9	22.3	21.3	18.9
<b>Garantie par l'État</b>											288.5	312.3	302.3

Sources : Banque mondiale, autorités tchadiennes, créanciers, estimations des services du FMI.

Le concept de dette utilisé ici reprend à la fois la dette contractée et garantie. Les stocks de dette publique extérieure à la fin 2013 sont estimés par les services d'après le Système de notification de la dette de la Banque mondiale et selon des chiffres actualisés récents à propos du stock de dette à la fin 2012 (qui restent préliminaires), les estimations par le bureau tchadien de gestion de la dette des décaissements et des amortissements et les estimations pour 2013 des décaissements au titre des prêts-projets du Ministère de l'Économie et du Plan. Les données officielles concernant le stock de dette extérieure sous-estiment le niveau réel de cette dernière. Il convient surtout de noter que le registre de la dette ne tient pas compte des prêts chinois pour la part de l'État dans la raffinerie en coentreprise et la cimenterie de Baoré, ni des autres dettes garanties par l'État. En outre, les décaissements sur les prêts-projets ne sont constatés qu'après un long décalage. Les deux tableaux principaux comportent des disparités avec les estimations des flux budgétaires ou de la balance des paiements correspondants, ce qui crée des résidus dans les analyses de viabilité.

## État de la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette

**5. Les autorités cherchent à alléger leur dette au titre de l'initiative PPTE.** Le Tchad a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en 2001, mais plusieurs efforts précédents visant à atteindre le point d'achèvement ont échoué à cause de l'instabilité politique, du manque d'engagement envers les réformes et de la faible capacité de mise en œuvre, notamment des contrôles budgétaires insuffisants. En mai 2013, les autorités ont adopté une nouvelle Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) couvrant la période 2013-15 (une note consultative conjointe des services de l'IDA et du FMI a été remise au Conseil d'administration en juillet 2013 (EBD/13/50)). En juillet 2013, la direction du Fonds a approuvé un programme de référence pour la période de juin à décembre 2013, qui a été couronné de succès<sup>3</sup>. La réussite du programme a

<sup>3</sup> Le programme de référence avait pour but de soutenir les améliorations récentes de la situation macroéconomique, tout en faisant progresser les réformes de la gestion des finances publiques et en appliquant la nouvelle SRP du Tchad. La plupart des objectifs chiffrés a été atteinte, notamment ceux relatifs à l'orientation sous-jacente de la politique budgétaire (déficit primaire non pétrolier), les dépenses sociales visant à faire reculer la pauvreté et l'accumulation d'arriérés. Néanmoins,

(continued)

ouvert la voie à une demande au titre de la FEC, qui permettrait de débloquer l'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM, si le premier examen du programme soutenu par le FMI est mené à bien et si les autorités respectent les conditions des points d'achèvement flottants de l'initiative PPTE<sup>4</sup>.

**6. L'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) aiderait à réduire significativement la dette extérieure et fournirait un espace budgétaire important pour faire face aux besoins de développement.** L'allègement de la dette au titre de l'IADM couvrirait l'intégralité du stock de dette éligible à l'IADM restant due à l'IDA et au Fonds africain de développement à la date où le point d'achèvement serait atteint. En valeur nominale, ceci pourrait représenter un total d'environ 850 millions de dollars EU et entraînerait une baisse du service de la dette d'environ 40 millions de dollars EU par an ces 20 prochaines années. Un scénario qui prend comme hypothèse un allègement potentiel de la dette des seuls bailleurs multilatéraux (environ 850 millions de dollars EU)<sup>5</sup> se traduirait par un risque modéré de surendettement, mais la VA de la dette rapportée aux exportations se rapprocherait de son seuil vers la fin de la projection dans le scénario de base. Il s'agit d'un scénario préliminaire et un exercice détaillé de réconciliation de la dette d'après les données les plus récentes devra être mené pour affiner ces estimations et intégrer l'allègement potentiel de la dette des autres créanciers avant d'atteindre le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE.

### Évolution récente de la dette publique intérieure

**7. Le stock de dette publique intérieure a augmenté pour atteindre 7,7 % du PIB à la fin 2012 (et, selon les estimations, 8,3 % du PIB en 2013).** Cette progression s'explique par le recours aux avances statutaires de la banque centrale, la vente de plus de 100 milliards de FCFA d'obligations à cinq ans (en 2011) et un prêt de 50 milliards de FCFA de la République du Congo (en 2012). Le stock de dette publique intérieure inclut un solde de 50,3 milliards de FCFA d'arriérés du Trésor. En 2013, les autorités ont lancé un appel public à l'épargne sous forme d'obligation à cinq ans avec un coupon de 6 % placée sur le marché régional de la CEMAC pour un montant de 90,2 milliards de FCFA et ont contracté un prêt de 15 milliards de FCFA auprès de la Guinée équatoriale. Les arriérés du Trésor ont baissé pour atteindre 40 milliards de FCFA à la fin décembre 2013, par rapport à 50,3 milliards de FCFA à la fin décembre 2012.

---

l'opération d'avance sur les ventes de pétrole a entraîné le dépassement des plafonds concernant la souscription et la garantie de nouvelle dette extérieure non concessionnelle.

<sup>4</sup> La Banque Mondiale et le FMI travaillent en étroite collaboration avec les autorités pour évaluer le respect des conditions des points d'achèvement flottants au titre de l'initiative PPTE.

<sup>5</sup> Il s'agit d'estimations préliminaires. Aucune information détaillée n'est disponible pour les autres créanciers qui pourraient aussi alléger éventuellement leur dette.

Tableau 2. Tchad : stock de dette intérieure en fin d'année, 2006-2013

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	122.3	123.1	142.7	238.6	286.9	464.1	483.6	550.5
(% du PIB)	3.2	3.0	3.1	5.5	5.4	8.1	7.7	8.3
Avances statutaires banque centrale	-	17.0	21.6	141.6	208.6	208.6	187.7	166.9
Dettes rééchelonnées	71.8	48.6	56.8	58.2	67.9	52.9	44.8	43.7
Arriérés du Trésor	24.8	26.1	41.1	25.7	3.1	56.4	50.3	39.9
Engagements légaux	13.2	12.5	10.8	10.1	4.6	21.2	49.8	70.5
Encours ordres paiement	11.5	18.1	11.5	2.1	1.8	3.1	-	-
Emprunt obligataire national	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Emprunt obligataire 2011	-	-	-	-	-	121.0	100.0	83.3
République du Congo	-	-	-	-	-	-	50.0	40.0
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	15.0
Emprunt obligataire 2013	-	-	-	-	-	-	-	90.3

Source : autorités tchadiennes

### Seuils d'endettement selon le Cadre de viabilité de la dette

**8. Aux fins des seuils d'endettement selon le Cadre de viabilité de la dette (CVD), le Tchad est classé comme un pays peu performant.** La note du Tchad dans l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale s'est améliorée pour atteindre 2,6 en 2013 (sur une échelle de 1 à 6), ce qui reflète les progrès significatifs réalisés en matière de gouvernance en 2013.

Tableau 3. Seuils d'endettement public extérieur pour les «pays peu performants» selon le Cadre de viabilité de la dette

Valeur actuelle de la dette extérieure en % de	
PIB	30
Exportations	100
Recettes	200
Service de la dette extérieure en % de	
Exportations	15
Recettes	18

Source : 2011 IDA Country Performance ratings (méthodologie et résultats).

## HYPOTHESES DE L'AVD

**9. Les hypothèses sous-jacentes de l'AVD sont en ligne avec celles des AVD précédentes et reflètent la politique récemment adoptée qui établit un taux d'actualisation uniforme de 5 %, l'annulation de l'accord global de prêt non concessionnel de 2 milliards de dollars EU et les deux opérations d'avance non concessionnelle sur les ventes de pétrole (600 millions de dollars EU en**

**2013 pour couvrir les insuffisances budgétaires et 1,4 milliard de dollars EU contractés par l'État en juin 2014 pour financer le rachat d'actions génératrices de recettes dans le plus grand consortium pétrolier actif au Tchad).** L'analyse de la viabilité de la dette est menée selon un scénario de base (politiques actuelles) qui reflète les intentions affirmées des autorités de rééquilibrer le budget tout en protégeant les dépenses prioritaires et en investissant de façon adéquate dans les infrastructures physiques pour préparer le pays à l'après-pétrole. Les besoins de financement en 2014 sont faibles par rapport aux autres années (sur fond de fortes recettes exceptionnelles liées au pétrole dans le cadre du règlement d'un contentieux juridique) et sont surtout couverts par les emprunts multilatéraux auprès du FMI, de la Banque africaine de développement et de la Banque islamique de développement (70 %). À moyen-long terme, on suppose que les emprunts multilatéraux et bilatéraux se stabiliseront respectivement à 55 % et 45 %. Étant donné le nouveau prêt commercial, l'élément de don baisse en 2014 avant de remonter à nouveau en 2015 et de se stabiliser à moyen et à long terme aux alentours de 35 %.

**10. Production et recettes pétrolières :** Les perspectives macroéconomiques à moyen et à long terme du Tchad se caractérisent par une forte hausse temporaire de la production pétrolière en 2014–16 et par une baisse régulière de la production de pétrole au cours de la période de projection de seize ans qui suit (encadré 1)<sup>6</sup>.

- La production pétrolière devrait passer de 100.000 barils/jour à environ 225.000 barils/jour en 2016–17. Ce deuxième boom pétrolier sera probablement temporaire; les réserves prouvées des nouveaux gisements sont bien moins grandes que celles du premier bassin de Doba et seront probablement aussi quasiment épuisées aux alentours de 2030. Ainsi, selon les projections, la production et les exportations de pétrole vont baisser régulièrement pour atteindre des niveaux négligeables après 2030. Bien évidemment, ces perspectives pourraient changer avec de nouvelles activités d'exploration.
- Le pétrole tchadien s'échange en dessous du prix de référence des PEM, ce qui traduit une décote due à la qualité et les coûts de transport<sup>7</sup>. À moyen terme (un horizon de cinq ans), le prix du pétrole tchadien devrait chuter de 103,9 dollars EU le baril (décotes comprises) en 2013 à environ 87,8 dollars EU par baril en 2017–18, ce qui cadre avec la tendance prévue par les Perspectives de l'économie mondiale (PEM) du FMI. À long terme, on suppose que le prix

<sup>6</sup> La production pétrolière sur le gisement de Doba (exploité par le consortium mené par Esso) a démarré en 2003 pour atteindre un maximum de 63 millions de barils en 2005 et, sans nouvelles mises en exploitation, on projette qu'elle baissera pour atteindre une production annuelle négligeable après 2030. En 2011, on a commencé à produire du pétrole sur un second gisement, Bongor, exploité par CNPC (équivalent à environ un tiers du gisement de Doba). Actuellement, Bongor produit du pétrole brut au rythme d'environ 15.000 barils par jour pour servir de charge à la raffinerie, ce qui se traduit par une substitution presque totale des importations de produits pétroliers. Les exportations de pétrole brut à partir de Bongor devraient commencer en 2014 pour atteindre 105.000 barils/jour en 2017. Le pétrole d'un autre opérateur plus modeste (Caracal, anciennement Griffiths) a commencé à être produit fin 2013 et devrait atteindre son maximum à 60.000 barils/jour en 2016.

<sup>7</sup> La décote était comprise entre 2,6 et 7,2 dollars EU en 2013, ce qui reflète en partie les évolutions des marchés mondiaux de l'énergie avec l'importance accrue du gaz de schiste et, spécifiquement, les exportations pétrolières de l'Angola, de l'Arabie saoudite et du Soudan du Sud. Les décotes futures liées à la qualité refléteront également la qualité du pétrole des nouveaux acteurs (CNPC et Caracal).

augmentera de 2 % par an en dollars EU (ce qui concorde avec l'hypothèse prise par le FMI dans ses projections à long terme pour les autres pays d'Afrique subsaharienne).

**11. Politique budgétaire :** On prend, dans la présente analyse, comme hypothèse un ajustement budgétaire soutenu pendant l'ensemble de la projection pour effectuer la transition vers l'après-pétrole, le déficit primaire non pétrolier (DPNP) baissant d'environ 16 % du PIB non pétrolier en 2014 à 14-15 % du PIB non pétrolier en 2018. L'augmentation de la production pétrolière à moyen terme devrait faire passer les recettes pétrolières au-dessus de 18 % du PIB non pétrolier en 2016-17. À plus long terme, on suppose que la diminution des recettes pétrolières sera partiellement compensée par une baisse des dépenses publiques globales de 30,3 % du PIB non pétrolier en 2013 à 23 % en 2033-34, tandis que le DPNP s'ajustera progressivement pour atteindre 0,8 % du PIB non pétrolier en 2033. Selon les projections, cela sera surtout rendu possible par : (i) l'augmentation des recettes non pétrolières (d'environ 9 % du PIB non pétrolier actuellement à environ 18 % du PIB non pétrolier en 2034); (ii) la réduction des dépenses globales d'investissement de plus de 14 % du PIB non pétrolier à moins de 10 % du PIB non pétrolier et (iii) la baisse des dépenses récurrentes, notamment en rationalisant les transferts et les subventions aux entreprises publiques (qui, ensemble, représentent actuellement 5,5 % du PIB non pétrolier).

#### Encadré 1. Hypothèses macroéconomiques, 2013–2033

##### Scénario de base :

La croissance du PIB réel est influencée par une forte hausse de la production pétrolière ces quatre prochaines années et une baisse régulière de la production pétrolière les dix-sept années suivantes avec un risque de dépassement à court et à long terme étant donné les activités actuelles et futures d'exploration pétrolière. Une expansion modérée des investissements financés par l'étranger (voir ci-dessous) devrait accélérer la croissance du PIB non pétrolier à moyen terme (5,2 % en 2014–18). Au-delà, on suppose que la croissance du PIB non pétrolier se stabilisera à 4,2 % à long terme. On suppose que l'inflation se stabilisera à 3 %, ce qui cadre avec le critère de convergence de la CEMAC. Le compte courant extérieur restera en déficit pendant toute la période de la prévision même s'il se réduira rapidement en 2014–17 avec la hausse des exportations pétrolières. Comme la production de pétrole baissera à long terme, on s'attend à ce que le déficit du compte courant augmente à cause de la baisse des exportations, le déficit étant toutefois contenu car les importations liées au pétrole baissent également.

Les perspectives budgétaires intègrent une augmentation temporaire des recettes pétrolières à moyen terme mais une baisse de ces dernières à long terme. On suppose que les autorités réduiront le DPNP à 13 % du PIB non pétrolier d'ici à 2018. À moyen et à long terme, les autorités s'adapteront en accroissant l'effort sur les recettes non pétrolières et en rationalisant les dépenses exceptionnelles de sécurité et les subventions aux entreprises publiques, tout en maintenant un niveau élevé et adapté d'investissement et de dépenses sociales pour assurer une croissance et un recul de la pauvreté réguliers (les mesures sous-jacentes de ces évolutions structurelles sont détaillées dans le RS, section C).

Financement extérieur : Selon les hypothèses, les prêts-projets devraient passer d'environ 1 % du PIB non pétrolier en 2013-14 à 2,5 % du PIB non pétrolier en 2015-19, puis baisser pour atteindre 2,1 % du PIB non pétrolier à long terme. Les dons-projets augmenteront, d'environ 2,5 % du PIB non pétrolier en 2013-14 à 2,6 % du PIB non pétrolier pendant la période 2015-17 et à 2,7 % du PIB non pétrolier pendant le reste de la période de prévision. Cette hypothèse est fondée sur les moyennes historiques, avec 60 % de dons et 40 % de prêts des créanciers multilatéraux et bilatéraux officiels. La référence ne tient pas compte de l'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM auquel le Tchad est éligible.

Les hypothèses en matière de financement intérieur incluent le remboursement des avances statutaires de la BEAC d'ici à 2015, pas d'accumulation d'arriérés intérieurs et une émission limitée de titres de dette intérieure à partir de 2015.

Tableau du texte 1. Tchad : Projections à moyen terme

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-17 Moy.	2018-34 Moy.
Croissance du PIB réel (% par an)	0.1	8.9	3.9	9.6	6.7	9.7	6.9	3.1	3.3	8.2	2.9
Pétrole	-0.3	-4.0	-6.8	30.3	15.8	32.0	14.2	-3.1	-2.8	23.1	-5.8
Hors pétrole	0.2	11.6	5.9	6.3	4.9	4.9	4.9	4.9	5.0	5.3	4.2
Hausse des prix à la consommation (en pourcentage par an)	1.9	7.7	0.2	2.8	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Solde des transactions extérieures courantes (% du PIB)	-5.6	-8.7	-9.5	-7.2	-7.1	-5.9	-4.2	-4.5	-4.7	-7.1	-5.6
	(En pourcentage du PIB hors pétrole)										
Recettes publiques et dons	34.6	35.0	26.8	28.8	26.7	30.2	31.5	33.3	31.6	29.3	25.7
Dont : recettes pétrolières	24.8	23.2	15.5	17.3	14.9	17.8	18.7	19.9	17.7	17.2	8.6
Dont : dons	2.2	3.8	2.3	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.7
Dépenses publiques (base engagements)	31.3	34.4	30.3	29.3	29.0	30.0	29.9	31.1	30.7	29.5	26.5
Solde budgétaire global (dons compris ; base caisse)	0.6	2.2	-6.4	-0.5	-2.5	0.3	1.7	2.9	1.1	-0.3	-0.5
Solde budgétaire primaire hors pétrole (dons exclus ; base engagements)	-19.6	-20.1	-17.5	-15.9	-14.1	-14.6	-14.0	-14.8	-13.9	-14.7	-7.1
<i>Pour mémoire :</i>											
Cours du pétrole brut tchadien (dollars/baril)	97.7	102.0	103.9	103.0	97.9	93.0	88.6	86.9	85.5	95.6	97.2
Sources : autorités tchadiennes, et estimations et projections des services du FMI.											

## ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE EXTERIEURE

### Scénario de base (politiques actuelles)

**12. L'évolution de la dette extérieure après 2014 tient à un volume raisonnable de prêts-projets et de prêts d'appui budgétaire de la part des bailleurs de fonds traditionnels et des autres.** Il n'existe pas de dette extérieure privée au Tchad. En dehors du nouveau prêt sous forme d'avance sur les ventes de pétrole, on prévoit que les nouveaux emprunts seront surtout accordés à des conditions concessionnelles par les institutions multilatérales (70 %) <sup>8</sup>, les bailleurs de fonds officiels du Club de Paris (20 %) et les bailleurs officiels hors Club de Paris (10 %); à moyen et à long terme, on suppose que le Tchad empruntera 55 % aux bailleurs multilatéraux, 35 % au Club de Paris et 10 % aux bailleurs officiels en dehors du Club de Paris. À cause du nouveau prêt commercial, la concessionnalité moyenne des nouveaux emprunts (en prenant un taux d'actualisation de 5 %) baisse en 2014 pour atteindre 0,4 % mais revient à une moyenne de 35 % pendant le reste de la période d'estimation (graphique 1a).

**13. La comparaison du scénario de base actuel avec la référence de l'AVD de 2013 révèle certaines différences qui traduisent les nouveaux emprunts commerciaux sous forme d'avance sur les ventes de pétrole de 1,4 milliard de dollars EU, la hausse des projections de production pétrolière au Tchad et la baisse des besoins de financement.** D'un côté, le nouveau prêt fait temporairement monter la dette extérieure en 2014 à 26,6 % du PIB pendant que les recettes pétrolières extraordinaires liées au règlement de litiges avec des compagnies pétrolières réduisent les besoins d'emprunt de l'État en 2014. D'un autre côté, la participation du Tchad dans le consortium pétrolier d'Esso fait entrer plus de liquidités et réduit donc les besoins de financement à long terme et, d'après des informations plus récentes

<sup>8</sup> Grâce aux fortes recettes de l'amende environnementale, les besoins de financement pour 2014 sont minimes et peuvent être couverts principalement par les décaissements supposés du Fonds au titre de la FEC et par les prêts déjà approuvés par la Banque africaine de développement et de la Banque islamique de développement. Pour ces raisons, la part des emprunts multilatéraux est plus élevée en 2014 que pour les autres années.

des compagnies qui exploitent les nouveaux gisements pétroliers, les projections de production de pétrole ont été revues à la hausse. Cela a alors fait augmenter les projections d'exportations pétrolières et de recettes budgétaires pétrolières à moyen et à long terme. Pour toutes ces raisons, la dette progresse moins rapidement et, en dehors du ratio service de la dette-recettes qui n'est dépassé qu'en 2015 (du fait du nouveau prêt concernant l'avance sur les ventes de pétrole), la dette rapportée aux recettes et le ratio d'exportations sont bien inférieurs à ceux de la dernière AVD. En outre, dans la dernière AVD, le choc le plus extrême (qui était une chute de la croissance des exportations en 2014–15) se traduisait par un ratio dette-exportations excessivement élevé à cause d'un écart-type important ces 10 dernières années (lié à la croissance phénoménale des exportations pétrolières en 2003–04 quand le Tchad a commencé à produire du pétrole). Pour tenir compte de cette rupture structurelle, l'écart-type n'est désormais plus estimé que pour la période 2005–12. Bien qu'une baisse des exportations reste le choc le plus extrême, le ratio dette-exportations à long terme est maintenant plus raisonnable.

**14. Dans le scénario de base, tous les indicateurs de l'endettement extérieur, sauf un, restent en dessous de leur seuil critique, ce qui indique un risque élevé de surendettement extérieur.** La valeur actualisée de la dette publique ou à garantie publique extérieure passe en dessous de 15 % du PIB à partir de 2017 et reste bien inférieure au seuil de 30 % du PIB jusqu'à la fin de l'horizon de projection (graphique 1b). Comme il est prévu que les exportations pétrolières baissent régulièrement au-delà de l'horizon 2013–17, la VA de la dette devrait augmenter par rapport aux exportations, mais sans dépasser le seuil critique et tout en restant dans la bande de 10 % en dessous du seuil jusqu'à la fin des projections. Puisque le ratio service de la dette-recettes est dépassé dans le scénario de base et que le ratio pour 2015 est au-dessus de la bande des 10 %, on estime que le Tchad a actuellement un risque élevé de surendettement. Néanmoins, en supposant que le profil de la dette ne change pas, la notation de la dette baisserait pour être à la limite entre modérée et élevée après 2015.

### Tests de résistance

**15. Dans le scénario de choc qui suppose que toutes les grandes variables macroéconomiques restent à leur valeur moyenne à dix ans, les indicateurs d'endettement, hormis le ratio service de la dette-recettes, ne dépassent pas les seuils de viabilité.** Toutefois, les indicateurs de l'endettement extérieur du Tchad sont très sensibles à un choc qui toucherait les exportations (par exemple, un choc pétrolier). De tous les seuils indicatifs d'endettement, le choc le plus extrême est un ralentissement de la croissance des exportations en 2014–15 (c'est-à-dire, une baisse d'un écart-type des exportations par rapport à la moyenne historique) : la dette serait sur une trajectoire où elle dépasserait tous les seuils indicatifs d'endettement. Cela souligne le besoin de diversifier encore plus l'économie.

**16. Les résultats d'un scénario de choc supplémentaire où l'on suppose que les prix du pétrole baissent de façon permanente viennent confirmer le risque élevé de surendettement extérieur.** Si les cours du pétrole devaient baisser de façon persistante de 10 %, deux indicateurs de l'endettement extérieur (dette-exportations et service de la dette-exportations) dépasseraient leur seuil respectif selon le scénario de base. Tandis que, selon les calculs, la VA de la dette rapportée aux exportations dépassera le seuil en 2030 et sortira de la bande des 10 % en 2032, le seuil critique du ratio service de la dette-exportations n'est dépassé qu'au début 2032.

## ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE

**17. L'inclusion de la dette intérieure dans l'analyse ne modifie pas fondamentalement l'évaluation de la viabilité de la dette du Tchad.** Étant donné l'ampleur modérée de la dette intérieure du Tchad, l'ajustement de base du solde primaire non pétrolier et les recettes pétrolières attendues, les indicateurs de la dette publique sont surtout influencés par la composante de la dette extérieure. La composante de la dette intérieure baisserait de 8,3 % du PIB en 2013 à 3,6 % du PIB en 2018, mais elle s'élèverait continuellement par la suite pour atteindre environ 4,7 % du PIB en 2033. Globalement, le stock de dette publique descend en dessous de 20 % du PIB en 2018 avant de remonter de façon continue pour se stabiliser autour de 22 % du PIB en 2031-33, ce qui est inférieur de 11 points de PIB à l'AVD de la consultation de 2013 au titre de l'Article IV.

**18. Malgré ce stock de dette relativement faible, les tests de résistance classiques indiquent que des risques significatifs pèsent sur la viabilité.** En particulier, en conséquence de la base étroite d'une économie fortement dépendante de secteurs pétrolier et agricole volatils, un choc temporaire portant sur la croissance du PIB réel en 2014-15 mettrait substantiellement à mal la viabilité de la dette publique (Choc le plus extrême au graphique 2 et test de borne B1 au tableau 2a).

## POINT DE VUE DES AUTORITES

**19. Les autorités restent convaincues que l'amélioration des perspectives en matière de recettes pétrolières et l'allégement de la dette au titre du processus PPTTE atténueraient substantiellement les inquiétudes en matière de viabilité de la dette.** Les autorités ont tenu compte des craintes potentielles liées à la viabilité de la dette en décidant récemment d'annuler l'accord global de prêt avec Eximbank China pour signaler l'importance qu'elles attachent à cette question. Au sujet du prêt extérieur nouvellement contracté pour acheter la participation de 25 % dans le consortium pétrolier, le gouvernement tchadien insiste sur le fait qu'il vient appuyer l'acquisition d'un actif générateur de recettes dont le rendement financier global est positif et qu'il ne devrait pas être classé comme de la «dette» car il est équivalent aux mécanismes classiques de «carried equity» utilisés dans de nombreux pays en développement (confrontés à des contraintes de liquidités) pour faciliter leur participation à des coentreprises pétrolières. Elles ont pris note de la révision à la hausse des projections des recettes pétrolières, mais elles sont confiantes que de nouveaux cycles d'exploration devant être menés après un exercice de cartographie géologique apporteront d'autres augmentations. Parallèlement, elles insistent sur le besoin d'alléger la dette pour créer l'espace budgétaire nécessaire à des dépenses de développement supplémentaires (financées notamment par l'étranger). Enfin, elles ont souligné qu'un renforcement de la gestion économique devrait aider à soulager les inquiétudes liées à la viabilité de la dette et que l'amélioration attendue de la note EPIN qui en résulterait entraînerait un relèvement des seuils d'endettement extérieur.

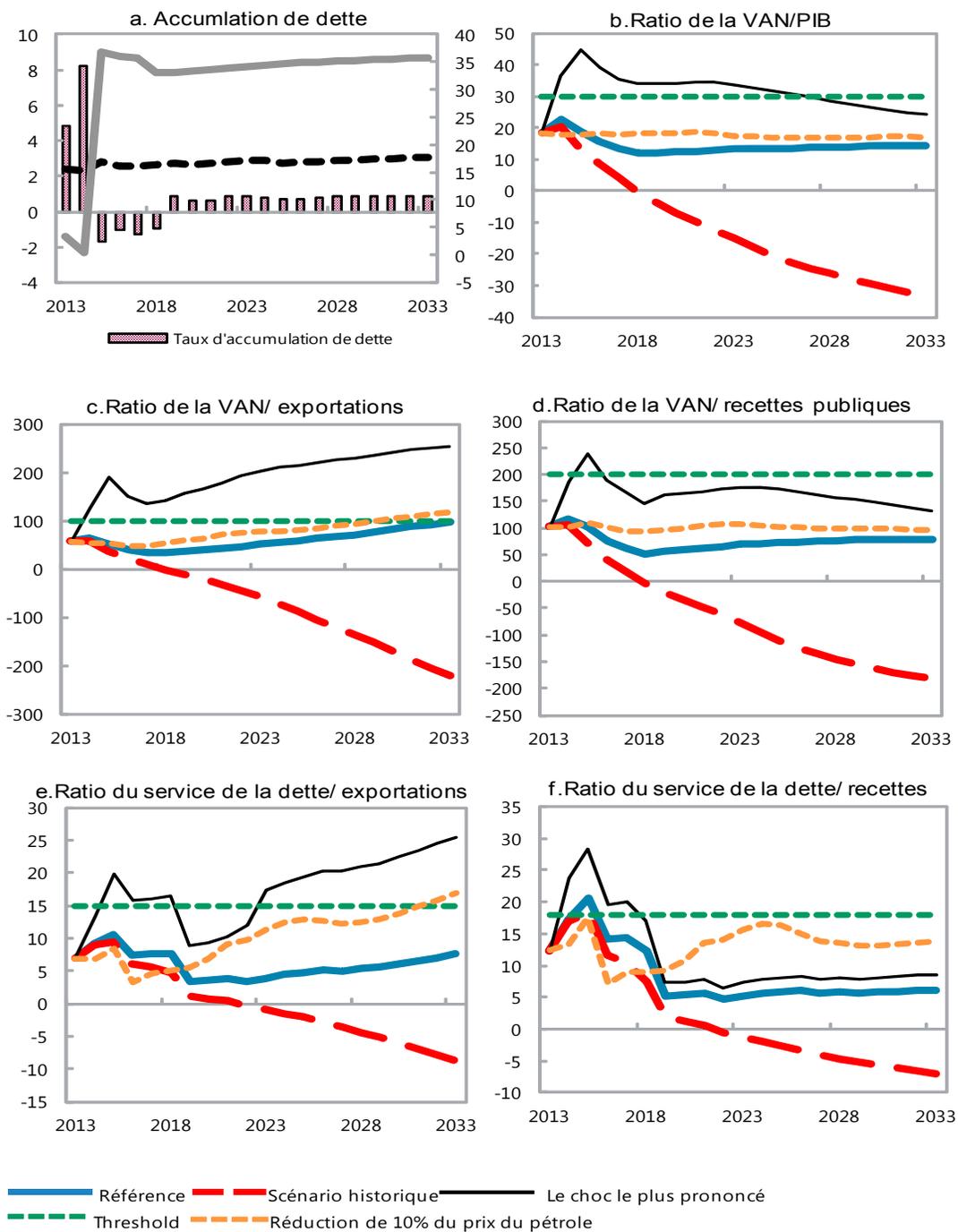
## CLASSEMENT EN MATIERE DE SURENDETTEMENT ET CONCLUSIONS

**20. Dans l'évaluation des services, malgré l'amélioration des perspectives en matière de production et de recettes pétrolières pour ces prochaines années, le Tchad est confronté à un risque élevé de surendettement.** Cela s'explique par la baisse régulière des exportations pétrolières et des recettes budgétaires associées à long terme. Bien que la décision récente de l'État d'annuler l'accord global de prêt non concessionnel de 2 milliards de dollars EU avec Eximbank of Chine améliore significativement la notation en matière de surendettement par rapport à l'AVD de 2012 au titre de l'Article IV, le Tchad reste confronté à un fort risque de surendettement malgré un ajustement budgétaire soutenu, à moins qu'il n'adopte une politique prudente d'emprunts extérieurs. L'ajustement budgétaire soutenu est une condition nécessaire mais pas suffisante pour minimiser le risque de surendettement. Étant donné que les recettes pétrolières sont épuisables et volatiles, l'ajustement budgétaire doit être complété par une politique prudente d'emprunts extérieurs et par des progrès plus poussés en matière de diversification de l'économie. L'obtention de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE ferait passer le surendettement à modéré, mais les politiques d'emprunt devraient toujours être prudentes.

**21. Des avancées vers le point d'achèvement de l'initiative PPTE (notamment des améliorations de la note EPIN) réduiraient substantiellement les faiblesses liées à la dette du Tchad.** En plus de continuer à chercher à rééquilibrer le budget et de suivre une politique prudente d'emprunts extérieurs, la réforme des institutions et de la gouvernance devrait ouvrir la voie à l'allègement de la dette au titre du processus PPTE et à un accès accru à des sources de financement concessionnel, ce qui réduirait les faiblesses du pays liées à la dette.

## Baseline Scenario

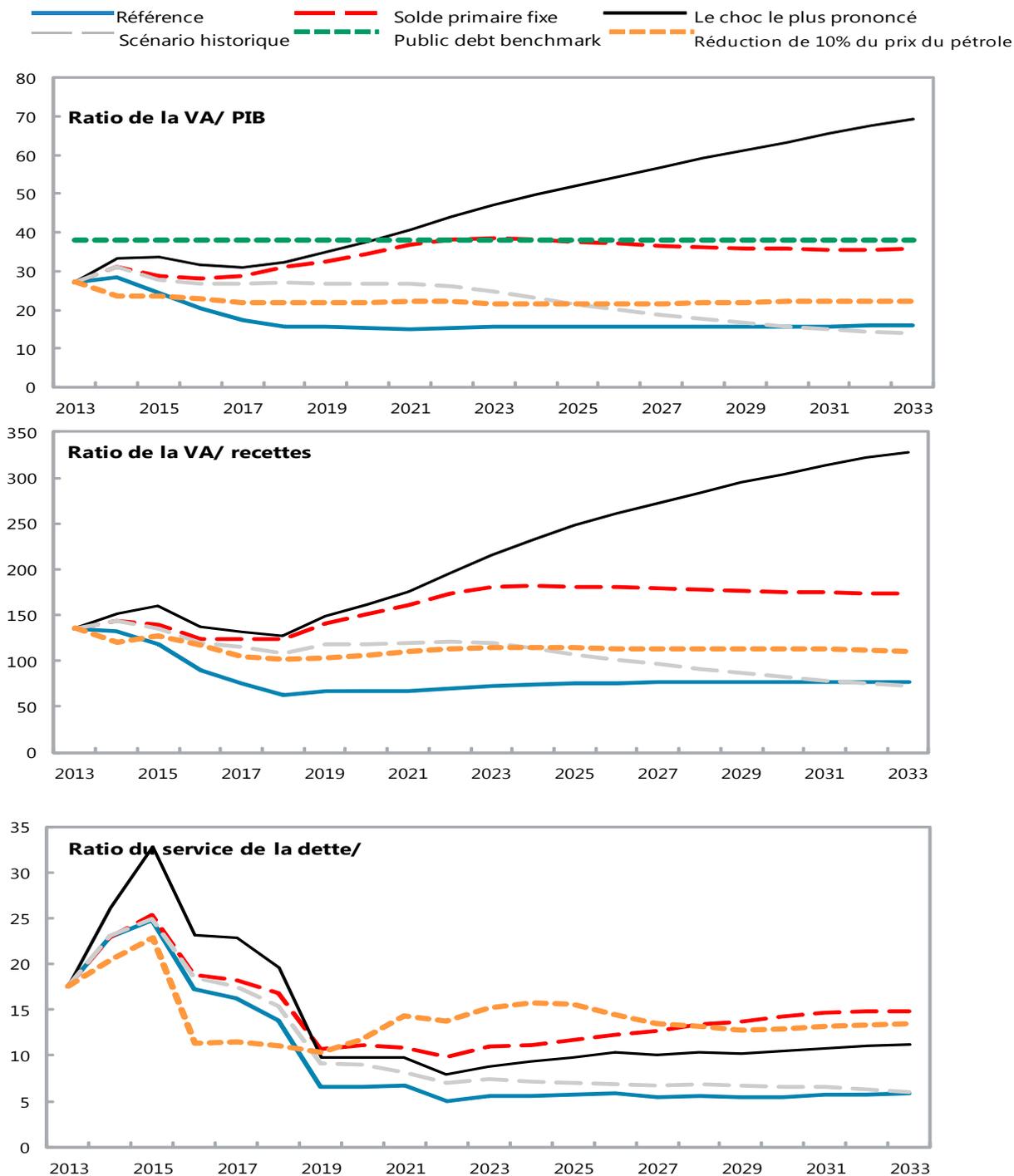
**Graphique 1. Chad: Indicateurs d' Endettement Extérieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2013-2033 1/**



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2033. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Exportations; dans le graphique b., celui du choc Combinaison; dans le graphique c., celui du choc Exportations; dans le graphique d., celui du choc Une dépréciation survenant une fois et dans le graphique e., celui du choc Une dépréciation survenant une fois

**Graphique 2.Chad: Indicateurs d'Endettement Public Générés par les Scénarios Alternatifs, 2013-2033 1/**



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.  
 1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2033.  
 2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

**Table 1a.: Cadre d'Analyse de la Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scenarior de Base, 2005-2028**  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	Estimation						Projections				
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-18 Moyenne	2023	2033	2019-33 Moyenne	
<b>Dette du secteur public 1/</b>	25.6	29.1	27.4			31.0	31.9	28.0	24.0	21.2	19.7		20.5	22.0		
<i>dont la part libellée en devises</i>	20.1	21.4	19.9			22.7	26.2	22.6	19.5	17.2	16.1		18.4	20.7	1.3	
Variation de la dette du secteur public	1.7	3.5	-1.7			3.7	0.9	-3.9	-4.0	-2.8	-1.4		0.3	0.1		
Flux créateurs de dette identifiés	1.5	-4.4	-4.2			0.5	-8.2	-4.9	-6.2	-5.4	-4.3		0.2	-0.3		
Déficit primaire	4.0	-2.8	-1.4	0.7	4.2	1.1	-2.2	-1.5	-3.5	-4.0	-4.1	-2.4	0.7	0.3	0.4	
Recettes et dons	20.2	24.8	23.4			20.1	21.6	20.7	22.6	23.2	25.1		21.4	20.7		
<i>dont : dons</i>	1.3	1.6	2.5			2.2	2.2	2.0	1.9	1.9	2.0		2.2	2.4		
Dépenses primaires (hors intérêt)	24.3	22.0	22.0			21.2	19.4	19.2	19.1	19.2	21.0		22.1	21.0		
Dynamiques endogènes de la dette	-2.4	-1.6	-2.7			-0.1	-3.0	-1.8	-2.5	-1.2	0.0		-0.4	-0.6		
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-4.7	-0.7	-3.5			0.6	-2.2	-1.0	-2.0	-0.7	0.5		-0.4	-0.6		
<i>dont: contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1.8	-0.7	-1.1			1.6	0.5	1.0	0.5	0.8	1.1		0.2	0.0		
<i>dont: contribution du taux de croissance réel du PIB</i>	-2.9	0.0	-2.4			-1.0	-2.7	-2.0	-2.5	-1.6	-0.6		-0.5	-0.7		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	2.3	-0.9	0.8			-0.7	-0.8	-0.8	-0.5	-0.5	-0.5		...	...		
Autres flux créateurs de dette identifiés	-0.2	0.0	0.0			-0.5	-3.0	-1.5	-0.2	-0.2	-0.2		-0.2	0.0		
Recettes de privatisation (négatives)	-0.2	0.0	0.0			0.0	-2.6	-1.3	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Allègement de dette (PPTE et autres allègement)	0.0	0.0	0.0			-0.5	-0.4	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2		-0.2	0.0		
Autres (spécifier, ex: recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Résiduel, incluant des variations d'actif	0.2	7.9	2.5			3.1	9.0	1.0	2.2	2.6	2.9		0.1	0.4		
<b>Autres Indicateurs de Soutenabilité</b>																
<b>VAN de la dette du secteur public</b>	...	...	21.9			27.2	28.6	24.5	20.4	17.4	15.7		15.5	15.8		
<i>dont : la part libellée en devises</i>	...	...	14.5			18.8	22.9	19.1	15.9	13.4	12.0		13.3	14.5		
<i>dont : la dette extérieure</i>	...	...	14.5			18.8	22.9	19.1	15.9	13.4	12.0		13.3	14.5		
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...		
Besoin de financement brut 2/	4.6	-1.9	0.8			4.6	2.8	3.6	0.4	-0.2	-0.6		1.9	1.5		
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en pourcentage)	...	...	93.6			135.3	132.1	118.2	90.3	75.2	62.6		72.3	76.6		
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en pourcentage)	...	...	105.0			151.8	147.3	131.1	98.6	81.9	67.9		80.8	86.5		
<i>dont : la dette extérieure 3/</i>	...	...	69.4			105.3	117.9	102.4	76.8	63.1	52.1		69.4	79.3		
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en pourcentage)/4	2.9	3.6	9.5			17.6	22.9	24.8	17.2	16.3	13.8		5.5	5.8		
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en pourcentage)/4	3.1	3.9	10.7			19.7	25.6	27.5	18.8	17.8	15.0		6.2	6.6		
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	2.3	-6.3	0.3			-2.5	-3.1	2.4	0.5	-1.1	-2.6		0.4	0.2		
<b>Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires</b>																
Croissance du PIB réel (en pourcent)	13.5	0.1	8.9	9.0	10.0	3.9	9.6	6.7	9.7	6.9	3.1		6.7	2.6	3.1	2.9
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	1.0	2.2	3.4	1.4	0.8	3.3	4.1	3.7	3.3	2.9	2.4		3.3	2.3	2.0	2.2
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	...	...	-0.7	-0.7	...	7.1	0.0	3.3	2.3	4.1	5.8		3.8	3.1	3.1	3.2
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	15.9	-4.4	4.3	-4.8	14.4	-3.4	...	...	...	...	...		...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	6.4	8.6	5.4	6.6	8.3	-3.2	4.5	2.1	2.5	0.6	-1.1		0.9	1.8	2.0	1.8
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB, en pourcent)	0.1	-0.1	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.0	0.0	0.0
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	...	...	...	...	...	3.4	0.4	36.8	35.9	35.8	33.0		24.2	34.1	35.7	...

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Indiquer le champ d'application des données sur le secteur public (si les données couvrent par exemple l'ensemble des administrations publiques ou le secteur public non financier). Préciser aussi s'il s'agit de la dette publique nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Table 2a.: Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique 2008-2028

	Projections								
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033	
<b>Ratio de la VA/ PIB</b>									
<b>Scénario de Référence</b>	27	29	24	20	17	16	15	16	
<b>A. Scénarios alternatifs</b>									
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	27	31	28	27	27	27	25	14	
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	27	31	29	28	29	31	39	36	
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	27	29	26	24	22	23	40	104	
<b>B. Tests de Résilience</b>									
B1. Croissance du PIB revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	27	33	34	32	31	32	47	69	
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	27	34	35	30	26	25	24	23	
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	27	34	34	30	28	27	33	42	
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	27	36	31	26	22	20	19	19	
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	27	36	32	27	24	22	22	21	
<b>Ratio de la VA/ recettes publiques2/</b>									
<b>Scénario de Référence</b>	135	132	118	90	75	63	72	77	
<b>A. Scénarios alternatifs</b>									
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	135	143	135	119	115	109	120	72	
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	135	144	140	124	124	123	180	173	
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	135	136	127	103	95	89	181	473	
<b>B. Tests de Résilience</b>									
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	135	152	160	137	131	127	216	329	
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	135	158	168	131	113	98	113	111	
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	135	157	162	132	119	108	155	202	
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	135	166	149	114	95	80	91	93	
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	135	168	154	119	102	88	101	101	
<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/</b>									
<b>Scénario de Référence</b>	18	23	25	17	16	14	6	6	
<b>A. Scénarios alternatifs</b>									
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	18	23	25	18	18	15	7	6	
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	18	23	25	19	18	17	11	15	
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	18	23	26	18	18	16	11	30	
<b>B. Tests de Résilience</b>									
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	18	25	29	22	21	19	13	24	
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	18	23	26	21	20	15	8	9	
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	18	24	27	21	20	17	10	15	
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	18	26	33	23	23	20	9	11	
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	18	23	26	21	17	15	8	8	

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

**Table 3a.: Cadre de la Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de base, 2005-2028 1/**  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne <sup>6/</sup> Ecart-type <sup>6/</sup>		Projections								2013-2018		2019-2023	
	2010	2011	2012	Historique	0	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne	2023	2033	Moyenne	Moyenne	
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	<b>20.1</b>	<b>20.3</b>	<b>20.3</b>			<b>22.7</b>	<b>26.4</b>	<b>22.8</b>	<b>19.6</b>	<b>17.3</b>	<b>16.2</b>		<b>18.5</b>	<b>20.9</b>			
<i>dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)</i>	20.1	20.3	20.3			22.7	26.4	22.8	19.6	17.3	16.2		18.5	20.9			
Variation de la dette extérieure	0.7	0.2	0.1			2.4	3.7	-3.6	-3.2	-2.3	-1.1		0.5	0.2			
Flux créateurs de dette identifiés	1.3	-1.3	2.7			4.8	-1.1	-0.6	-1.8	-0.9	1.1		3.8	5.4			
<b>Déficit du compte courant hors intérêts</b>	<b>8.8</b>	<b>5.2</b>	<b>7.7</b>	<b>7.0</b>	<b>14.7</b>	<b>8.8</b>	<b>6.4</b>	<b>6.2</b>	<b>5.2</b>	<b>3.7</b>	<b>4.1</b>		<b>4.7</b>	<b>6.0</b>			5.2
Déficit de la balance des biens et services	11.3	7.3	10.2			10.0	9.6	7.6	4.4	2.5	3.1		5.7	8.1			
Exportations	37.9	40.7	36.8			32.4	36.1	36.6	40.2	40.5	37.3		25.9	14.9			
Importations	49.1	48.0	47.0			42.4	45.6	44.1	44.6	43.0	40.4		31.6	23.0			
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-5.6	-4.3	-4.2	-4.9	1.5	-4.9	-7.1	-5.4	-3.9	-3.7	-3.9		-3.9	-3.2			-3.6
<i>dont : transferts officiels</i>	-0.4	-0.3	-0.9			-1.5	-4.1	-2.5	-1.3	-1.2	-1.3		-1.3	-1.3			
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	3.2	2.2	1.6			3.8	4.0	4.1	4.7	4.9	4.9		2.8	1.2			
<b>Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)</b>	<b>-5.2</b>	<b>-4.5</b>	<b>-4.5</b>	<b>-9.6</b>	<b>9.3</b>	<b>-3.9</b>	<b>-6.4</b>	<b>-6.1</b>	<b>-5.7</b>	<b>-3.8</b>	<b>-2.9</b>		<b>-0.9</b>	<b>-0.4</b>			-0.9
<b>Dynamiques endogènes de la dette 2/</b>	<b>-2.4</b>	<b>-2.1</b>	<b>-0.5</b>			<b>-0.1</b>	<b>-1.1</b>	<b>-0.7</b>	<b>-1.3</b>	<b>-0.7</b>	<b>-0.1</b>		<b>0.0</b>	<b>-0.2</b>			
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.4	0.6			0.7	0.8	0.9	0.7	0.5	0.4		0.4	0.4			
Contribution de la croissance du PIB réel	-2.3	0.0	-1.7			-0.8	-1.9	-1.6	-1.9	-1.2	-0.5		-0.4	-0.6			
Contribution des variations de prix et des taux de change	-0.3	-2.4	0.5			...	...	...	...	...	...		...	...			
<b>Résiduel (3-4) 3/</b>	<b>-0.5</b>	<b>1.5</b>	<b>-2.6</b>			<b>-2.5</b>	<b>4.8</b>	<b>-3.0</b>	<b>-1.4</b>	<b>-1.5</b>	<b>-2.2</b>		<b>-3.3</b>	<b>-5.3</b>			
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0			
VA de la dette extérieure 4/	...	...	14.5			18.3	22.7	19.0	15.8	13.3	12.0		13.2	14.4			
En pourcentage des exportations	...	...	39.4			56.3	62.9	51.9	39.3	32.9	32.1		51.1	96.7			
<b>VA de la dette extérieure PPG</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>14.5</b>			<b>18.3</b>	<b>22.7</b>	<b>19.0</b>	<b>15.8</b>	<b>13.3</b>	<b>12.0</b>		<b>13.2</b>	<b>14.4</b>			
<b>En pourcentage des exportations</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>39.4</b>			<b>56.3</b>	<b>62.9</b>	<b>51.9</b>	<b>39.3</b>	<b>32.9</b>	<b>32.1</b>		<b>51.1</b>	<b>96.7</b>			
<b>En pourcentage des recettes budgétaires</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>69.4</b>			<b>102.1</b>	<b>117.0</b>	<b>101.8</b>	<b>76.2</b>	<b>62.6</b>	<b>51.7</b>		<b>69.0</b>	<b>78.8</b>			
<b>Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>1.5</b>	<b>2.2</b>	<b>3.2</b>			<b>6.8</b>	<b>9.2</b>	<b>10.5</b>	<b>7.3</b>	<b>7.6</b>	<b>7.6</b>		<b>3.9</b>	<b>7.6</b>			
<b>Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>1.5</b>	<b>2.2</b>	<b>3.2</b>			<b>6.8</b>	<b>9.2</b>	<b>10.5</b>	<b>7.3</b>	<b>7.6</b>	<b>7.6</b>		<b>3.9</b>	<b>7.6</b>			
<b>Ratio du service de la dette PPG / recettes budgétaires (en pourcentage)</b>	<b>3.1</b>	<b>3.9</b>	<b>5.7</b>			<b>12.4</b>	<b>17.1</b>	<b>20.5</b>	<b>14.2</b>	<b>14.5</b>	<b>12.3</b>		<b>5.3</b>	<b>6.2</b>			
Besoins de financement brut (en Billions de dollars EU)	0.5	0.2	0.6			1.0	0.5	0.7	0.5	0.6	0.9		1.3	3.1			
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	8.1	5.0	7.6			6.5	2.7	9.8	8.4	6.0	5.2		4.2	5.8			
<b>Hypothèses clés macroéconomiques</b>																	
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	13.5	0.1	8.9	9.0	10.0	3.9	9.6	6.7	9.7	6.9	3.1	6.7	2.6	3.1	2.9		
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	1.4	13.9	-2.6	10.2	11.9	0.0	7.7	3.9	3.7	2.0	0.4	3.0	1.8	2.0	1.8		
Taux d'intérêt effectif (en pourcent)5/	1.0	2.2	3.4	1.4	0.8	3.3	4.1	3.7	3.3	2.9	2.4	3.3	2.3	2.0	2.2		
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	23.3	22.3	-4.1	49.6	84.7	-8.4	31.5	12.4	25.1	9.9	-4.6	11.0	-3.9	0.2	-1.5		
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	18.1	11.3	3.8	13.0	23.8	-6.3	27.2	7.3	14.9	5.1	-2.6	7.6	-1.2	2.2	0.9		
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	...	...	...	...	...	3.4	0.4	36.8	35.9	35.8	33.0	24.2	34.1	35.7	34.7		
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	18.9	23.2	20.9	...	...	17.9	19.4	18.6	20.7	21.3	23.1		19.2	18.3	19.0		
Apports d'aide (en Billions de dollars EU) 7/	0.3	0.3	0.5			0.4	0.4	0.5	0.6	0.6	0.7		0.9	1.6			
<i>dont : les dons</i>	0.1	0.2	0.3			0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4		0.6	1.1			
<i>dont : les prêts concessionnels</i>	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2		0.3	0.5			
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/	...	...	...			2.4	2.3	2.8	2.6	2.6	2.6		2.9	3.1			2.9
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) 8/	...	...	...			32.4	19.4	68.8	68.4	68.3	66.9		70.1	71.1			70.4
<i>Pour mémoire :</i>																	
PIB nominal (en Billions de dollars EU)	10.7	12.2	12.9			13.4	15.8	17.6	20.0	21.8	22.6		27.7	45.2			
Croissance du PIB nominal en dollars EU	15.1	14.0	6.0			4.0	18.1	10.9	13.8	9.1	3.5	9.9	4.4	5.2	4.7		
VA de la dette extérieure PPG (en Billions de dollars EU)	...	...	1.9			2.5	3.6	3.4	3.2	2.9	2.7		3.7	6.6			
(VA-Vat-1)/PIBt-1 (en pourcent)	...	...	...			4.8	8.2	-1.7	-1.0	-1.3	-0.9	1.3	0.9	0.8	0.8		
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Billions de dollars EU)	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...			
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	...	...	14.5			18.3	22.7	19.0	15.8	13.3	12.0		13.2	14.4			
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	39.4			56.3	62.9	51.9	39.3	32.9	32.1		51.1	96.7			
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	3.2			6.8	9.2	10.5	7.3	7.6	7.6		3.9	7.6			

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de  $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$  multiplié par les ratios de dette antérieurs, où  $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $r$  = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègements de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

**Table 3b.: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2008-2028**  
(En pourcentage)

	Projections							2033
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	
<b>Ratio de la VAN/PIB</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	18	23	19	16	13	12	<b>13</b>	14
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	18	20	13	9	4	-1	<b>-15</b>	-33
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	18	24	20	17	15	14	<b>18</b>	24
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	18	25	23	19	16	14	<b>16</b>	17
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	18	31	39	34	31	30	<b>30</b>	21
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	18	25	22	18	16	14	<b>15</b>	17
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	18	30	32	28	25	24	<b>24</b>	19
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	18	36	45	39	35	34	<b>34</b>	24
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	18	32	26	22	19	17	<b>18</b>	20
<b>Ratio de la VAN/ exportations</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	56	63	52	39	33	32	<b>51</b>	97
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	56	57	37	21	10	-2	<b>-58</b>	-222
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	56	66	55	43	37	38	<b>71</b>	164
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	56	63	52	40	33	32	<b>51</b>	97
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	56	125	190	151	135	141	<b>203</b>	253
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	56	63	52	40	33	32	<b>51</b>	97
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	56	85	88	70	62	63	<b>93</b>	127
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	56	120	158	125	113	117	<b>168</b>	208
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	56	63	52	40	33	32	<b>51</b>	97
<b>Ratio de la VAN/ recettes publiques</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	102	117	102	76	63	52	<b>69</b>	79
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	102	105	72	41	18	-3	<b>-79</b>	-181
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	102	122	108	83	71	62	<b>96</b>	134
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	102	131	122	92	75	62	<b>83</b>	94
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	102	162	211	166	146	129	<b>155</b>	117
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	102	129	119	89	73	60	<b>80</b>	92
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	102	157	173	135	117	102	<b>125</b>	103
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	102	187	239	189	166	147	<b>176</b>	131
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	102	163	142	106	87	72	<b>96</b>	110

Table 3b.: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2008-9(suite)

(En pourcentage)

## Ratio du service de la dette/ exportations

<b>Scénario de Référence</b>	7	9	10	7	8	8	<b>4</b>	8
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	7	9	9	6	6	5	<b>-1</b>	-9
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	7	9	12	10	10	5	<b>4</b>	11
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	9	10	7	8	8	<b>4</b>	8
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	7	13	20	16	16	16	<b>17</b>	25
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	9	10	7	8	8	<b>4</b>	8
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	7	9	11	8	9	9	<b>8</b>	12
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	7	12	16	13	13	13	<b>14</b>	21
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	7	9	10	7	8	8	<b>4</b>	8

## Ratio du service de la dette/ recettes publiques

<b>Scénario de Référence</b>	12	17	21	14	14	12	<b>5</b>	6
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	12	17	18	12	11	7	<b>-1</b>	-7
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	12	17	23	20	20	7	<b>5</b>	9
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	19	25	17	17	15	<b>6</b>	7
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	12	17	22	17	17	15	<b>13</b>	12
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	19	24	16	17	14	<b>6</b>	7
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	12	17	22	16	16	14	<b>10</b>	10
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	12	19	25	19	19	17	<b>15</b>	13
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	12	24	28	20	20	17	<b>7</b>	9
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	23	23	23	23	23	23	<b>23</b>	23

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créateurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc

(ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note



# TCHAD

## DEMANDE D'UN ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT — ANNEXE D'INFORMATION

24 juillet 2014

Préparé par

Le Département Afrique  
(en collaboration avec d'autres départements)

### CONTENU

RELATIONS AVEC LE FMI	2
MATRICE DU PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI (JMAP)	6
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	7

# RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 30 avril 2014)

## Statut

Date d'admission : 10 juillet 1963

## Comptes des ressources générales

### Millions de DTS % quote-part

Quote-part	66.60	100.00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	63.67	95.60
Position dans la tranche de réserve	2.93	4.40

## Département des DTS

### Millions de DTS % allocation

Allocation cumulative nette	53.62	100
Avoirs	0.07	0.13

## Encours des achats et des prêts

### Millions de DTS % quote-part

Accords au titre de la FEC	0.84	1.26
----------------------------	------	------

## Derniers accords financiers en date :

Type	Date accord	Date d'expiration	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)
FEC <sup>1</sup>	16 fév. 2005	31 mai 2008	25.20	4.20
FEC <sup>1</sup>	7 janv. 2000	06 janv. 2004	47.60	42.40
FEC <sup>1</sup>	01 septembre 1995	30 avril	49.56	49.56

<sup>1</sup> Anciennement FRPC

## Projections des paiements au FMI<sup>2</sup>

(millions de DTS, sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS):

	À échoir			
	2014	2015	2016	2017
Principal	0.42	0.42		
Commissions/Intérêts	0.05	0.07	0.07	0.07
<b>Total</b>	<b>0.47</b>	<b>0.49</b>	<b>0.07</b>	<b>0.07</b>

<sup>2</sup> Lorsqu'un État membre a des obligations financières impayées depuis plus de trois mois, le montant de ses arriérés figurera dans la présente section.

## Évaluation des sauvegardes

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Comme les autres banques centrales régionales, la BEAC fait l'objet d'une évaluation des sauvegardes à intervalle quadriennal.

L'évaluation de 2013 a couvert une période de profonds changements au sein de la BEAC, dans le contexte des vastes plans et mesures engagés pour traiter des problèmes de gouvernance et des défaillances de contrôle qui se sont manifestés en 2009. Pour sa part, la BEAC a adopté un plan d'action destiné à réformer sa gouvernance, à renforcer les principales sauvegardes et à se doter de moyens supplémentaires. En outre, une série de «mesures reconductibles» ont été convenues d'un commun accord par la BEAC et le FMI, pour permettre, à compter de 2009, de donner suite aux demandes de nouveaux programmes appuyés par le FMI et aux revues périodiques des programmes des pays membres de la BEAC faisant appel aux ressources du FMI. Il ressort de l'évaluation de 2013 que la BEAC a accompli des progrès depuis 2009 en ce qui concerne le renforcement de son dispositif de sauvegardes, mais que les risques restent élevés et d'autres mesures sont nécessaires pour rétablir pleinement une gouvernance et un contrôle solides. Les mécanismes d'audit interne et externe ont été améliorés, mais l'application du plan de réforme de la BEAC, adopté initialement en 2011, est plus lente que prévu et la date ciblée pour son achèvement a été reportée à 2014. La gouvernance de la BEAC reste affaiblie par un cadre juridique qui ne prévoit pas une autonomie institutionnelle adéquate, et par le problème d'une adhésion partielle de plusieurs pays membres à l'obligation de mise en commun des réserves, laquelle est fondamentale pour le fonctionnement de l'union monétaire. L'évaluation a également signalé que les faiblesses persistantes en matière de gouvernance sont exacerbées par un certain nombre de risques, dont ceux liés à un environnement moins sécurisé pour les systèmes comptables et informatiques, lesquels soulèvent des doutes quant à la qualité de l'information et des contrôles financiers. L'évaluation a tracé des mesures nécessaires pour renforcer le dispositif de sauvegardes, y compris des amendements des statuts de la BEAC et une volonté et des efforts considérables pour mettre en œuvre le plan de réforme et de modernisation.

### **Régime de change**

Le Tchad a un régime de change qui ne comporte aucune restriction ni pratique de changes multiples sur les paiements et les transferts au titre des transactions internationales courantes. Le régime de change (de jure et de facto) est classé «régime conventionnel de parité fixe». La monnaie commune de la BEAC est le franc CFA, qui était autrefois rattaché au franc français et l'est désormais à l'euro. Le rachat des billets de banque libellés en francs CFA exportés en dehors de la zone de la BEAC a été suspendu le 2 août 1993. Le 12 janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50 % en termes de change, et sa valeur par rapport au franc français est passée de 1 F = 50 FCFA à 1F = 100 FCFA. Depuis le 1er janvier 1999, le franc CFA est rattaché à l'euro au taux de 1 EUR = 655 957.

### **Consultations au titre de l'article IV**

Les consultations avec le Tchad se déroulent selon le cycle de 12 mois. Les prochaines consultations au titre de l'article IV devraient avoir lieu d'ici février 2015.

## Assistance technique

<b>Département</b>	<b>Objet</b>	<b>Date prestation</b>
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale et douanière	Avril 2014
FAD (AFRITAC)	Comptes nationaux	Mars 2014
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Mars 2014
FAD (AFRITAC)	Administration de l'impôt	Février 2014
FAD (AFRITAC)	Gestion des actifs et des passifs	Janvier 2014
FAD	Gestion et déclaration de la dette	Janvier 2014
FAD	Gestion des finances publiques	Novembre 2013
FAD	Gestion des finances publiques	Septembre 2013
FAD	Application des directives de la CEMAC	Septembre 2013
FAD	Administration fiscale et douanière	Août 2013.
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Avril-mai 2013
FAD (AFRITAC)	Comptes nationaux	Mars 2013
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Février 2013
FAD (AFRITAC)	Administration de l'impôt	Avril 2013
FAD (AFRITAC)	Administration des douanes	Mars 2013
MCM (AFRITAC)	Gestion de la dette	Mars 2013
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Décembre 2013
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Juillet 2013
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Février 2013
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Novembre 2012
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Octobre 2012
FAD	Administration des douanes	Octobre 2012
FAD (AFRITAC)	Administration de l'impôt	Septembre 2012
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Septembre 2012
FAD	Mission de suivi douanes	Juillet 2012
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Juin 2012
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Juin 2012
FAD (AFRITAC)	Administration de l'impôt	Mai-juin 2012
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Mai 2012
FAD	Gestion recettes des ress. naturelles	Avril/mai 2012
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Mars-avril 2012
FAD (AFRITAC)	Administration de l'impôt	Février 2012
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Novembre-décembre 2011
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Novembre 2011
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Septembre 2011

FAD (AFRITAC)	Douanes	Septembre 2011
STA (AFRITAC)	Comptes nationaux	Août 2011
MCM	Vulnérabilités du système bancaire	Janvier 2011
FAD (AFRITAC)	Administration de l'impôt	Février 2011
FAD (AFRITAC)	Administration de l'impôt	Septembre-octobre 2010

**Participation au Programme d'évaluation du secteur financier (PESF), Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC) et évaluation des centres financiers offshore**

Une mission conjointe FMI-Banque mondiale a réalisé un PESF pour le Tchad du 25 mai au 10 juin 2011 en s'appuyant sur le travail effectué par la mission chargée du PESF régional pour les pays de la CEMAC entre le 30 janvier et le 9 mars 2006.

Une mission chargée du module de données du RONC a séjourné au Tchad du 26 mai au 8 juin 2005.

**Représentant résident**

Le FMI n'a pas de représentant résident à N'Djamena depuis octobre 2010.

# MATRICE DU PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI (JMAP)

Titre	Produits	Calendrier des missions	Date prévue
<b>A. Information mutuelle sur les programmes de travail</b>			
Programme de travail de la Banque mondiale au cours des 12 prochains mois	1. Rapport achèvement PPTE	Mars 2014 Septembre 2015	T-I 2015
	2. Financement supplémentaire pour le renforcement des capacités en gestion des dépenses publiques	Février 2014	T-II 2014
	3. Note sur les emprunts non concessionnels	Juin 2014	T-II 2014
	4. Cadre partenariat pays		T-III 2014
Programme de travail du FMI au cours des 12 prochains mois	1. Négociation FEC	Avril 2014	Juillet 2014
	2. Première revue FEC et rapport achèvement PPTE	Mars 2015	Avril 2015
	<b>Assistance technique</b>		
	FAD : prévision des recettes pétrolières	Exercice 2015	Exercice 2015
	STA : comptabilité nationale	Exercice 2015	Exercice 2015
<b>B. Demandes d'apports au programme de travail</b>			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Bilan périodique du programme de travail de la Banque mondiale au Tchad		
Demande de la Banque mondiale au FMI	1. Cadres macroéconomiques pour les analyses de viabilité de la dette	En cours	
	2. Informations sur le financement non concessionnel du budget ou de projets	En cours	
<b>C. Accord sur les produits et missions conjoints</b>			
Produits conjoints	1. 1. Analyse conjointe de viabilité de la dette Banque mondiale/FMI		Juillet 2014 Mars 2015
	2. Rapport achèvement PPTE		Avril 2015
	3. 2. JSAN sur rapport annuel d'avancement du DSRP		Avril 2015

# QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

## I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

**Questions générales :** La communication de données présente des lacunes liées aux capacités, mais elle est globalement adéquate aux fins de la surveillance. Des améliorations sont souhaitables dans la qualité, la couverture et l'actualité des principales données macroéconomiques. Les autorités ont récemment pris l'initiative d'améliorer la base de données macroéconomiques, et notamment les comptes nationaux. Le Rapport de 2007 sur l'observation des normes et des codes (RONC) a relevé que le système statistique était faible et qu'il souffrait d'un manque de ressources à la fois financières et humaines.

**Comptabilité nationale :** Les autorités ont révisé les estimations des comptes nationaux, passant du système de comptabilité nationale (SCN) de 1968 au SCN et adoptant 2005 comme année de base. Les comptes définitifs sont disponibles jusqu'en 2010 et ont fait l'objet d'une réropolation sur 1995-2005. Des chiffres provisoires sont en outre disponibles pour 2011-2012. Cependant, l'établissement des données reste faible, faute de financement suffisant de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) et en raison d'une rotation élevée des effectifs. Par ailleurs, la diffusion des données et des métadonnées auprès du public pourrait être meilleure si les informations étaient plus détaillées, publiées dans de meilleurs délais et mieux diffusées sur internet.

**Statistiques des prix :** L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est d'une qualité plutôt bonne. Cependant, il ne couvre que la capitale et le décalage dans la communication des données dépasse parfois deux mois. Les autorités régionales s'emploient à améliorer la qualité de l'IPCH dans chaque pays membre de la CEMAC.

**Statistiques de finances publiques :** Les faiblesses en matière de données créent des incertitudes quant à la véritable situation budgétaire de l'État et nuisent à l'analyse de viabilité de la dette. Les services sont contraints de préparer des estimations des opérations financières de l'administration centrale à partir de sources administratives disparates qui ne coïncident pas nécessairement avec le financement bancaire intérieur ou les variations de l'endettement net.

**Statistiques monétaires :** La BEAC communique les principaux indicateurs monétaires et financiers attendus dans les délais prévus au moyen des formulaires types (SRF). L'une des principales carences des statistiques monétaires et financières tient à l'absence d'un rapprochement clair entre le crédit net à l'État du secteur bancaire intérieur et le financement implicite qui découle des comptes financiers fragiles de l'État. En outre, la situation des institutions de dépôts fait abstraction du grand nombre d'unités de microfinance dans le pays.

**Balance des paiements :** Les faiblesses qu'accusent les données de balance des paiements créent des incertitudes quant à la véritable position extérieure et nuisent aux analyses de viabilité de la dette. Les données préparées sur la base de déclarations douanière ne sont pas fiables et présentent des problèmes de couverture; elles ne sont pas jugées fiables pour les estimations des données de balance des paiements ou de revenu national. La BEAC prépare les données de balance des paiements et les soumet au siège pour validation avec un long délai. Les services doivent estimer les flux courants et les flux de capitaux à partir de sources administratives disparates comme appoint des données officielles de balance des paiements. Le Département des statistiques du FMI a recommandé une coordination plus étroite entre la CEMAC, l'INSEED et les autres organes afin d'améliorer la couverture des données. Le siège de la BEAC est en train de coordonner les réformes techniques pour améliorer la qualité et l'actualité des données.

## II. Normes et qualité des données

Le Tchad participe au SGDD du FMI depuis le 24 septembre 2002. Les métadonnées du SGDD et les plans d'amélioration doivent être mis à jour.

Un RONC données a été publié en août 2007.

## III. Communication des données au Département des statistiques (facultatif)

Seuls la liquidité internationale, les statistiques monétaires, le PIB et les prix sont actuellement communiqués au Département des statistiques pour publication dans les statistiques financières internationales (International Finance Statistics ou IFS). Le Tchad n'a pas encore pu reprendre la communication de données détaillées pour publication dans l'annuaire de statistiques de finances publiques (Government Finance Statistics Yearbook). Les données budgétaires annuelles jusqu'à fin 2001 ont été communiquées et figurent dans la base de données des IFS. The BEAC n'a pas encore fourni de statistiques monétaires et financières test en utilisant les formulaires de communication standard. Le Tchad doit encore présenter les données de BDP et de PEG au Département des statistiques.

**Tchad : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance**

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données <sup>7</sup>	Fréquence de la communication des données <sup>7</sup>	Fréquence de publication <sup>7</sup>	Pour mémoire :	
						Qualité des données – Solidité méthodologique <sup>8</sup>	Qualité des données – Exactitude et fiabilité <sup>9</sup>
Taux de change	Q	Q	D	D	D		
Avoirs et passifs de réserve internationaux des autorités monétaires <sup>1</sup>	02/2014	04/2014	M	M	M		
Monnaie centrale/base monétaire	02/2014	04/2014	M	M	M	LO, LNO, LNO, LO	LO, O, O, LO, ND
Monnaie au sens large	02/2014	04/2014	M	TM	M		
Bilan de la banque centrale	02/2014	04/2014	M	M	M		
Bilan consolidé du système bancaire	02/2014	04/2014	M	M	M		
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	03/2014	04/2014	MI	TM	M		
Indice des prix à la consommation	03/2014	05/2014	M	M	M		
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement <sup>3</sup> – Administrations publiques <sup>4</sup>	03/2014	05/2014	T	T	T	LO, LNO, LO, LO	O, LO, LO, LO, NO
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administration centrale	03/2014	05/2014	T	T	T		

### Tchad : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance (fin)

Tchad : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance (fin)							
Stocks de la dette contractée et garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	03/2014	05/2014	T	T	T		
Solde des transactions courantes	2012	04/2014	A	A	A		
Exportations et importations de biens et de services	2012	04/2014	A	A	A	O, O, O, LO	LO, LO, O, O, O
PIB/PNB	2013	04/2014	A	A	A	LNO, LO, LNO, LO	LNO, LNO, LNO, LNO, LNO
Dette extérieure brute	01/ 2014	04/ 2014	Tous les 2 mois	Tous les 2 mois	Tous les 2 mois		
Position extérieure globale	ND	ND	ND	ND	ND		

<sup>1</sup>Les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

<sup>2</sup>Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et titres du Trésor.

<sup>3</sup>Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

<sup>4</sup>Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

<sup>5</sup>Y compris la composition par monnaie et par échéance .

<sup>6</sup>Y compris les positions des actifs et passifs financiers extérieurs bruts à l'égard des non-résidents.

<sup>7</sup>Quotidien (Q), hebdomadaire (H), mensuel (M), trimestriel (T), annuel (A), irrégulier (I) et non disponible (ND).

<sup>8</sup>Reflète l'évaluation fournie dans les données RONC (publiées le 31 août 2007) et reposant sur les conclusions de la mission qui s'est déroulée du 28 mai au 8 juin 2005 pour le jeu de données qui correspond à la variable de chaque rangée. L'évaluation indique si les normes internationales qui concernent les concepts et les définitions, la portée, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement sont complètement observées (O), largement observées (LO), largement non observée (LNO), non observées (NO) et non disponibles (ND).

<sup>9</sup>Idem note 8, à l'exception des normes internationales qui concernent (respectivement) les données sources, l'évaluation des données sources, les techniques statistiques, l'évaluation et la validation des données intermédiaires et des résultats statistiques et les études de révision.



Communiqué de presse n° 14/381  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 1<sup>er</sup> août 2014

Fonds monétaire international  
Washington, DC 20431 (USA)

## **Le Conseil d'administration du FMI approuve un nouvel accord FEC de 122,4 millions de dollars en faveur du Tchad**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui en faveur du Tchad un nouvel accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant total équivalant à 79,92 millions de DTS (environ 122,4 millions de dollars, ou 120 % de la quote-part). Cette décision permettra de procéder à un premier décaissement d'un montant équivalant à 13,31 millions de DTS (environ 20,4 millions de dollars).

Le nouvel accord FEC devrait s'attaquer aux problèmes prolongés de financement de la balance des paiements, qui tiennent à une réduction des recettes pétrolières, préserver une couverture adéquate des réserves de change et jouer un rôle de catalyseur pour obtenir une aide bilatérale et multilatérale.

A l'issue des débats du Conseil d'administration, M. Naoyuki Shinohara, Directeur général adjoint et Président par intérim, a publié la déclaration ci-après :

« Les résultats macroéconomiques du Tchad ont été relativement bons, en dépit de graves problèmes de sécurité à l'échelle régionale qui ont nécessité le renforcement des mesures de sécurité le long des frontières et une augmentation de l'aide humanitaire accordée aux réfugiés et aux citoyens rentrant au pays. Les perspectives à moyen terme sont généralement favorables. Le début des activités dans de nouveaux gisements pétrolifères devrait accroître considérablement la production et les exportations de pétrole au cours des prochaines années, tandis que le PIB non pétrolier devrait continuer de progresser à un rythme soutenu.

« Le nouveau programme appuyé par la FEC repose sur une accélération des réformes qui permettrait de renforcer les institutions budgétaires et de soutenir la croissance, tout en préservant la discipline budgétaire. Une baisse graduelle du déficit primaire hors pétrole à moyen terme se justifie afin de garantir la viabilité des finances publiques étant donné l'épuisement attendu des réserves pétrolières. Il est essentiel d'opérer des réformes budgétaires structurelles pour accroître l'espace budgétaire, renforcer le contrôle budgétaire et améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Parmi les principaux objectifs figurent une nouvelle réduction de l'utilisation

des procédures de dépenses d'urgence, l'amélioration de la comptabilité et de l'information budgétaires, ainsi que le renforcement de la gestion de trésorerie et du système de prévision d'encaisse.

« Pour atteindre les objectifs de croissance et de développement du pays à moyen terme, il conviendra d'améliorer le climat des affaires, notamment en s'attaquant aux goulets d'étranglement dans les infrastructures, la qualité de la main-d'œuvre et l'accès au crédit. Outre la mise en œuvre de plans ambitieux d'investissements publics dans les infrastructures, il est essentiel de rendre plus favorable l'environnement du secteur privé et de mettre en application la stratégie d'inclusion financière des autorités, qui privilégie à juste titre les zones rurales, afin de développer de nouvelles sources de croissance en dehors du secteur pétrolier.

« La mise en œuvre soutenue du programme appuyé par la FEC devrait jouer un rôle catalyseur pour obtenir des ressources financières supplémentaires de la part des bailleurs de fonds internationaux, ainsi que des investissements directs étrangers qui permettraient de s'attaquer plus efficacement aux besoins de développement et de stimuler la croissance économique, en plus d'être un élément essentiel en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. »

### **Résumé du programme**

Le cadre macroéconomique du programme repose sur une croissance économique élevée et une inflation faible. Le PIB réel devrait progresser d'environ 8 % par an sur la période 2014–17, principalement grâce à l'entrée en exploitation intégrale de nouveaux projets pétroliers d'ici 2016. Cependant, après avoir atteint un sommet en 2017, la production pétrolière devrait diminuer régulièrement s'il n'y a pas de nouvelles découvertes de pétrole. L'inflation devrait rester proche de l'objectif de 3 % par an fixé au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

L'accord FEC prévoira des mesures visant à :

- i) assurer la viabilité des finances publiques
- ii) renforcer les institutions et la gouvernance budgétaires
- iii) promouvoir une croissance soutenue et solidaire à moyen terme
- iv) faciliter le passage au point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Les réformes structurelles s'accéléreront progressivement sur la durée du programme étant donné les capacités institutionnelles limitées et l'augmentation graduelle de l'aide technique et financière qui est attendue de la part des bailleurs de fonds. Le programme mettra l'accent initialement sur les points les plus urgents, tandis que les phases ultérieures devraient se concentrer sur l'approfondissement des réformes structurelles à l'appui d'une croissance hors pétrole dont les bienfaits sont partagés par le plus grand nombre. Les dépenses sociales et autres dépenses prioritaires seront préservées. Cet engagement constitue l'un des critères de

réalisation de l'accord FEC et vise à atteindre les objectifs du Plan national de développement actuel.

### **Évolution récente de l'économie**

Les résultats macroéconomiques du Tchad ont été relativement bons en 2013. Le PIB a progressé de 3,9 %, en dépit d'une contraction de la production pétrolière. Le PIB hors pétrole a augmenté de 5,9 %, contre une hausse de 11,6 % en 2012. L'inflation a chuté nettement, le taux annuel moyen n'atteignant que 0,2 %, contre 7,7 % en 2012, en raison d'une baisse des prix de l'alimentation.

La situation budgétaire s'est améliorée nettement en 2013. Le déficit primaire hors pétrole a diminué de 2,5 % du PIB hors pétrole, grâce à une augmentation considérable des recettes non pétrolières et à une contraction des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures. Le meilleur recouvrement des impôts a permis d'accroître les recettes non pétrolières de près de 1 % du PIB hors pétrole. Cependant, le solde budgétaire global sur la base encaissements-décaissements a affiché un déficit considérable (6,4 % du PIB hors pétrole), car les recettes pétrolières sont tombées largement en deçà des niveaux prévus au budget.

Le déficit des transactions extérieures courantes s'est creusé pour atteindre 9,5 % du PIB selon les estimations, à cause d'une baisse des exportations pétrolières. Les entrées d'investissements directs étrangers ont diminué légèrement en 2013 selon les estimations, mais couvraient encore environ 40 % du déficit des transactions extérieures courantes, le reste étant financé par des emprunts du secteur public.

Le système bancaire est relativement solide. Ses actifs totaux ont progressé de 23 % en 2013 pour atteindre 850 milliards de francs CFA, soit 13 % du PIB. Le secteur bancaire reste exposé au secteur public et donc vulnérable à des chocs liés aux fluctuations des recettes pétrolières.

**Déclaration de M. Ngueto Tiraina Yambaye, premier administrateur  
suppléant pour le Tchad  
1<sup>er</sup> août 2014**

Les autorités tchadiennes, que je représente, remercient le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI de leur soutien permanent et de leurs conseils précieux en matière de politique macroéconomique. Elles remercient en particulier les services du FMI des conseils fournis pendant l'exécution du programme de référence en 2013, ainsi que du dialogue franc qui a été entretenu ces derniers mois en vue de la demande d'un accord au titre de la facilité élargie de crédit.

Comme les administrateurs le savent, l'environnement régional et extérieur du Tchad et de son économie a souffert ces dernières années de conflits et de problèmes de sécurité dans les pays voisins, ainsi qu'une diminution de la demande extérieure. Le Tchad a dû prendre des mesures urgentes en conséquence et a contribué activement aux efforts menés à l'échelle internationale pour rétablir l'ordre dans les pays voisins. Le Tchad a dû engager aussi des dépenses récurrentes pour faire face aux menaces accrues sur le plan de la sécurité et du terrorisme, ainsi qu'apporter de l'aide aux réfugiés fuyant les zones touchées par les conflits. Ces dépenses ont pesé lourdement sur la situation économique et financière du pays. Néanmoins, les autorités tchadiennes concilient avec succès les objectifs en matière de sécurité et de développement économique.

**I RÉSULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE  
RÉFÉRENCE ET DEMANDE D'UN ACCORD FEC**

En dépit de cet environnement difficile et de recettes pétrolières inférieures aux prévisions, les autorités ont mis en œuvre le programme de référence de manière satisfaisante dans l'ensemble, la plupart des indicateurs quantitatifs pour fin septembre et fin décembre 2013 ayant été respectés. En particulier, elles ont observé les principaux indicateurs budgétaires, y compris le déficit primaire hors pétrole et le seuil des dépenses de lutte contre la pauvreté.

La plupart des repères structurels du programme de référence ont été atteints, quoique avec certains retards, souvent dus à l'insuffisance des capacités. En raison de la complexité institutionnelle et technique d'une mesure structurelle qui subsiste, à savoir l'établissement et la mise à jour d'un plan mensuel de gestion de trésorerie, il a été difficile d'intégrer la planification de trésorerie dans les plans relatifs à la passation des marchés publics et donc d'atteindre le repère avant la fin du programme de référence. Cependant, les autorités chercheront à apporter des améliorations dans ce domaine en alignant les procédures de sur les normes internationales.

En s'appuyant sur les progrès accomplis dans le cadre du programme de référence et étant donné les problèmes prolongés de financement de la balance des paiements à moyen terme qui s'expliquent par la réduction tendancielle des recettes pétrolières et les besoins de

développement du pays, les autorités tchadiennes sollicitent l'aide du FMI au titre de la facilité élargie de crédit. Le programme contribuera à réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs et offrira une certaine continuité après le récent programme de référence. Le Plan national de développement a été présenté aux bailleurs de fonds lors d'une conférence qui s'est déroulée à Paris en juillet dernier et au cours de laquelle des promesses d'aide considérables ont été faites. Les autorités espèrent qu'elles peuvent compter sur leurs partenaires pour tenir les engagements existants et offrir une aide supplémentaire qui permettrait de combler le déficit de financement du Plan national de développement.

Comme énoncé dans la lettre d'intention et le mémorandum de politique économique et financière (MPEF), le programme vise à i) assurer la viabilité des finances publiques et consolider la stabilité macroéconomique, ii) renforcer les institutions budgétaires, iii) favoriser la croissance économique, notamment en la diversifiant, et faire en sorte que ses bienfaits soient partagés par le plus grand nombre, et iv) atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE, afin de mobiliser des financements des partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'allègement de la dette permettra aux autorités d'affecter davantage de ressources à la réduction de la pauvreté. Les autorités sont convaincues que les mesures et les réformes présentées dans leur MPEF leur permettront d'atteindre leurs objectifs.

## **II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES**

L'économie tchadienne a rebondi depuis 2010, avec une croissance du PIB réel hors pétrole de plus de 8 % par an en moyenne. En 2013, le taux de croissance a atteint 3,9 %. L'inflation reste maîtrisée, malgré la libéralisation des prix de certains produits, grâce aux efforts déployés par le gouvernement pour moderniser l'agriculture et accroître les disponibilités alimentaires au moyen du Programme national pour la sécurité alimentaire. Les autorités ont l'intention de s'appuyer sur ces progrès pour continuer de se rapprocher de l'autosuffisance alimentaire.

Sur le plan budgétaire, les autorités ont ramené le déficit primaire hors pétrole de 20,1 % du PIB hors pétrole en 2010 à 17,6 % en 2013, en augmentant les recettes, notamment grâce à l'application des plans d'action des administrations de l'impôt sur le revenu et des douanes, et en maîtrisant mieux les dépenses courantes. En ce qui concerne les recettes, l'action gouvernementale a porté essentiellement sur l'élargissement de l'assiette de l'impôt, la lutte contre la fraude et le renforcement des capacités des organismes de recouvrement. En conséquence, les recettes fiscales non pétrolières ont avoisiné 9 % du PIB hors pétrole, soit le niveau le plus élevé des 10 dernières années, mais les autorités sont conscientes du fait qu'il est largement possible d'encore améliorer ce chiffre.

En ce qui concerne le secteur extérieur, la baisse des exportations pétrolières qui résulte de l'arrivée à maturité des gisements existants a entraîné une détérioration du déficit des transactions extérieures courantes, à 9,5 % du PIB l'an dernier, ce qui a pesé sur la balance des paiements en dépit des entrées d'investissements directs étrangers. En conséquence, les

réserves de change se sont établies à 2,5 mois des importations de biens et services fin 2013. La production pétrolière devrait de nouveau augmenter grâce à la mise en exploitation de nouveaux gisements. Cependant, la balance des paiements reste exposée aux fluctuations des cours internationaux du pétrole et à des événements défavorables inattendus dans le processus de production pétrolière, telles que la récente pénurie d'énergie.

Les autorités sont convaincues de la nécessité de diversifier l'économie et les sources des recettes, mais elles sont d'avis que les perspectives favorables dans le secteur pétrolier, du fait des activités de prospection et des nouveaux gisements, devraient leur offrir une certaine marge de manœuvre pour opérer les réformes structurelles nécessaires et créer un espace budgétaire pour l'investissement public dans un plan d'assainissement budgétaire progressif mais continu. Dans cette optique et à des fins de développement à plus long terme, l'État tchadien a acquis des participations dans le plus grand consortium pétrolier actif dans le pays, à savoir Esso. Cette acquisition stratégique aura un rendement financier positif, fournira aux pays un actif productif majeur et la possibilité d'accroître l'expertise nationale dans les opérations pétrolières en amont, et accroîtra sensiblement les recettes budgétaires dès 2018.

### **III. ENJEUX ET ACTION À MOYEN TERME**

Les autorités s'appuieront sur les progrès accomplis dans le cadre du programme de référence pour mettre en œuvre des mesures et des réformes à moyen terme qui consolideront la viabilité des finances publiques principalement grâce au renforcement de la gestion des finances publiques, assurer la stabilité macroéconomique, améliorer le climat des affaires pour promouvoir une croissance tirée par le secteur privée et créatrice d'emplois, encourager la transformation structurelle de l'économie et réduire sensiblement la pauvreté. Le succès de ce programme ambitieux nécessitera l'assistance technique du FMI et d'autres partenaires dans divers domaines, notamment l'exécution de budgets-programmes, la mise à jour et l'optimisation du modèle de prévision des recettes pétrolières, l'établissement et la gestion d'un plan mensuel de gestion de trésorerie, l'amélioration de la qualité des données statistiques, l'adaptation des nomenclatures budgétaires et comptables, ainsi que la présentation des opérations financières de l'État conformément aux directives de la CEMAC.

#### **Finances publiques : Politique et réformes**

En cherchant à réduire le ratio du déficit primaire hors pétrole au PIB hors pétrole pendant toute la durée du programme 2014-2017, les autorités chercheront à promouvoir la viabilité des finances publiques et de la dette, ainsi qu'à créer une marge de manœuvre budgétaire. L'effort d'assainissement continuera d'être axé sur le déficit primaire hors pétrole, qui sera réduit de manière progressive, mais continue. Il s'agira notamment d'accroître les recettes non pétrolières et de maîtriser les dépenses courantes primaires, tout en préservant les dépenses de lutte contre la pauvreté. Le déficit budgétaire global pour 2014, équivalent à 0,5 % du PIB hors pétrole, sera comblé par des ressources supplémentaires, notamment des recettes exceptionnelles dans les secteurs du téléphone habile et du pétrole, l'émission de

bons du Trésor, et le renouvellement de remboursements exigibles au titre d'avances sur vente de pétrole et d'un prêt contracté auprès d'un pays membre de la CEMAC.

Pour assurer la viabilité des finances publiques, il conviendra aussi d'opérer des réformes structurelles et institutionnelles. Les autorités envisagent donc de mettre en œuvre un programme de réforme ambitieux, qui est bien échelonné et tient compte d'une amélioration progressive des capacités. Le programme est bien décrit dans le mémorandum des autorités, et les capacités techniques et humaines des institutions budgétaires concernées seront renforcées conformément au MPEF (§31).

### **Viabilité de la dette**

Les autorités soulignent de nouveau l'importance qu'ils accordent à la viabilité de la dette publique. Elles s'abstiendront de contracter de nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels. Pour démontrer leur engagement à préserver la viabilité de la dette, elles ont annulé un accord important de financement des infrastructures — Accord-cadre de financement — avec un établissement bancaire étranger, d'un montant de 2 milliards de dollars, parce qu'il n'était pas suffisamment concessionnel.

Les autorités soumettront toutes les propositions d'endettement à l'analyse des deux structures chargées de fournir des avis contraignants en la matière, à savoir l'Équipe technique d'analyse de viabilité de la dette (ETAVID) et la Commission nationale d'analyse de la dette (CONAD), dont les capacités sont en train d'être renforcées. Les autorités cherchent aussi à améliorer la communication au sein des administrations publiques, ainsi qu'entre ces dernières et le FMI, pour les questions relatives à la dette. À cet égard, les autorités ont reçu et continueront de recevoir une assistance technique de la Banque mondiale et d'AFRITAC Centre en vue d'améliorer leur gestion de la dette.

### **Croissance durable et partagée**

La stratégie des autorités visant à pérenniser la croissance et à réduire sensiblement la pauvreté repose sur une consolidation de la stabilité économique et financière, la promotion de l'emploi grâce à l'organisation du secteur informel, l'amélioration de l'éducation et de la formation, ainsi que l'accès aux infrastructures et aux services publics de base (électricité, eau, routes), notamment dans les zones rurales. Le Tchad cherche à transformer son économie en diversifiant les sources de croissance vers les secteurs de l'agriculture et du bétail, ce qui permettrait aussi dans une large mesure de mieux partager les bienfaits de la croissance.

Les autorités sont déterminées à continuer d'améliorer la gouvernance et la transparence des opérations de l'État, ainsi que le climat des affaires. Dans cette optique, la réforme des procédures de passation des marchés publics et l'observation des exigences de l'initiative pour la transparence des industries extractives restent des priorités. Les autorités renforceront leur dialogue avec le secteur privé pour faciliter le développement de ce dernier. Enfin, en

s'appuyant sur la stabilité renforcée du secteur bancaire résultant de la restructuration récente de banques publiques et sur les recommandations du PESF, les autorités prendront des mesures supplémentaires pour améliorer l'accès aux services financiers, notamment dans les zones rurales, ainsi que pour développer et organiser le secteur de la microfinance.

#### **IV. CONCLUSION**

La situation économique du Tchad s'est améliorée considérablement depuis que la paix a été rétablie, ce qui a permis aux autorités de mettre en œuvre des mesures économiques importantes qui aident le pays à se stabiliser sur le plan macroéconomique. Les contraintes institutionnelles et financières restent des obstacles importants à la réalisation des objectifs de développement du pays : les autorités escomptent que le FMI lui fournira une assistance technique, en particulier dans le domaine budgétaire, et catalysera les ressources des bailleurs de fonds, tout en les aidant à satisfaire aux exigences de l'initiative PPTE. Le Tchad a besoin d'urgence d'une aide du FMI pour satisfaire ses besoins de financement de la balance des paiements face à la volatilité des recettes pétrolières, et ouvrir la voie à son développement à long terme. Je serais donc reconnaissant au Conseil d'administration de souscrire à la demande d'aide du FMI au titre de la facilité élargie de crédit qui a été présentée par les autorités tchadiennes.